L'unité

N° 188 - 4 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 16 au 22 janvier 1976

LE «SUICIDÉ» SE PORTE BIEN

Ainsi donc les socialistes français iraient au suicide ! L'hebdomadaire qui l'affirme cette semaine annonce pour la circonstance un tirage d'un million d'exemplaires, dans l'espoir sans doute de freiner la chute inexorable qu'il connaît depuis deux ans. Pour cette presse, il ne s'agit plus d'informer ses lecteurs mais seulement de « faire des coups » : « Histoire d'O » et Jean-François Revel, même combat !

A vrai dire, depuis qu'il a choisi de mettre sa plume au service de Jean-Jacques Servan-Schreiber, l'éditorialiste-philosophe nous a habitués à des jugements sommaires sur la gauche en général et les socialistes en particulier. Au lieu d'un simple éditorial, il s'agit cette fois d'un ouvrage de 400 pages déjà qualifié, à tout hasard, de « grand livre politique de l'année », et dont le succès

(suite page 2)



CONCORDE: LE «COMPLOT» DE L'ELYSEE

EXCLUSIF EDMOND MAIRE PARLE DES LIBERTES



Pliouchtch contre les « thermidoriens d'Octobre »

L'AVENTURE CULTURELLE DE MARSEILLE

Sommaire

6
PARTI COMMUNISTE : LE VOCABULAIRE ET LE FOND, PAR ANTOINE VIOLET.

8
EXCLUSIF
EDMOND MAIRE : « LE POUVOIR GISCARDIEN N'A PLUS DE POLITIQUE, IL LUI RESTE LA REPRESSION ».

11
DIPAPACEQUOI... LE CHANGEMENT, PAR PIEM

14
MULTINATIONALES : LES « CLAUDE » CONTRE I.T.T., PAR CHRISTINE COTTIN

16
CHINE : LA FEUILLE QUI TOMBE, PAR CLAUDE FUZIER

18
LEONID PLIOUCHTCH CONTRE LES « THERMIDORIENS D'OCTOBRE », PAR SERGE RICHARD

19
ITALIE : UNE CRISE QUI VIENT DE LOIN, PAR ANTONIO GIOLITTI

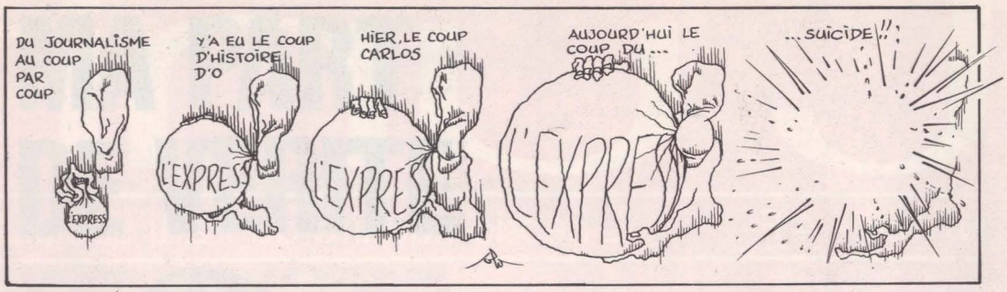
20
ANCIENS DETENUS : UN VIDE DANS LE CURRICULUM, PAR JEAN-LOUP REVERIER

23
ECOLE : LA GLACE BUISSONNIERE, PAR EMMANUELE PLAS

26
ACTION CULTURELLE : LA VIE AVENTUREUSE DE MARSEILLE, PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

32
MA PART DE VERITE, PAR FRANÇOIS MITTERRAND

PHOTOS ET DESSINS
Barrigue (pages 5, 17, 25) Coureuil (pages 1, 21) Ferran (page 24) Keystone (page 16) Lacroux (page 23) Pascal Lebrun (pages 8, 9) Chantal Montellier (pages 4, 5, 12) Norma (page 18).



est assuré auprès de toute cette clientèle de droite qui se repaît d'anticommunisme et d'antisocialisme. Triste reniement pour un homme qui fut, il y a quelques années, candidat aux élections législatives sous les couleurs de la Fédération de la gauche, alliée au Parti communiste.

Tout le raisonnement du Revel d'aujourd'hui ne repose que sur une seule idée : le communisme, c'est le stalinisme ; il ne changera jamais nulle part ; tous ceux qui s'allient avec lui s'en font les complices ; ils entraînent leur pays à la catastrophe et courent eux-mêmes à leur perte. Pour dire cela en 400 pages, l'auteur n'hésite pas à récrire l'Histoire, celle du Chili auquel il consacre des pages qui ne sont qu'une longue insulte à la mémoire de Salvador Allende, celle du Portugal où il « oublie » seulement que ce pays n'est sorti du fascisme que depuis vingt mois et que, pour y construire la démocratie, les socialistes portugais mènent avec persévérance une lutte dont il faut une certaine audace pour affirmer qu'elle est suicidaire.

Le Parti socialiste français n'a pour ce qui le concerne guère besoin de répondre à Revel car les faits répondent pour lui. Alors que le courant socialiste en France était il y a six ou sept ans tombé au plus bas — qu'on se souvienne des élections présidentielles de 1969 — c'est le choix fait de la rupture avec toute idée de troisième force, de l'union de la gauche, du programme commun, qui a amené le Parti socialiste au niveau où il se trouve aujourd'hui et qui en fait — tous les sondages et toutes les élections partielles le confirment — le premier parti de France.

C'est aussi cette progression du Parti socialiste et le fait qu'il soit redevenu un puissant instrument d'expression des aspirations des travailleurs qui a accéléré l'évolution du Parti communiste et provoqué en son sein un débat qui l'amène à prendre de plus en plus de distances à l'égard de l'Union soviétique et à abandonner du même coup un certain nombre de schémas dont nous disons depuis longtemps qu'ils ne correspondent pas à la situation dans laquelle nous sommes placés en France.

Quelles que soient les difficultés — que nous connaissons mieux que personne — de l'union de la gauche, c'est ce choix stratégique qui a redonné toutes ses chances au socialisme démocratique dans notre pays. Mais c'est précisément ce qui gêne Revel et l'hebdomadaire qui en a fait son maître à penser. En tentant de démontrer que l'alliance avec les communistes est impossible, ces adeptes du « capitalisme moderne » ne songent en fait qu'à maintenir éternellement au pouvoir la droite prétendument « libérale », incarnée aujourd'hui par Giscard d'Estaing. Et s'ils se répandent en éloges sur la social-démocratie — sans d'ailleurs beaucoup insister sur ce qu'elle a pu réaliser, par exemple en Suède, au moins en ce qui concerne la réduction des inégalités — ils retiennent surtout le fait que là où elle est au pouvoir elle n'a pas mis en cause les structures économiques du capitalisme. A partir de là, il y a dans ce qu'écrit Revel une forte dose de mauvaise foi, une étonnante somme d'erreurs mais en même temps une certaine logique.

Une logique qui est exactement à l'opposé de la nôtre et à laquelle l'Histoire est en train de donner tort.

CLAUDE ESTIER

PORTRAIT D'UN INCARCERE

A l'heure où j'écris, ils sont encore dix, « démoralisateurs de l'armée », soumis à la morale des prisons. On dit leurs dossiers vides... Vont-ils enfin être tous libérés ? J'en connais un : Yann Moussin. Depuis quatre semaines sa famille, ses amis attendent que la porte de la Santé le rende à l'évidence de ce qu'il est...

Yann Moussin, c'est un jeune professeur de philosophie du lycée de Nîmes, ce qu'on appelle une conscience professionnelle, et beaucoup plus encore. Il a suffi que la police l'enlève à son métier, a éclaté l'amitié chaleureuse de ses collègues. De ses élèves : ils ont témoigné par leur indignation que l'homme qui vivait avec eux était de cette sorte, miroir où les adolescents guettent leur intelligence à se construire, présence qui les rend plus présents au monde, cette sorte d'éveilleurs dont on se souvient toujours, si on a eu la chance de les trouver, à l'entrée de la vie, là où la raison d'Etat aimerait bien placer des pions.

C'est aussi une conscience politique, très évidemment. Non pas un homme de parti, mais un homme de justice (l'étrange mot qui s'impose à la plume en ces circonstances) et à ce titre compromis d'honnêteté en plusieurs dénonciations d'injustice sociale. Il y en a bien d'autres, de ces résistants alertés. Il n'est pas des plus en vue, peut-être. Mais il est des plus purs.

Enfin, Yann, c'est l'écrivain qui a pris Tristan Cabral comme voix décalée pour dire en poésie ce que sa conscience lui dictait (1). Il a suivi Cabral dans l'aventure de vivre jusqu'au monde asilaire, jusqu'à l'hôpital de Quissac pour y mourir en 1972. Il a écrit ainsi un grand livre où on peut le lire lui-même, Cévenol heureux entre ses protestants bibliques de la montagne libre, révolté de la misère des peuples massacrés par le monde, fulgurant de « violence de terre », du Kurdistan à Prague en passant par l'Occitanie.

Je ne veux pas faire à Yann Moussin un sort distinct, dans l'opinion, de celui des autres incarcérés de cette affaire. Mais, puisqu'il est poète, je le cite, pensant à tous :

« Pourquoi est-ce qu'on nous traque
par des réponses-à-tout
dès qu'au flipper de la vie
s'allument les poings de l'interrogation ? »

ROBERT LAFONT

---

(1) Tristan Cabral : « Ouvrez le feu ! », préface de Yann Moussin (Editions Plasma, Paris, 1974).



CONCORDE: LE «COMPLOT» DE L'ELYSEE

L'avenir de Concorde se joue ici même, en France. Non pas à la Maison Blanche, comme la thèse du « complot » américain voudrait le faire croire, mais à l'Elysée.

«Concorde ? C'est du rêve ! » Le jugement est tombé. Ce n'est pas William Coleman, le secrétaire d'Etat américain aux Transports, qui l'a prononcé, mais René Ravaux, P.d.g. de la Snecma et nouveau membre du conseil d'administration de l'Aérospatiale ! Ce qui fait dire aux salariés de l'entreprise : « Ce n'est pas aux U.s.a. que l'avenir se joue. Depuis des années, tout le monde sait que les Américains ne veulent pas acheter — ni laisser acheter — Concorde. C'est en France pourtant que les décisions devraient être prises. Veut-on, oui ou non, briser le diktat américain ? ».

Tout est là. Derrière le cinéma à grand spectacle monté autour du procès Concorde, c'est toute une vision de l'industrie française que l'on cache. A Washington, depuis le 5 janvier, les représentants des gouvernements anglais et français, les constructeurs et les utilisateurs (Air France et British Airways) tentent de s'expliquer. Et la presse française découvre avec délices le « complot » américain. L'ennui, c'est que le véritable complot a eu lieu il y a bien longtemps et que le « procès » de Washington n'est là que pour permettre au rideau de tomber. Malgré cela, on parle des Américains « dépités », jaloux d'un produit franco-anglais, ou désireux de sauver leur environnement des méfaits d'un tel appareil. De jour en jour, on fait de Coleman un symbole. De son intégrité, de sa décision dépendrait l'avenir de l'aviation française.

Dernier sursaut

Redevenons sérieux. Depuis longtemps, les Américains sont opposés au Concorde. Pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la « jalousie » ou la défense de l'environnement. Mais, tout simplement, pour sauvegarder leur monopole sur les long-courriers et leur quasi-monopole sur les moyens ou les court-courriers. Car derrière la technologie, le panache, il y a l'argent ; et les dollars ont plus d'importance que les rêves d'un ingénieur ou l'adresse d'un ouvrier. Quelques chiffres suffisent à mieux comprendre. De 1959 à 1974, les compagnies aériennes régulières européennes ont acheté 1 337 avions. Dont 790 aux Etats-Unis. En 1973, sur 91 avions achetés, 88 l'avaient été aux Américains et, en 1974, sur 51 avions, 49 l'étaient.

C'est ce monopole que les Américains veulent conserver. Et, pour cela, tous les moyens sont bons. D'autant que, sur le créneau du supersonique, Concorde est seul. Les Soviétiques fabriquant le TU 144 pour leurs propres lignes et le S.s.t. américain n'ayant pas vu le jour, le danger était grand. Il y fut paré. Très simplement. Les compagnies américaines prirent des options et le total des Concorde « presque » commandés grimpait chaque jour. Puis, avec un bel ensemble, elles résilièrent leurs options, sous des prétextes divers, entraînant les autres compagnies dans leur sillage. Dans le même temps, l'Administration américaine multipliait les pressions. Incapable de résister à une véritable guerre économique, les gouvernements français et anglais allaient plier, réduire leurs ambitions. Une des premières décisions de Valéry Giscard d'Estaing comme président de la République fut d'autoriser la construction jusqu'au 16e appareil. Le dernier sursaut. D'ici à la fin du mois, pour ne pas interrompre la chaîne, pour ne pas disperser les équipes et l'outillage, il faudrait décider de la suite du programme, autoriser la construction d'autres appareils. Car, pour vendre, il faut construire...

Tout se joue là. Il ne fait aucun doute qu'après un délai suffisant pour que la fabrication de Concorde ne reprenne pas, les Américains autoriseront l'appareil à se poser chez eux. A ce moment-là la « flotte commerciale » des Concorde fera la preuve qu'un public existe, que ce type d'appareil est rentable, qu'il ne met pas « fin au ciel bleu ». Les riverains des aéroports se seront habitués. Mais les transporteurs ne pourront pas en acheter. Ayant arrêté les chaînes, on n'en fabriquera plus. Alors, les Américains proposeront aux Français de participer à la construction d'un « Super-Concorde ». Ils utiliseront l'expérience accumulée et offriront à l'Aérospatiale de devenir une « sous-traitante ». Et triomphera le supersonique aux couleurs — et surtout aux bénéfices américains. Rien de bien nouveau dans ce scénario. Il y a trois ans, en février 1973, « l'Unité » le démontrait...

Pendant ce temps, l'aéronautique française joue les peaux de chagrin. A l'exception de Dassault qui, fabriquant ou non ses appareils, fait des bénéfices, le plan de charge des usines de l'Aérospatiale diminue. Et, depuis le 9 décembre, le personnel s'interroge sur la signification des propos du général Jacques Mitterrand lors de sa nomination comme président de la firme, après une vacance du pouvoir que le gouvernement a laissé durer deux mois, ce qui dénote le peu de cas qu'il fait des problèmes de l'Aérospatiale et de Concorde. Parlant de son arrivée le nouveau président avait confié aux journalistes : « Je ne suis pas venu sans biscuits ». Surprenant, de la part d'un homme dont l'humour semble être la vertu cardinale : n'a-t-il pas expliqué que, d'après le portrait-robot qu'on lui en avait tracé, le président de la Snias devait être un financier de haute réputation, un gestionnaire d'une notoriété internationale, un chef d'entreprise ayant l'expérience de la direction d'une affaire considérable, pour conclure par cette formule lapidaire : « toutes ces conditions ayant été énumérées, il a paru évident que j'étais l'homme de la situation » ?

Or, sauf décision — étonnante — du gouvernement, il faudra au nouveau président une pleine caisse de biscuits pour faire fonctionner normalement son entreprise. Un simple tour d'horizon le prouve.

« S'arranger » avec Dassault

Côté financier, cela va mal. En 1970, avec un bénéfice de 41 millions de francs, la Snias supportait 146 millions de frais financiers. En 1971, l'entreprise était encore bénéficiaire. Mais les frais financiers montaient à 185 millions. En 1972, le déficit arrivait (-13 millions). Les frais financiers continuaient à croître (205 millions). En 1973, toujours plus de déficit, toujours plus de frais financiers (303 millions). En 1974, le déficit était de 364 millions, les frais financiers de 471 millions. Et, en 1975, ils seraient encore plus élevés.

→



LES ANGOISSES de CONCORDE





LES «MEFAITS» DE CONCORDE

Le bruit. La destruction de la couche d'ozone. La « sécurité ». Ce sont les trois grands chefs d'accusation qui pèsent sur Concorde. C'est à partir d'eux que William Coleman, secrétaire aux Transports aériens, doit décider si le supersonique européen aura le droit de se poser aux U.s.a.

▶ Le bruit. Concorde est bruyant. Tout comme l'étaient les premiers Boeing 707 ! Conçu avant les accords de 1971 sur la limitation du seuil sonore autorisé à proximité des aéroports, l'appareil a été pensé en fonction des habitudes de l'époque. C'est bien évidemment regrettable. Mais, détail passé le plus souvent sous silence, 70 % de la flotte aérienne civile est composée d'avions à réaction aux caractéristiques sonores équivalentes à celles du supersonique. Par rapport au DC 8 ou au 707, ce dernier est un peu plus bruyant au décollage, un peu moins à l'atterrissage.

Cette flotte de subsoniques ne sera remplacée qu'en 1990, c'est-à-dire au moment où le supersonique de la deuxième génération — moins bruyant grâce aux études réalisées d'ici là — arriverait sur le marché. La « dispute » autour du bruit a donc une base réelle. Mais, interdire Concorde à cause des « tempêtes sonores » qu'il déclenchera impliquerait que la même interdiction soit prononcée pour la majorité des appareils subsoniques de la première génération. Ce qui aboutirait à résoudre le problème du « remplissage » que se posent les compagnies de transport : les aéroports, faute d'avions opérationnels, se videraient. C'est peut-être une chance pour le « France »...

▶ La couche d'ozone. On atteint là la bataille d'experts par excellence. Tout autour de la Terre existe une couche d'ozone qui filtre les rayons ultra-violets. Concorde a été accusé de la détruire en la traversant. Or cet ozone est utile : il limite les rayonnements solaires que nous recevons. Les Américains ont « calculé » que Concorde provoquerait, en détruisant cette couche-tampon, 200 cancers de la peau supplémentaires par an aux Etats-Unis. Mais ils ont oublié de calculer, si leur hypothèse était exacte, combien de cancers de la peau ont été causés par les avions supersoniques militaires qui volent à la même altitude, et il y en a un peu plus de 15 000, ou par le Boeing 747 SP, qui lui aussi emprunte les mêmes routes. Faut-il croire que cet « oubli » est accidentel ?

De plus, tous les experts ne sont pas d'accord. L'Organisation météorologique mondiale vient de publier un communiqué précisant qu'« en raison de leur altitude de vol relativement basse, de l'ordre de 17 kilomètres, et de leurs effectifs restreints, 30 à 50 en projet, les supersoniques de transport ne devraient pas avoir d'effet significatif sur la couche d'ozone. » D'autres experts ont pris une position plus radicale : selon eux, la couche d'ozone s'épaississant, il serait souhaitable que Concorde la détruise...

▶ La sécurité. Dernier pavé dans la mare : celui de John Leyden, président de l'Association des contrôleurs aériens américains. Selon lui, l'appareil n'ayant plus que 35 minutes de réserve de kérosène en arrivant à Washington, cela imposerait « de nouvelles méthodes de la part des contrôleurs ». Autrement dit, « lorsque Concorde arrivera, il faudra faire vite. Sinon... »

L'Aérospatiale a rappelé que Concorde a réalisé 24 vols avec passagers entre Paris et Caracas — 6 700 km, contre 6 250 pour Paris-Washington — sans problème. Et l'Agence fédérale américaine de l'aviation a déclaré que les réserves de l'appareil seraient suffisantes pour effectuer un atterrissage en toute sécurité. En effet, Concorde disposerait d'une réserve d'une heure, non compris la réserve de détournement en arrivant au-dessus de Washington. De plus, à son altitude de vol, il ne subira pas les vents contraires qui ralentissent souvent les subsoniques qui volent à 10 km d'altitude.

Alors ? Il est vrai que Concorde subit un certain nombre de handicaps. Le bruit, on l'a vu. Puis son rayon d'action : s'il peut en toute sécurité relier Paris à Washington, il ne peut pas relier Francfort à la capitale fédérale des U.s.a. ; commercialement, c'est gênant. Tout comme l'est le nombre de sièges (Air France : 100 passagers) Ces deux derniers points constituent un véritable handicap. Le reste...

Détail significatif : les frais financiers sont davantage causés par le programme Airbus — un appareil qui se vend — que par le programme Concorde. Ce qui fait dire à certaines mauvaises langues : « Ne fabriquons plus rien et nous ferons des bénéfices. » La seule solution pour faire cesser cette situation alarmante : que l'Etat dote la Snias en capital afin que le recours à l'emprunt ne soit plus la règle. Peut-être va-t-il, enfin, le faire. Mais jusqu'à présent, ne pouvant pas donner de l'argent à tout le monde, le gouvernement a toujours choisi Dassault. La dernière opération, intégrée au plan de relance de Giscard d'Estaing : 9 millions pour la Snias, affectés au super-Puma, 450 millions à Dassault, pour le Falcon 50, pour qui on n'est pas sûr qu'un marché existe.

Côté programme, c'est pas la joie. Il y a — encore — Concorde. Mais, sauf sauvetage de dernière heure, ce sera plutôt court. Et, à part les hélicoptères (27 % du chiffre d'affaires) et les engins (20 % du chiffre d'affaires) — il y a toujours un petit conflit quelque part — les perspectives sont sombres. Si l'Aérospatiale dispose d'atouts potentiels non négligeables — le programme Airbus A 300 et ses dérivés — elle se trouve placée devant des choix sans cesse retardés qui conditionnent son avenir.

▶ Faut-il créer un secteur avions militaires, rénover un appareil comme le Fouga Magister, ou étudier une ou plusieurs versions militaires (transport de troupes ou avion tanker, à partir de l'Airbus A 300 B) ?

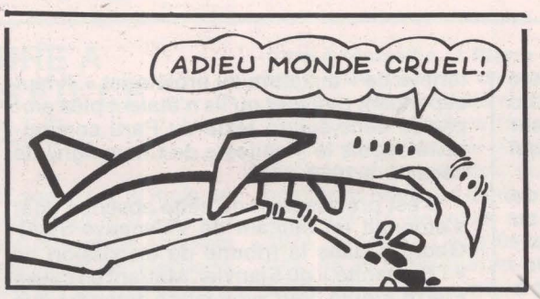
▶ Faut-il « s'arranger » avec Dassault, se partager le marché à la fois pour les dérivés d'Airbus — et de Mercure — ou pour Corvette ?

▶ Faut-il croire qu'une entente européenne est encore possible, alors que visiblement personne n'en veut ?

En résumé que faut-il faire puisque, à part Concorde, qui risque fort de n'avoir pas d'avenir industriel, de l'Airbus, qui se vend — 53 ont été commandés — lentement et de Corvette qui ne se vend pratiquement pas, rien n'est prévu ni étudié ? Or, depuis longtemps, personne ne répond à ces questions. Surtout pas le gouvernement, qui est directement impliqué dans les choix « stratégiques » que devrait faire la firme.

« Au bureau d'études de Toulouse, on glande ; à celui de Suresnes, on manifeste ».







Pour cet ingénieur, les choses sont claires : les bureaux d'études n'ont pas de projets et certains, comme celui de Suresnes, sont même menacés d'éclatement. Lorsque l'on sait le temps nécessaire entre un projet et sa réalisation industrielle, il y a de quoi s'inquiéter pour l'avenir de la Snias. Et si le programme Concorde passe à la trappe, il faudra bien savoir quels sont « les biscuits » dont parle le nouveau président.

Car rien ne pourra être fait si l'on refuse d'admettre qu'une industrie aéronautique française ne peut que se heurter à l'hégémonie américaine. Pour n'importe quel programme, tout comme pour Concorde. L'échec de Dassault avec le Mirage F 1 montre bien que les Etats-Unis ne se limiteront pas à défendre une hégémonie « civile ». Car la crise du transport aérien a eu sur les constructeurs d'outre-Atlantique de lourdes conséquences. Les causes de cette crise ne résident pas, même si cela est devenu un facteur aggravant, dans l'augmentation du prix du carburant, mais dans la situation de surcapacité des flottes des grands transporteurs, surcapacité intervenant au moment où la baisse du trafic aérien s'est fait sentir. Car les gros porteurs, mis en ligne au nom d'une hypothétique démocratisation du transport aérien, ont de plus en plus de difficultés à être remplis. Aux Etats-Unis, la réponse fut brutale : en premier lieu l'arrêt du progrès technique fut énergiquement appliqué. Ce qui explique que, dans l'optique des Américains, « sortir » Concorde aujourd'hui soit une hérésie. C'est que le dollar prime tout.

Et c'est à cause de cela que Concorde devrait — ou aurait dû — être considéré comme l'atout principal de l'industrie aéronautique française. Pour les long-courriers, c'est le seul programme en cours assurant un monopole à ses constructeurs et aux compagnies qui l'utilisent. Car, interrogés par l'Ifop, en octobre dernier, les chefs d'entreprise français ont montré qu'une clientèle existait bel et bien : 60 % des entreprises considèrent que la mise en service de Concorde les obligera à repenser leur conception des voyages d'affaires à longue distance. Et 20 % d'entre elles — il n'y en avait que 9 % en 1971 — sont décidées à utiliser, aux tarifs actuels, le supersonique. On peut mesurer à quel point le « défaitisme » à l'égard de Concorde relève plus d'une incapacité à concevoir un conflit avec les Etats-Unis — avec une issue victorieuse — que d'une analyse lucide des atouts de l'appareil. La seule réponse au « complot » américain étant le lancement d'une nouvelle tranche d'appareils afin d'assurer la crédibilité du programme, on s'aperçoit au bout du compte que tout se joue ici même, en France. Non pas à la Maison Blanche, mais à l'Elysée.

Tout comme se joue à l'Elysée l'avenir de la coopération franco-soviétique. Les accords signés en ce domaine par Giscard d'Estaing en octobre 1975 permettent en effet beaucoup de choses. Entre autres, de construire sous licence le Yak 42 — le créneau est vide — en échange d'une pénétration des appareils français dans les pays du Comecon. Ce qui pourrait constituer un marché de taille.

Il serait encore temps de « sauver » Concorde. Encore temps de définir et de vendre toute une « famille » autour d'Airbus. Il serait encore temps d'assurer à la Snias la possibilité de jouer un rôle majeur. Mais, selon les décisions qui seront prises d'ici à la fin du mois, les jeux seront faits. L'industrie aéronautique française sera pour l'essentiel, malgré son prestige, réduite à jouer un rôle de sous-traitant. Coleman n'y sera pour rien. Giscard d'Estaing, pour beaucoup.

GUY PERRIMOND

LES «BIENFAITS» DE CONCORDE

Les « retombées technologiques », c'est quoi ? Avec Concorde, l'expression a fait florès. Seulement bien peu de gens mesurent l'importance, pour l'industrie nationale, d'un programme tel que celui du supersonique.

Les « retombées », que l'on appelle encore la rentabilité indirecte, sont difficiles à comptabiliser : éparpillées dans le temps et l'espace, les emprunts faits à un programme de prestige passent souvent inaperçus. Pour Concorde, le bilan, s'il est loin d'être terminé, est déjà impressionnant. Tout d'abord, le millier d'entreprises françaises et anglaises qui ont participé à la construction des appareils ont dû être dotées d'outillages nouveaux pour résoudre des problèmes nouveaux. Outillages qu'elles utilisent pour tous leurs travaux. Cela est évident.

Ce qui l'est moins, c'est que l'industrie de l'aluminium a élargi la gamme de ses produits grâce à Concorde. Et que l'équipement ménager utilise déjà les alliages mis au point pour le supersonique. Puis il y a le verre le plus résistant du monde, des plastiques et des peintures présentant une meilleure sécurité contre l'incendie. Ça, c'est pour la vie de tous les jours. Avec les voitures et les chemins de fer qui bénéficient des progrès réalisés sur les freins, les pneus, les accumulateurs.

L'industrie française a largement bénéficié du programme. Les machines-outils à commande numérique ont été introduites en France à cette occasion. Depuis plusieurs firmes en exportent. Aux Etats-Unis et en Union soviétique ! A cela s'ajoute l'usinage chimique, le soudage par bombardement électronique, le traçage par ordinateur. Derrière les termes techniques se cachent de petites révolutions technologiques utilisées aujourd'hui dans différents secteurs. La miniaturisation des ensembles électroniques a eu des débouchés en médecine : les stimulateurs cardiaques et les membres artificiels doivent beaucoup au supersonique. La marine — les pétroliers géants en particulier — utilise des distancemètres mis au point grâce aux radioaltimètres de Concorde et les constructeurs d'ordinateurs ont emprunté pour les mémoires à disques magnétiques des techniques mises au point pour les systèmes de navigation de l'appareil franco-anglais. Les turbines à gaz des turbo-trains, les installations électrogènes industrielles et certains types de vedettes rapides doivent aussi beaucoup au supersonique. Puis il y a les utilisations « aéronautiques ». L'Airbus, de sa conception aux essais, a emprunté des études faites pour Concorde.

On le voit, Concorde n'est pas qu'un avion. Les « grandes cathédrales industrielles » ont parfois des retombées sur lesquelles on fait silence. Préférant parler du prix de la « cathédrale ». Qui, dans le cas du Concorde, n'atteint pas, et de loin, celui des sous-marins nucléaires...

LE VOCABULAIRE ET LE FOND

Le Comité central du Parti communiste se réunit ce vendredi pour entendre un rapport de Georges Marchais sur l'état de préparation du 22e congrès, qui s'ouvrira le 4 février à Saint-Ouen.

Depuis le 11 novembre dernier, date de publication du document préparatoire au congrès, la discussion à l'intérieur et à l'extérieur du P.c.f. a rebondi à plusieurs reprises de façon spectaculaire, que ce soit à propos du film de T.f.1 sur les camps de travail en Union soviétique ou après la renonciation par Georges Marchais à l'expression quasi théologique de « dictature du prolétariat ».

Le paradoxe, c'est que la discussion animée qui se poursuit actuellement dans les cellules et les sections du P.c.f. porte beaucoup plus sur ces deux questions que sur le document lui-même, qui ne les évoquait pas. On peut donc penser que le congrès de Saint-Ouen s'achèvera par l'introduction dans le texte présenté par Jean Kanapa de plusieurs adjonctions fournies par l'actualité en elle-même ou par une actualité un peu sollicitée.

C'est, en effet, de façon assez soudaine qu'ont surgi les prises de position qui amènent actuellement le Parti communiste à prendre des distances avec certaines réalités soviétiques. En quelques semaines, l'affaire Pliouchtch, sur laquelle le P.c.f. a dû intervenir au lendemain du meeting organisé le 23 octobre à la Mutualité pour la libération du mathématicien ukrainien, puis le film sur les camps de travail ont amené l'ensemble de la direction du Parti à une dénonciation des atteintes aux libertés commises en U.r.s.s., dénonciation qu'Aragon était seul à assumer il y a dix ans quand il s'élevait contre le « crime d'opinion » sanctionné par les condamnations des écrivains Siniavski et Daniel.

Même si cette question de la liberté en U.r.s.s. n'occupe qu'une place limitée dans la tribune de discussion de « l'Humanité » et de « France nouvelle » — preuve, peut-être, que les nouveaux militants entrés au P.c.f. depuis 1968 et qui sont aujourd'hui près des deux tiers au total sont beaucoup moins sensibilisés que les anciens aux problèmes soviétiques — il serait étonnant que la question ne soit pas évoquée d'une manière ou d'une autre dans trois semaines à Saint-Ouen.

Depuis Champigny

L'actualité sollicitée, c'est celle qui permet au Parti communiste, à l'occasion de son congrès, de procéder à une révision de son vocabulaire idéologique, révision dont l'aspect le plus spectaculaire porte sur les termes de « dictature du prolétariat ». Il faut cependant rappeler qu'ils n'étaient plus employés dans aucun texte du Parti communiste depuis le manifeste de Champigny de décembre 1968.

C'est précisément de cette absence dont s'étonnait un militant de Villeneuve-Saint-Georges dans la tribune de discussion de « l'Humanité » du 5 janvier. Mettant en cause Pierre Juquin pour avoir laissé entendre que la dictature du prolétariat était dépassée, ce militant affirmait qu'« elle est une étape essentielle dans la construction du socialisme » et rappelait qu'elle figure toujours en page 6 du fascicule des statuts du Parti, dont la modification n'est pas à l'ordre du jour du congrès.

Dans la même tribune et répondant à un texte publié un mois plus tôt par le secrétaire de la Fédération de Saône-et-Loire, Lucien Bossu, partisan lui aussi de l'abandon de la formule « dictature du prolétariat » qui « masquerait le caractère démocratique du pouvoir exercé par la grande majorité du peuple », un militant de Châtenay-Malabry se fondait sur les explications de Lénine pour souligner que dictature du prolétariat signifie « que la classe ouvrière, après avoir brisé l'ancien appareil d'Etat, se donne tous les moyens d'un nouvel appareil d'Etat à elle pour déposséder les classes dirigeantes de leurs moyens de domination économiques, politiques et idéologiques ».

C'est alors un militant d'Epinay-sous-Sénart — là même où Pierre Juquin avait prononcé les paroles qui le faisaient mettre en cause — qui revenait à la charge le 7 janvier, pour dire que les mots « dictature » et « prolétariat » ne conviennent plus à ce que le Parti communiste entend exprimer aujourd'hui. Terrain admirablement préparé donc pour Georges Marchais qui, le soir même, à Antenne 2, rejetait à son tour les deux mots dans la même foulée.

Ce qui n'a peut-être pas suffi à trancher le débat dans les cellules, puisque dans « l'Humanité » du 13 janvier un militant de la Fédération de l'Ain revient sur la question pour porter un jugement plus nuancé.

« Les communistes n'ont pas le fétichisme des mots. Mais, en l'occurrence, est-ce le mot qu'ils abandonnent ou le contenu de classe du concept qu'il recouvre ? Le mot peut être discuté. Que le terme dictature soit aujourd'hui chargé d'une signification historique qu'il n'avait pas du temps de Marx ou de Lénine, et qui le rend difficilement supportable, est d'autant plus indéniable pour les communistes qu'ils ont toujours été, dans tous les pays, au premier rang de la lutte contre toute dictature. Mais ce qu'il signifie lorsque Marx, Engels et Lénine l'emploient à propos de l'Etat socialiste, c'est qu'il ne saurait être question de cogérer la société avec les représentants du grand capital : la classe ouvrière et ses alliés ne peuvent ni ne doivent partager avec les anciens exploiteurs le pouvoir qu'ils auront conquis. Aujourd'hui comme hier, cela reste valable. L'oublier dans les faits, ce serait tout simplement créer les conditions pour que le socialisme ne soit qu'illusion ou abus de langage. »

Au fond, le problème se trouve ainsi assez bien posé. Car la vraie question est de savoir si la révision entreprise par le P.c.f. concerne à la fois le vocabulaire, ce qui est certain, et la définition de la classe ouvrière ainsi que la conception même de l'exercice de la démocratie socialiste, ce qu'il est plus difficile d'affirmer.

Mais qu'un tel débat se déroule aujourd'hui sur la place publique, qu'il ait supplanté la polémique de mauvais aloi engagée l'an dernier contre le Parti socialiste montre le chemin parcouru en quelques mois seulement. En ce sens, le 22e congrès a toute chance de marquer une date importante dans l'histoire du Parti communiste et ce qui s'y passera ne saurait être indifférent à ceux qui ont choisi l'alliance avec lui.

ANTOINE VIOLET

Un bon baromètre

Réunis toute la journée de samedi à Paris autour de François Mitterrand et de plusieurs membres du secrétariat national, les secrétaires fédéraux du P.s. ont fait le point à la fois des problèmes qui sollicitent l'attention du Parti et sur ceux qui touchent à son fonctionnement interne. Les interventions ont souligné la progression de l'audience du Parti dans toutes les catégories sociales, mais aussi les difficultés rencontrées, notamment de la part des militants communistes, pour l'implantation de sections socialistes dans les entreprises. La prochaine bataille des élections cantonales est considérée par tous comme un test intéressant, dans la mesure même où il y aura beaucoup plus de candidats socialistes qu'il y a six ans.

Différentes suggestions ont été faites au cours du débat pour améliorer à la fois la diffusion de « l'Unité » et la communication à l'intérieur du Parti, qui doit gagner en rapidité et en efficacité. Au total, cette réunion de ceux qui sont « la constance dans l'action » est apparue comme un bon baromètre, à consulter au moins deux fois par an.

changer la vie politique en France

L'ANNUAIRE DE LA C.I.A.

La publication dans « Libération » de mardi d'une liste de 32 agents de la C.i.a. en poste à Paris a provoqué un évident embarras à l'ambassade américaine où, plutôt que de démentir l'information, on s'est borné à indiquer à titre officieux que la liste en question date de quelques mois et que plusieurs des personnes citées ont, depuis, quitté la France.

Ce document contribue en tout cas à montrer que notre pays n'est pas épargné par les activités de la C.i.a., dont on sait quelles ont été les conséquences ailleurs, que ce soit, par exemple, au Chili ou, plus près de nous aujourd'hui, au Portugal ou en Italie. Sans doute la C.i.a. a-t-elle des missions différentes en France, qui est plutôt pour ses agents une plaque tournante vers l'Afrique et le Proche-Orient. Mais les révélations de « Libération » sont gênantes pour elle et, tout autant, pour certains services français. En particulier ceux du Sdece dont on connaît les liens étroits avec la C.i.a., liens à propos desquels Georges Fillioud, député de la Drôme, vient précisément de demander au Premier ministre de s'expliquer devant l'Assemblée nationale.

U.S. COME HOME

Pour que la capitale retrouve « une certaine tranquillité » face aux manifestations de violence, le conseiller de Paris Gilbert Gantier a trouvé la solution : des milices armées... et étrangères, de surcroît. Il suggère en effet, dans une question écrite au préfet de police, qu'« à l'instar de l'ambassade des Etats-Unis, qui assure sa propre garde à l'entrée de ses locaux, on demande une même surveillance aux ambassades ou délégations étrangères » ! A croire que l'exemple américain systématisé tourne bien des têtes, y compris celle de cet ancien dirigeant de la Chambre patronale des pétroliers et suppléant du général Stehlin.

RUPTURE A MARSEILLE ET LILLE

Ce n'est pas avant le mois de mai prochain que le P.s. fixera dans une Convention spéciale sa stratégie pour les élections municipales de 1977. Mais il y a un an déjà que le Congrès de Pau a fixé les lignes de cette stratégie : aucune alliance avec des représentants de la majorité présidentielle, listes d'union de la gauche ou, dans certains cas à déterminer,listes limitées à des socialistes, des radicaux de gauche et des personnalités approuvant le programme commun.

Les décisions que Gaston Defferre à Marseille et Pierre Mauroy à Lille viennent de prendre presque simultanément en retirant leurs délégations à leurs adjoints centristes ou indépendants confirment donc que les coalitions réalisées dans un certain nombre de villes en mars 1971, avant le Congrès d'Epinay, ne se reproduiront plus. Il s'agit bien d'une rupture politique, a expliqué Mauroy, en rappelant que le choix de l'union de la gauche fait par le P.s. n'était pas de circonstance mais constituait une option fondamentale.

Le P.c.f. semble avoir été surpris par les initiatives de Defferre et de Mauroy. Tout en leur reprochant de ne pas aller assez loin, il prend acte qu'une situation nouvelle vient d'être créée.

LA HIERARCHIE ET LE SYNDICAT

Le premier vice-président du tribunal de grande instance de Pontoise, Roignault, a pu constater que les entraves à la liberté syndicale dans la Justice n'ont pas cessé. Alors que ses fonctions l'appellent à remplacer le président du tribunal en cas d'empêchement de ce dernier, la hiérarchie entend s'y opposer. Il est vrai qu'à ses yeux Roignault a le grand tort d'être délégué de la section du Syndicat de la magistrature de Pontoise. Aussi le président Tarabeux a-t-il convoqué l'assemblée générale du tribunal pour la faire se prononcer sur l'incompatibilité entre les deux fonctions de président et de délégué syndical. La section du Syndicat de la magistrature de Pontoise a immédiatement réagi pour relever l'incompétence de l'assemblée générale sur ce problème et s'étonner d'une telle intervention dans la vie du syndicat.

ECOLE ET SOCIALISME

Le mouvement Ecole et Socialisme vient de faire paraître le premier numéro de sa revue — qui porte le même titre. L'éditorial situe clairement l'entreprise : il s'agit de parler « d'éducation dans la perspective du socialisme, d'éducation et pas seulement d'enseignement ». Une large part sera donc consacrée aux moyens de communication de masse, au cadre de vie, à l'urbanisme, etc. La revue entend « analyser l'évolution en profondeur du système éducatif, la tendance au durcissement de l'appareil bureaucratique, de la hiérarchie des savoirs et des fonctions, donc de la sélection » ; à l'inverse, elle vise à être « le témoin des efforts pour briser le carcan ».

On relève, parmi les membres du comité de rédaction, la présence de dirigeants du Syndicat national des instituteurs, de la Fédération de l'Education nationale et de la Fédération Cornec de parents d'élèves, ainsi que celle de membres du Comité directeur du Parti socialiste, tels Bernard Derosier, Raymond Vaillant, Jacques Guyard et Jacques Fournier (29 bis, rue du Colonel-Rabier, 58200 Cosne-sur-Loire).

L'AIDE AU CHILI

En rejetant la requête du groupe parlementaire socialiste, le Conseil constitutionnel vient de rendre, sur les crédits d'aide à la junte chilienne, une décision qui l'a amené à sortir des limites de sa compétence.

En effet, il a introduit dans notre droit constitutionnel deux nouvelles catégories d'accords internationaux non prévus par les textes : les « accords techniques » et les « accords particuliers ». Ces accords, négociés et conclus secrètement, ne sont ni publiés au Journal officiel, ni communiqués au Parlement. Les dépenses qui en résultent ne sont pas individualisées dans les documents budgétaires. Ainsi, le contrôle du Parlement se révèle pratiquement impossible.

Pour dispenser le gouvernement et sa majorité d'un débat et d'un vote où ils auraient dû publiquement prendre parti, face à l'opinion démocratique nationale et internationale, le Conseil constitutionnel a arbitrairement sollicité les textes, en diminuant les pouvoirs du Parlement en matière de contrôle budgétaire et de politique étrangère et en autorisant le gouvernement à se soustraire aux obligations qui lui sont faites par l'article 53 de la Constitution, selon lequel les accords qui engagent les finances de l'Etat ne peuvent prendre effet qu'après avoir été approuvés par le Parlement.

Le groupe du Parti socialiste et des Radicaux de gauche va étudier les modifications qu'il convient d'apporter à la loi organique sur les lois de finances afin que désormais, aucun accord financier international ne puisse plus échapper au contrôle que la Constitution a clairement confié aux élus du suffrage universel.

Meetings du P.S.
avec
FRANÇOIS MITTERRAND
à PAU
(Palais de la Foire)
Vendredi 16 janvier, 21 h
à AGEN
(Stadium Municipal)
Samedi 17 janvier 21 h.

Edmond Maire : « Le pouvoir giscardien n'a plus de politique, il ne lui reste que la répression »

L'UNITE : Pour beaucoup de syndicalistes et de militants politiques, la grande question de ce début d'année, et la grande inquiétude, c'est la dégradation des libertés. Est-ce aussi votre avis ?

EDMOND MAIRE : Oui, absolument. L'évolution de l'état des libertés est directement liée à celle de la crise. En ce début 1976, on peut dire que gouvernement et patronat ont échoué dans leurs projets pour l'année 1975. Ils voulaient en imposant l'austérité, restructurer l'économie, rétablir les taux de profits extérieurs et améliorer la compétitivité par rapport à la concurrence étrangère. Ils n'ont pas réussi, comme ils l'auraient voulu, car les travailleurs ont manifesté une résistance très forte à la dégradation de l'emploi et du pouvoir d'achat. En ce qui concerne les salaires, les statistiques montrent que leur progression a été plus rapide que les intentions affirmées fin1974 par le Premier ministre et le président du C.n.p.f. En matière d'emploi, l'action syndicale a permis de limiter les licenciements collectifs et la marge de manœuvre du patronat s'en est trouvée rétrécie.

Nous nous trouvons donc dans une difficile situation d'équilibre. Le gouvernement n'arrive pas à faire triompher la politique décidée lors de l'accession de Giscard d'Estaing à la présidence. Les travailleurs ne parviennent pas, non plus, à mener une action suffisamment puissante pour obtenir des satisfactions annulant les effets de la crise. C'est un équilibre instable, car il se maintient pour le moment dans une situation ressentie comme insupportable par les travailleurs, certes, mais qui est aussi difficilement supportée par une partie du patronat — celui des moyennes et petites entreprises en particulier. La dégradation des libertés s'explique donc très simplement : le Pouvoir a choisi la répression comme moyen de surmonter la résistance opposée par les travailleurs à sa politique.

Les faits à l'appui de cette hypothèse ne manquent pas.

En 1975, les dépenses de la C.f.d.t. pour soutenir des militants licenciés pour action syndicale ont été de 50 % supérieures aux fonds avancés l'année précédente. Et le nombre de militants licenciés irrégulièrement a augmenté de 20 % en 1975.

On a vu se développer du côté patronal, au fil des mois, notamment à partir de l'automne, des méthodes de commando. Des thèmes excitant le petit patronat au combat, tournant autour du racisme antipatronal, sont apparus et l'organisation du petit patronat dans un sens réactionnaire s'est concrétisée ces derniers temps.

On a assisté également à des tentatives d'un genre nouveau, pour limiter le droit de grève : on essaie maintenant de faire payer aux syndicats d'énormes dommages et intérêts pour fait de grève.

On constate aussi dans le projet des groupes parlementaires de la majorité une volonté de codifier les libertés, par une réglementation du droit de grève, qui pourrait être extrêmement dangereuse.

Ajoutons à tout cela l'attaque contre la C.f.d.t. qui était bien une volonté d'attaquer notre organisation. C'est maintenant prouvé : les dossiers sont vides et la même action de défense des appelés a été menée, dans des formes identiques, par d'autres organisations de gauche. Pourquoi alors n'avoir poursuivi que la C.f.d.t. ? Si ce n'est dans un but de division, de diversion, et aussi de répression contre une force syndicale autogestionnaire, dont les thèmes et les formes de lutte sont attractifs pour une bonne partie de la population ?

Enfin, il faut noter un changement d'attitude du ministre du Travail. Un changement radical. A tel point que nous avons émis l'hypothèse d'un accord entre Durafour et le C.n.p.f. Cette nouvelle attitude, qui se manifeste depuis le mois d'octobre, a conduit Durafour à décider, en quelques semaines, du licenciement de 5 militants C.f.d.t. contre l'avis de l'inspecteur du Travail ; ce n'était pas le cas auparavant, où il se rangeait toujours à l'avis de ce dernier.

Tout montre donc, en ce début d'année, que le gouvernement n'entend pas changer de politique. Mais tout montre aussi que les travailleurs n'entendent pas subir passivement l'austérité. Ce qui signifie que plus la situation dure, plus elle empire et plus les risques de répression sont grands : le thème des libertés sera un thème très important de l'année en cours. Nos adversaires, d'ailleurs, veulent qu'il soit au premier plan : ils espèrent ainsi reléguer dans l'ombre les thèmes économiques et sociaux sur lesquels ils butent.

— L'arrivée chez Renault d'un nouveau P.d.g. a coïncidé avec le déclenchement d'une crise et un comportement patronal inhabituel dans cette entreprise. Est-ce pour vous un signe du durcissement du gouvernement ?

— Il faut, je crois, se garder de tirer des conclusions hâtives. Car une opération de transfert d'un matériel aussi volumineux que des presses se prépare très longtemps à l'avance. C'est surtout le signe indiscutable que Renault avait monté depuis plusieurs mois une opération pour s'opposer à des grèves sectorielles et faire un exemple. Que ce soit un nouveau P.d.g. qui ait mis en œuvre cette procédure ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt : cette affaire a été préparée de longue date et cela fait partie de la nouvelle attitude patronale de répression face à la crise.

— Vous avez participé, la semaine dernière, à un débat des Dossiers de l'écran sur le chômage. Quel bilan en dressez-vous aujourd'hui ?

— Tout d'abord, l'extraordinaire vulnérabilité de la télévision vis-à-vis des pressions extérieures. Quand j'ai accepté de participer à cette émission, elle était prévue avec 6 invités, donc avec la possibilité d'un débat. Nous nous sommes retrouvés à 11, certains s'étant ajoutés à la toute dernière heure sous pression politique. L'indépendance des chaînes apparaît bien une illu-

Edmond Maire avec Michèle Backmann.



EXCLUSIF

sion, sans parler de l'impossibilité de débattre à onze !

Seconde constatation : l'absence du gouvernement sur le plateau. Une attitude habile, à mon avis ! Car la fuite, dans ce cas, est moins visible pour l'opinion que la présence obligeant à répondre à une mise en accusation publique.

Quant au débat lui-même, il a fait éclater au grand jour l'existence d'une coupure droite-gauche dans le pays. En face, les promoteurs de remèdes minimes, tels que l'adoption de la formation des demandeurs d'emploi à des offres d'emploi inexistantes ! Il y avait en fait une coupure extrêmement nette entre ceux qui estiment que la solution de la crise structurelle traversée par notre société ne peut résulter que de réformes de structures fondamentales, et les autres qui sont au total partisans de la même navigation à vue que Giscard d'Estaing. Pour être franc, je n'ai guère senti de mon côté que Henri Krasucki et Jacques Delors. Et de l'autre côté, tous les autres.

— Le baron Empain (de nationalité belge) vient d'entrer au C.n.p.f. Qu'en pensez-vous ?

— C.n.p.f., cela signifie Confédération nationale du patronat français. Mais il est vrai qu'il n'y a plus de patronat français, du moins dans le monde du grand patronat. L'interpénétration du patronat français et du patronat international est maintenant très avancée. Lorsqu'on pense que ce sont les représentants gouvernementaux de ces messieurs qui montent une vilaine petite provocation contre la C.f.d.t., sous prétexte que nous porterions atteinte à la défense nationale, il y a véritablement de quoi s'indigner ! En fait, avec l'entrée du baron Empain, le C.n.p.f. devient officiellement le représentant des intérêts des grandes sociétés multinationales, et apatrides pourrait-on dire.

Rien d'étonnant à ce que, parallèlement, le petit patronat, se sentant floué par Ferry, Roux, Ceyrac et consorts, en revienne à la recherche de solutions poujadistes. C'est inquiétant pour l'avenir : là aussi, une situation de crise prolongée crée des divisions que je crois graves, qu'il ne faut pas minimiser, au sein même du monde patronal. Entre la volonté absolue de brader les intérêts nationaux de certains, et les tentations fascisantes des autres, la société « libérale » de Giscard d'Estaing n'a plus aucune base réelle dans la population. Et aujourd'hui, en ce début 1976, la crise économique commence à donner les signes non seulement d'une crise sociale, mais d'une crise politique au sens large du terme : le changement des rapports de forces, des données de la situation dans la politique générale de ce pays. Ce n'est pas faire du catastrophisme que d'affirmer cela. C'est une analyse lucide de ce qui se passe en ce moment du côté patronal et gouvernemental.

— Vous avez également rencontré Jacques Chirac la semaine dernière. Qu'attendiez-vous de cette entrevue ?

— Nous entendions d'abord bien montrer au Premier ministre qu'il n'avait pas face à lui une C.f.d.t. humiliée, isolée, en état d'infériorité, mais une C.f.d.t. sûre d'elle-même, capable aujourd'hui de retourner ses accusations contre le gouvernement. Nous avions pour cela de solides arguments. La manœuvre de division a échoué, l'isolement de la C.f.d.t. se termine, l'opinion publique évolue et sait maintenant qu'on a voulu nous attaquer, notre influence ne cesse de croître comme le montrent les résultats des élections professionnelles. Au total, si le gouvernement a voulu affaiblir la C.f.d.t. cela se retourne contre lui.

Cela dit, un certain nombre de militants sont encore emprisonnés et nous ne sommes pas seulement allés faire état de notre bon droit. Nous avons également signalé à Chirac que nous ne nous arrêterions pas là : nous continuerons à faire signer notre pétition nationale et nous allons porter plainte auprès de l'Organisation internationale du travail pour entraves aux libertés syndicales.

— C'est la première fois, je crois, que cette procédure est utilisée ?

— Oui. Le processus pour que la plainte aboutisse est assez long. Il existe un comité spécial de la liberté syndicale qui ne peut être saisi que par les confédérations internationales. Il y a donc toute une procédure à respecter, mais ce n'est qu'une question de temps et nous ferons aboutir cette plainte sans problème. Nous avons d'ailleurs reçu un appui immédiat de la Confédération européenne des syndicats, qui s'est déclarée spontanément solidaire de la C.f.d.t. contre les attaques qu'elle a subies. De même pour la C.m.t. (Confédération mondiale du travail).

Pour en revenir à cette entrevue, nous avons aussi attiré l'attention de Chirac sur son Garde des Sceaux : prompt à s'indigner de la détention pendant quelques heures de P.d.g. responsables de mort d'homme, il a été d'une parfaite discrétion sur l'emprisonnement prolongé de militants locaux ayant publié quelques tracts sur l'armée, ou de responsables syndicaux ayant accueilli des soldats dans leurs locaux.

Enfin, nous avons démontré à Chirac que le gouvernement ne pourrait longtemps faire croire à la séparation des pouvoirs en la matière, la Cour de sûreté de l'Etat fonctionnant sur décision du gouvernement. Ainsi, lorsque l'instruction du juge Gallut sera terminée, il faudra un décret du gouvernement pour qu'il y ait procès : le gouvernement, qui a lancé l'affaire, interviendra aussi pendant son déroulement. Lorsqu'on libère des détenus provisoires, comme ces derniers temps, le juge en réfère au procureur général, qui est sous la domination directe du Garde des Sceaux. Tout, dans cette affaire, dépend du pouvoir politique. Et la Cour de sûreté de l'Etat est justement une juridiction d'exception en ce sens qu'elle est une juridiction hautement politique et gouverne-

→

Rien d'étonnant à ce que le petit patronat, se sentant floué par Ferry, Ceyrac et consorts, en revienne à la recherche de solutions poujadistes.



La manœuvre de division menée par le Pouvoir a échoué, l'isolement de la C.f.d.t. se termine, l'opinion évolue et sait.

Ni vœu ni tactique provisoire, il est véritablement indispensable que l'unité se renforce.

Il est positif que le P.c. discute de « la dictature du prolétariat » mais dans le même temps sa volonté hégémonique se fait plus nette.

mentale dans ses moindres détails. Le gouvernement ne peut donc plus espérer que l'opinion publique croira longtemps à l'indépendance de la Cour de sûreté de l'Etat. Nous nous employons d'ailleurs, avec nos avocats et nos moyens d'expression, à ce que ce soit tout à fait clair : il s'agit bien d'un procès du gouvernement contre la C.f.d.t.

— Des attaques que vous avez subies, des attaques plus générales contre les libertés, de la nouvelle politique patronale et gouvernementale, quelles conclusions tirez-vous pour l'action syndicale à mener ?

— Notre Bureau national s'est réuni la semaine dernière. Notre principale conclusion : l'action de masse est aujourd'hui une priorité. Il y a des moments où il est intéressant qu'un groupe de travailleurs parte en pointe sur un thème particulier. Mais, actuellement, les thèmes que nous choisissons doivent être très populaires et largement ressentis ; les revendications que nous formulons doivent être négociables et accessibles. Une volonté d'action de masse est nécessaire si nous voulons créer les meilleures conditions pour surmonter l'atmosphère de crainte existante, tout en évitant les provocations et en rendant plus difficile la répression.

Notre analyse de la situation nous conduits tout naturellement aussi à réaffirmer notre volonté unitaire au plan syndical. Ce n'est ni un vœu ni une tactique provisoire : véritablement, il est indispensable que l'unité se renforce. Elle doit non seulement dépasser les écarts à la solidarité constatés au mois de décembre, mais aussi regagner du terrain par rapport à la situation d'octobre-novembre. A cette époque, en effet, l'unité interconfédérale avait été limitée, du fait de la volonté de la C.g.t. de mener elle-même le plus possible d'initiatives autonomes.

— Où en sont vos relations avec la C.g.t. ?

— Nous considérons comme positif que nos camarades de la C.g.t. aient demandé la libération de tous les emprisonnés. Après, il faut bien le dire, que nous avons prouvé que les dossiers sont vides, ce qui semble montrer que la C.g.t. était, au départ, au moins partiellement tombée, dans le piège de la provocation gouvernementale. Aujourd'hui, je souhaite que la C.g.t. sorte de sa phase d'embarras par rapport à cette affaire, pour revenir à une position offensive sur la défense des libertés et sur les revendications. Je pense d'ailleurs que cela est en train de se produire.

Cela dit, lorsque nous parlons d'une nécessaire unité, nous ne pensons pas uniquement à l'unité intersyndicale. Nous pensons aussi qu'il existe un rapport très étroit entre les possibilités de développement d'une action de masse et la confiance des travailleurs dans une alternative politique. Une action de masse unitaire, bien conduite, bien perçue dans l'opinion, constitue d'ailleurs le meilleur moyen d'améliorer la crédibilité de l'union des forces populaires.

Aujourd'hui, la meilleure protection contre la répression est l'action de masse dans l'unité d'action intersyndicale, et une union des forces populaires plus crédible, plus dynamique, plus présente.

— Comment voyez-vous concrètement ces améliorations que vous souhaitez ?

— Concrètement, nous faisons évidemment ce qui relève de notre responsabilité : c'est au plan syndical, bien sûr, que nous nous situons d'abord. Il ne nous revient pas d'intervenir directement sur le plan politique. Nous pouvons seulement, par une action de masse populaire, aider à réunir les conditions d'une meilleure union des forces de gauche. Mais nous ne sommes pas maîtres, par exemple, des décisions du Parti communiste.

Il y a en ce moment des discussions au sein du P.c. Le fait même que ces discussions aient lieu publiquement — sur la dictature du prolétariat, par exemple — et l'éventualité d'une modification officielle du vocabulaire, tout cela est positif. Mais nous assistons en même temps à une affirmation plus nette que jamais de la volonté hégémonique du Parti communiste français sur la classe ouvrière. Dans tous les textes préparatoires du congrès, on retrouve mentionné le fait que le P.c. est le seul parti de la classe ouvrière. Dernièrement, Roger Sylvain, secrétaire du syndicat C.g.t. de Renault, a affirmé dans une tribune de « l'Humanité » que seul le parti dans l'entreprise pouvait analyser l'exploitation des travailleurs : là, l'hégémonie est non seulement du point de vue de la force, mais aussi de celui de la capacité d'analyse. D'ailleurs l'attitude du P.c. est plus fermée que jamais à l'égard de l'implantation de sections socialistes dans les entreprises. Enfin, un fait nouveau montrerait, s'il était confirmé, une régression certaine : il s'agit d'une récente déclaration de Marchais à la télévision, selon laquelle il n'existe qu'une seule grande centrale syndicale représentative de la classe ouvrière, la C.g.t.

Tout cela évidemment, fait partie d'une discussion d'avant-congrès et nous ne voulons pas exagérer tel élément par rapport à tel autre. Ce sont les résultats du congrès qui devront être examinés. Une crainte cependant : que des aspects positifs soient largement équilibrés par des aspects négatifs. C'est-à-dire, être plus souple sur la formule « dictature du prolétariat », mais plus ferme que jamais sur l'unicité des formes d'organisation dudit prolétariat — même s'il est appelé maintenant classe ouvrière — par le P.c. d'une part et la C.g.t. d'autre part.

— La C.f.d.t., elle, tiendra son congrès en mai. Peut-on en connaître les grands axes ? D'autre part, votre Bureau national vient de faire un effort particulier sur l'analyse théorique de la C.f.d.t. Pourquoi un tel effort de recherche en ce moment ? Est-ce lié à la préparation du congrès ?

— Le congrès se déroulera autour de trois grands axes. Le premier thème n'est pas très spectaculaire, mais c'est le plus im-

portant : il traitera de notre pratique d'action de masse. Un rapport et un débat annexe sur les conditions de travail le compléteront. Le second thème aura beaucoup d'importance par rapport à l'actualité et il passionne la C.f.d.t. depuis longtemps : il s'agit de la transition au socialisme et de l'union des forces populaires ; sur ces positions, la C.f.d.t. a réalisé des avancées importantes, qu'il va nous falloir vérifier. Enfin, le troisième thème central abordera l'action syndicale internationale, ses possibilités et les instruments dont elle dispose.

Mais les discussions que nous avons sur l'analyse théorique de la C.f.d.t. n'ont pas de rapport direct avec la préparation du congrès. Il est très important, pour une organisation, de vérifier de temps en temps son identité. La C.f.d.t. est à la fois une organisation très diverse, tout le monde le sait, et une organisation très homogène, on le voit à tous les grands moments. Alors, sur quoi repose cette homogénéité ? Est-ce sur une analyse extérieure, dite « scientifique » en l'occurrence? Non. Elle repose sur un acquis collectif dans lequel nous avons intégré de nombreux apports extérieurs, mais sans jamais vouloir nous mouler dans aucun corps de doctrine.

Ce débat nous a semblé nécessaire pour nous opposer à ceux qui voudraient que nous allions chercher la vérité ailleurs qu'en nous-mêmes. Ailleurs, c'est-à-dire dans telle ou telle secte marxiste, puisque c'est la tentation actuelle et qu'il y a aujourd'hui des sirènes qui chantent cela autour de la C.f.d.t.

— Ces sirènes tentent-elles un nombre important de militants ?

— Non, le Bureau national est unanime pour dire que l'analyse de la C.f.d.t. est une analyse riche, englobant un certain nombre d'enseignements extérieurs, dont le marxisme évidemment, mais après les avoir assimilés, critiqués, modifiés. C'est ce que pense l'ensemble de la C.f.d.t. Mais un certain nombre de militants — je pense notamment à des militants d'extrême gauche, voire à des militants d'autres partis de gauche — font une découverte, un peu tardive quand même, d'un marxisme recette miracle répondant à tous les problèmes. Ils ne sont pas nombreux. Ils éprouvent une sorte de besoin de sécurité ; le mouvement ouvrier a toujours connu cela, dans tous ses courants : il faudrait trouver une grille d'analyse parfaite qui réponde à tous les problèmes à tous les moments. Eh bien ! non : nous avons une organisation profondément laïque, convaincue qu'il n'existe nulle part d'analyse théorique parfaite, persuadée qu'il faut se défier de tout scientisme en matière de transformations sociales. C'est nous qui construisons notre analyse, avec notre acquis, dans nos débats. Nous tenions à le repréciser, et il était important de rappeler l'identité de notre organisation.

Propos recueillis par
MICHELE BACKMANN



« Les voyageurs pour la même direction, changent de place, mais restent dans le même wagon », annonça le haut-parleur.

Il s'ensuivit un grand remue-ménage. Les voyageurs se levaient, descendaient sur le quai, remontaient par une autre portière. Ils se bousculaient en riant tout en échangeant leurs portefeuilles et s'asseyaient de nouveau.

Le Père, qui était un sage, se contenta de réveiller son fils qui rêvait à des jours meilleurs. Ils s'installèrent tranquillement sur la banquette d'en face.

Depuis qu'ils étaient rentrés dans ce wagon, c'était la cinquième fois qu'ils se livraient au même manège, ils étaient blasés.

Un employé qui ressemblait à Chirac, comme c'est pas possible, parcourait le quai en claquant les portières : « Remaniez-vous ! Attention au nouveau départ technique ».

Le chef de gare, qui ressemblait à Giscard, car c'était lui, siffla trois fois comme dans le western et lentement, très lentement, le train resta sur place. Il faut dire que c'était un train de réformes.

— Dis papa, c'est quoi un changement ?
— C'est un remaniement.
— Et un remaniement ?
— C'est un réaménagement technique.

Le petit garçon aimait bien quand son père lui expliquait clairement le sens des mots.

Le train était toujours immobile ; un tunnel qui roulait sur la même voie le recouvrit de son manteau noir. C'était un pauvre tunnel de crise, un tunnel sans fin qui n'arrivait pas à joindre les deux bouts.

Pour se rassurer, le petit garçon saisit la main de son père. Elle était froide ; il fait froid sous un tunnel.

Tristement, un homme, debout près de la portière, regardait défiler le mur sombre et humide.

— Qui c'est le monsieur ?
— Jarrot, un ancien de la Qualité de la vie.
— Pourquoi il est triste ?
— Parce qu'il est puni
— Pourquoi il est puni ?
— Parce qu'il devait peindre les parois du tunnel en blanc pour faire plus gai et qu'il a renversé son pot de peinture.

Dès que les portes de nouveau s'ouvrirent, le puni descendit dans l'indifférence générale. Il fut remplacé par une volée de fort gentilles dames. Les messieurs galants cédèrent leurs places aux femmes avant de s'asseoir sur leurs genoux. Comme il n'y avait plus de place, Lecanuet s'assit sur les genoux de Ponia ; on prétend qu'il y avait longtemps qu'il attendait ce moment-là.

— Dis papa, c'est quoi un ministre d'Etat ?
— ... !
— Et deux ministres d'Etat ?
— C'est pareil, mais en double.

L'enfant réfléchit dans le silence du train immobile. Il tournait et retournait dans sa tête tout ce qu'il venait d'apprendre. Avant que les portières ne s'ouvrent de nouveau et que recommence le joyeux ballet du changement dans la continuité, une grande lassitude l'envahit.

— Papa...
— Oui, mon fils ?
— Si on jouait à « Je te tiens, tu me tiens par la barbichette... » ?

DU Sécurité dans les banques TOUT CUIT !

Un gangster à qui on demandait pourquoi il avait choisi d'attaquer une banque répondit : « Parce que c'est du tout cuit ».

Deux hold-up par jour : telle est la principale inquiétude des employés de banque. Une inquiétude qui commence d'ailleurs à gagner la clientèle. Occupés — rentabilité oblige — à ouvrir partout de nouveaux guichets équipés de moquettes confortables et de sièges profonds, soucieux de couvrir les murs des villes de placards publicitaires et d'inonder les ondes de slogans alléchants, les banquiers ont relégué au dernier plan la sécurité. Tout d'abord, ils sont assurés ! Puis ils partent du principe que si l'opinion s'émeut après un hold-up, elle l'oublie vite. Jusqu'au suivant.

Bilan navrant de cette politique : depuis quelques années, la courbe des agressions grimpe vertigineusement. Qu'on en juge. Les premiers hold-up dans un établissement bancaire ont eu lieu en 1967 : on en recense 52 cette année-là. Puis 91 l'année suivante, 490 en 1972 et... 776 en 1973. Depuis, le nombre des agressions n'augmente plus aussi rapidement : les employés, par diverses actions, ont réussi à imposer au patronat un minimum de mesures de sécurité. En revanche, la gravité de ces agressions ne cesse de croître. Lille, Clermont-Ferrand, Vitrolles, Paris, autant de villes où des employés de banque sont morts au cours des quatre dernières années faute d'une protection suffisante. Sans parler des blessés.

Chaque banque fait ses comptes. Le Crédit agricole reconnaît que le problème de la sécurité se pose de façon aiguë : 130 agences attaquées en 1974. Et si la région touchée en premier demeure la région parisienne (la moitié des hold-up environ), une autre zone dangereuse commence à se préciser autour de l'agglomération lyonnaise et dans les départements du Rhône, de l'Isère et du Puy-de-Dôme. Plus largement, cette « décentralisation » a, dès 1974, atteint 45 départements au lieu de 20 en 1973.

A ces nombreuses agressions, des raisons. Qui relèvent principalement du sens de l'économie des banquiers.

Economies sur le personnel. Ainsi, les 15 principales banques, qui emploient les trois quarts des salariés de la profession, ont vu leurs effectifs diminuer considérablement : en 1974, le nombre des agents recrutés a baissé de plus de la moitié, tombant de 23 220 à 9 869. Une tendance qui, depuis, ne fait que s'accentuer. Or ce sont dans les bureaux où travaillent moins de 6 personnes qu'ont lieu plus de 80 % des hold-up ! Comme par ailleurs l'éventail des heures d'ouverture tend à s'élargir, on comprend l'angoisse de l'employé qui tient seul un guichet, à 9 h du soir, dans un centre commercial de banlieue plus ou moins désert !

Trop de risques

Economies également sur les systèmes de sécurité. Pour les syndicats, qui savent bien qu'un dispositif seul est inefficace, il en faudrait pourtant le plus possible. Quatre, au moins, sont absolument indispensables. Le principal est le guichet anti-hold-up qui se ferme en 3 / 10e de seconde et isole complètement l'employé. « Un moyen, disent les syndicalistes, qui a fait ses preuves dans les rares endroits où il existe. » Efficaces également la caméra invisible, la gâche électrique qui ne s'ouvre que quand on reconnaît le client, et les systèmes d'alarme, ceux-là à utiliser avec précaution : « Avant ou après l'agression, jamais pendant », disent certains. D'autres jugent même que l'alarme sonore après un hold-up est dangereuse : on a vu plusieurs fois les gangsters, déjà sur le trottoir, rentrer dans la banque prendre



Communiqué

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

GAZ DE FRANCE - Obligations 8,30 % 1973

Les intérêts courus du 22 janvier 1975 au 21 janvier 1976 sur les obligations Gaz de France 8,30 % 1973 seront payables, à partir du 22 janvier 1976, à raison de F 74,70 par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon N° 3 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 8,30 (montant global : F 83,00). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 12,44 soit un net de F 62,26.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des Comptables directs du Trésor (Trésoreries Générales, Recettes des Finances et Perceptions), à la Caisse Nationale de l'Energie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des Etablissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord et Union Parisienne, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et Banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse Centrale des Banques Populaires et toutes les Banques Populaires de France, Société Centrale de Banque.

des otages parce qu'un signal se mettait à sonner.

Paradoxalement, ce qui inquiète le plus ceux que concernent directement ces problèmes, c'est l'intervention intempestive de la police. A l'heure où la politique du gouvernement s'oriente au contraire vers des interventions rapides, même en cas de prise d'otages, on comprend que cette angoisse ne fera que croître.

Combien faudra-t-il encore d'agressions, de blessés, voire de morts, pour que, en même temps que les pouvoirs publics, les patrons de la banque s'attaquent enfin au problème et réduisent les risques au maximum ? On l'ignore. En attendant, les revendications concernant la sécurité prennent de plus en plus la première place chez les employés de banque. D'ailleurs, on a pu voir, pendant la grande grève des banques du printemps 1974, l'importance de cette préoccupation.

Ce ne sont pourtant pas leurs salariés qui ont dressé le meilleur réquisitoire contre les patrons de banques. C'est un gangster qui a répondu, lors de son procès, à ceux qui lui demandaient pourquoi il avait attaqué une banque : « Parce que c'est du tout cuit ».

MICHELE BACKMANN

La nouvelle sélection du

Club socialiste du Livre

est parue

(80 livres présentés)

L'inscription au Club est gratuite
Pour en connaître les avantages
Pour recevoir les brochures périodiques de sélection
Pour avoir celle de décembre immédiatement
découpez le cliché ci-dessous après avoir rempli la partie inférieure et adresser le au

Club Socialiste du Livre
5 rue Viollet le Duc - Paris 9e

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
.....
Dépt. ..... Ville .....

Publicité

La Fnac expose Jean-Marie Chourgnoz

« Regards sur l'Afrique noire »

DERRIÈRE cette exposition, il y a neuf mois d'Afrique noire et des milliers de photos. Mais aussi et surtout, il y a l'émotion d'un homme, qui, parti en touriste professionnel, est tombé follement amoureux de son sujet.

Peintre, musicien ou photographe, Chourgnoz a toujours cherché la



Vu sur une tombe, à Lomé...

beauté du monde. Et là, dans cette Afrique où rôde encore l'écho de la création du monde, il l'a trouvée au bout de chacun de ses regards.

Afrique tournoyante ou figée sur elle-même. Afrique des pistes et des marchés, des rites et des forêts. Afrique de l'ombre et de la lumière... Toutes les Afriques sont venues à sa rencontre. Comme pour l'initier à un autre monde et à une autre vie.

Et c'est bien là ce qui fait l'intérêt des photos de Chourgnoz. En leur donnant l'amour comme 3e dimension.

Piéton de l'Afrique, comme Jean-Paul Fargue fut le piéton de Paris, Jean-Marie Chourgnoz a su en effet rôder, flâner, oublier ce temps que trop volontiers nous confondons avec l'argent.

Et, travaillant pour Air-Afrique, il a, d'une commande, fait une aventure.

Du Togo à la Haute-Volta, et du Congo à la Mauritanie, il s'est promené au travers de onze états comme un homme libre d'aller vers ses seules émotions.

Et cela nous vaut des visages et des arbres. Du grandiose et du familier. De l'éternel et de l'aujourd'hui.

Avec, au bout, la découverte d'un continent. Et, peut-être aussi, une certaine redécouverte de la vérité.

Sans doute, 60 photos c'est peu pour nous conter l'Afrique. Mais Chourgnoz a su choisir les temps forts de sa randonnée. Et cela suffit pour qu'au travers de son regard, nous aimions ce qu'il a aimé.

Au sortir de l'exposition, comme nos rues sont tristes !...

jusqu'au samedi 31 janvier

Fnac-Etoile - 26, avenue de Wagram, Paris 8e
(du mardi au samedi, de 10 à 20 h ; nocturne le mercredi jusqu'à 21 h)

Fnac-Lyon - 62, rue de la République, Lyon 2e
(du mardi au samedi, de 10 à 12 h et de 13 à 19 h ; nocturne le vendredi jusqu'à 21 h)

Multinationales

LES « CLAUDE » CONTRE I.T.T.

27, rue de Sèvres à Boulogne, une allée bordée d'arbustes conduit au siège de la société Claude : façade bleue dans les tonalités du sigle qui s'étale en toutes lettres. Dès la porte franchie, ampoules électriques, tubes fluorescents et lampes Kripton reviennent à l'esprit du visiteur. Il le sait : il vient de pénétrer dans le fief de l'un des trois grands de l'éclairage en France. Mais s'il l'ignore, c'est dans l'ascenseur seulement, et à condition qu'il jette un regard sur le sigle du paillasson, qu'il découvrira qu'il se trouve aussi chez I.t.t.

Jusqu'en 1974, il n'aurait pas pu l'ignorer. Chaque fois que la marque Claude était imprimée sur l'emballage d'une ampoule électrique, sur du papier à lettres, sur un prospectus ou sur une affiche publicitaire, le sigle I.t.t. l'accompagnait immanquablement. C'était vrai d'ailleurs pour toutes les fabrications de ce trust en Europe, alors à la recherche d'une renommée internationale.

Cette renommée ne tarda pas à venir, mais pas comme le souhaitaient ses dirigeants américains : le scandale de l'intervention d'I.t.t. au Chili contre le gouvernement d'Allende éclatait. Devenu tristement célèbre, I.t.t. essaie, depuis, de se faire oublier.

A cette réalité, les syndicats de la société Claude ajoutent une autre explication. « I.t.t. veut se débarrasser de Claude », affirme Jeannine Parent, secrétaire de la section syndicale C.g.t. du siège social à Boulogne et militante socialiste. « Il est incontestable poursuit André Lestoquoy, secrétaire de la section C.f.d.t., qu'un processus de démantèlement de notre entreprise est maintenant engagé. Dans cette optique, il était impensable que le sigle I.t.t. reste lié au nom de Claude. ».

Tractations avec Philips

Quand ce trust décide de prendre du recul par rapport à sa filiale française, cela fait bientôt huit ans qu'il préside à sa destinée. Il est, en effet, devenu majoritaire en 1966, après un combat financier de géants contre le General Electric, Philips et Mazda.

Pendant un an, des experts se plongent dans l'analyse des comptes de la société Claude. Leur bilan n'est pas aussi positif qu'I.t.t. l'espérait. Mais il n'est alors pas question, un seul instant, d'abandonner : l'important pour I.t.t., c'est de s'implanter en Europe dans le secteur de l'éclairage. Et puis la société Claude, avec ses 2 960 salariés, ses usines à Lyon, Reims, Gretz, Boulogne et ses entrepôts de stockage à Garonor, bénéficie encore de l'avance technologique que lui ont values les découvertes scientifiques sur les gaz rares et la liquéfaction de l'air du savant Georges Claude au début du siècle.

Dès 1967, avec la mise en place de la gestion américaine à coup d'ordinateurs et de « management », sont effectués les premiers licenciements. Malgré les promesses faites de développer la recherche chez Claude, ce sont les ingénieurs et techniciens des laboratoires qui seront les premiers touchés : de 114 en 1966, les effectifs du personnel affecté à la recherche passeront à 87 en 1967. Fin 1975, il en restait à peine une vingtaine.

En même temps, I.t.t. entreprend la liquidation des secteurs jugés trop peu rentables. 1972 voit la fermeture de l'établissement d'enseignes lumineuses qui employait 250 salariés. Et à Gretz (Seine-et-Marne) où 220 salariés fabriquent des tubes fluorescents, la liquidation touche à sa fin.

Dernière usine visée, celle de Lyon, qui emploie près de 700 travailleurs à la fabrication d'ampoules électriques à incandescence. En juin dernier, la direction annonçait que cette usine n'était plus rentable. Pour les syndicats — et l'expérience le prouve — cette affirmation vaut une annonce de fermeture. « Maintenant, c'est leur technique, commente Jeannine Parent. En dire le moins possible tout en laissant courir le plus de bruits. Les rumeurs les plus fantaisistes circulent à côté d'informations, elles aussi alarmistes, mais que nous avons de bonnes raisons de croire justifiées. Un résultat : dans cet imbroglio, le personnel a du mal à s'y retrouver ».

En ce moment, la C.g.t. et la C.f.d.t. lancent un cri d'alarme contre le démantèlement qui menace la société Claude. Pour obtenir des précisions, Jean Poperen, député socialiste du Rhône, posait à ce sujet une question écrite au ministre de l'Industrie en octobre dernier. Mais aucune réponse satisfaisante n'était donnée. « Pourtant, constatent les syndicalistes du siège social, nous savons, par des fuites, que plusieurs tractations ont déjà eu lieu entre I.t.t. et Philips-Mazda. Pour le moment, elles n'ont pas abouti parce que I.t.t., pour s'en sortir honorablement, ne veut pas que des licenciements massifs aient lieu, dès la cession effectuée. Or, des chiffres de 700 licenciements exigés par un acheteur éventuel de Claude ont déjà été prononcés. Pour nous, le problème reste le même : comment alerter, sur de simples rumeurs, des travailleurs qui espèrent, toujours, malgré tout, que l'épreuve leur sera épargnée ? »

Les cadres dans le coup

Pourtant, chez Claude, l'inquiétude existe. La direction dénonce ce qu'elle appelle une psychose. Mais les travailleurs voient bien le travail diminuer dans leurs usines. Et ils savent que cette situation ne peut durer sans licenciement. De leur côté, les syndicats ont assisté à plusieurs tentatives de transfert des secteurs très rentables de Claude — comme celui des luminaires — vers d'autres filiales européennes où I.t.t. possède 100 % des parts. Pour le moment, grâce aux actionnaires minoritaires de Claude, ces tentatives ont échoué. Mais jusqu'à quand ?

« Les seules choses qui plaident pour notre thèse, affirme le cédétiste Lestoquoy, c'est le bilan que nous pouvons donner de 9 ans de gestion I.t.t. Ainsi, nous sommes toujours le troisième constructeur électrique français, mais notre place sur le marché est en baisse constante. Un exemple : alors que nous fournissions, en 1973, 22 % des lampes à incandescence utilisées en France, nous n'en vendons plus que 17%. Quant aux effectifs, nous avons dressé, avec la C.g.t. un tableau significatif du management à l'américaine. Une seule catégorie de personnel a vu ses effectifs augmenter : les administratifs. En 9 ans, ils sont passés de 90 à 190 salariés environ. Dans tous les autres secteurs, c'est l'hécatombe. Entre 1966 et 1976, le secteur commercial est passé, en gros, de 640 à 240 salariés. A la production, on ne compte plus que 1 540 travailleurs contre 1 830 en 1966 ».

Pour les syndicats, particulièrement la C.g.t. et la C.f.d.t., liés par une unité d'action solide depuis 1968, la tâche s'avère difficile auprès d'un personnel sans tradition syndicale dans sa majorité. Malgré la toute-puissance du trust I.t.t., ils ont réussi à trouver des failles. D'abord, l'unité est faite entre tous les établissements Claude, le siège social servant de plaque tournante aux informations. Le passé l'a prouvé, notamment la manifestation de juin dernier à Boulogne, lors d'une séance du comité central d'entreprise : qu'un secteur de la société Claude appelle à la rescousse et les autres arrivent de toute la France. Même les cadres étaient là, le 17 juin dernier, la C.g.c. et F.o. ayant rejoint la C.g.t. et la C.f.d.t.

C'est sans doute du côté des cadres que les syndicats ont trouvé, sans qu'il y paraisse, de très efficaces alliés. S'ils ne le manifestent pas encore ouvertement, beaucoup sont lassés des méthodes de la multinationale. Un chiffre significatif : aux dernières élections du siège social, la C.g.t. et la C.f.d.t. dans le collège des cadres remportaient les voix de 60 % des inscrits et de 80 % des votants.

C'est grâce à leur collaboration, même discrète, que la C.g.t. et la C.f.d.t. sont en train de mener à bien un travail d'information qui pèsera lourd contre la volonté d'I.t.t. : bientôt, un document fera la preuve que la société Claude est viable. I.t.t. obligée de se contenter de profits honnêtes ? Le petit David a bien terrassé le géant Goliath, alors pourquoi pas ?

CHRISTINE COTTIN

changer la vie sociale et économique

Grenades et « évacuations »

A LISIEUX, CHEZ RUSCASSIE

200 gendarmes mobiles pour un piquet de grève de 4 personnes : c'est le spectacle auquel on a pu assister à Lisieux, dans le Calvados. Dans cette ville, les 160 employés de la fabrique de pantalons occupent leur usine depuis plus d'un mois. Ce qu'ils veulent : une amélioration de leur salaire, car jusqu'à présent les primes de rendement sont intégrées dans leur paie, qui avoisine le Smic. Au moment de la grève, une section syndicale C.g.t. se crée. Pendant 4 semaines, le patron, Ruscassie, qui possède 5 ou 6 usines en particulier à Limoges, refuse toute négociation. Il ne daigne même pas venir sur place. Lorsqu'il se décide enfin à se déplacer, c'est pour entrer dans l'usine entouré de 200 gendarmes mobiles. Un bel effort !

A LA ROCHE-SUR-YON, CHEZ ESSWEIN

Autre « évacuation » par les forces de l'ordre : celle des travailleurs de l'entreprise Esswein, à la Roche-sur-Yon. Depuis le 2 décembre, les salariés de cette entreprise dépendant du groupe Thomson-Brandt et leurs syndicats C.g.t. et C.f.d.t. ont engagé l'action. Ils veulent une augmentation des salaires, la diminution des cadences et des charges de travail, la 5e semaine de congés payés et l'application de l'accord d'entreprise. La direction locale et le groupe lui-même demeurent intransigeants. Les travailleurs décident alors, le 11 décembre, d'occuper l'usine pour faire aboutir leurs revendications. La réplique n'a pas tardé : le 6 janvier, ils sont évacués par la police.

A FLIXECOURT, CHEZ AGACHE-WILLOT

Brutalités, encore, contre des employés du groupe Agache-Willot. Cette fois-ci, c'est à Flixécourt que les choses en sont arrivées à ce point. Là, les employés de Saint Frères luttent depuis un mois pour obtenir un 13e mois égal pour tous. Ce 13e mois a déjà été accordé dans plusieurs usines du groupe, notamment à la Coframaille de Schirweck. Mais la direction, ici, reste sur ses positions : un non catégorique. Le 6 janvier, les travailleurs durcissent leur action : ils retiennent la direction et certains cadres pour obtenir l'ouverture de négociations.

C'est alors que la police intervient. Brutalement. Pendant une heure. Avec coups de crosse et grenades lacrymogènes. Bilan : non seulement des dégâts matériels, mais surtout des travailleurs blessés, dont une jeune fille piétinée.

UN GENTIL PATRON

A l'heure où s'ouvrent les discussions salariales dans le secteur public, il est bon de savoir dans quel état d'esprit elles sont abordées par l'Etat-patron. Un éclaircissement à propos de celles qui ont commencé cette semaine à la S.n.c.f. : l'ordre du jour distribué aux cheminots le 11 décembre dernier, dont nous publions ici la version intégrale.

« Cheminots,

Une campagne se développe à travers le pays concernant :

— la durée du travail : vous bénéficiez de 40 h par semaine,

— la retraite à 60 ans : vous y avez droit à 55, voire à 50 ans,

— la garantie de l'emploi : elle est totale pour vous.

Sur le plan salarial, au moment où 1975, année de crise économique, se termine, un bilan doit être fait.

Le contrat salarial vous a permis :

— non seulement de conserver votre pouvoir d'achat,

— mais encore de l'améliorer, de plus de 5 % pour les plus modestes d'entre vous.

Du fait de la baisse de l'activité économique, affrontée de surcroît à la concurrence accrue d'entreprises dont les employés ne bénéficient pas des mêmes avantages sociaux que vous, la S.n.c.f. a perdu près de 20 % de son trafic marchandises.

Dans ces conditions, tout ce que la S.n.c.f. pouvait faire pour son personnel en 1975 a déjà été fait.

La discussion avec l'ensemble des organisations syndicales d'un nouveau contrat salarial pour 1976 s'ouvrira début janvier.

Certaines organisations syndicales vous demandent pourtant de faire une nouvelle grève.

Pour ceux qui la feraient, ce serait la perte d'une journée de salaire.

Pour la S.n.c.f. ce serait une nouvelle perte de trafic, pour partie à titre définitif.

Et tout cela, pour quoi ?

Le Directeur général, P. Gentil ».

On ne saurait être plus clair...

Elf-Erap-Aquitaine

OBJECTIF A TRIPLE DETENTE

La France compte une multinationale de plus : Elf-Aquitaine. Les impératifs du redéploiement industriel sont ainsi respectés : la fusion Elf-Erap-S.n.p.a. vient de permettre au Pouvoir de créer un outil industriel au caractère multinational renforcé, à la surface financière importante, aux activités industrielles complémentaires.

Au passage, le privé — Rothschild entre autres — va bénéficier de l'opération. Ce n'est pas nouveau. Dans toutes les grandes opérations de restructuration industrielle, le gouvernement a toujours eu comme ligne de conduite de « faire des cadeaux ». Et il n'a pas dérogé à sa règle.

Depuis 18 mois, plusieurs opérations de ce genre ont eu lieu : nucléaire, informatique, etc. Dans tous les cas on retrouve la même ligne de conduite. Créer des ensembles de taille internationale, utiliser les sociétés nationales pour aider le secteur privé à tenir sa place. La stratégie du Pouvoir est claire : dans un monde en crise, seules les multinationales ont des chances de « s'en sortir » Les autres firmes n'ont pas la taille pour résister à la concurrence étrangère, décrocher les contrats les plus intéressants, emprunter sur les marchés financiers internationaux. De surcroît, le patronat a besoin soit du capital accumulé par les firmes nationales, soit de leurs connaissances, soit de leurs marchés. Elf-Erap c'était du pétrole et du gaz : 20 % du pétrole et 40 % du gaz consommés en France en 1974. Mais c'était une société assez particulière. Récente sur le marché pétrolier, elle ne bénéficiait pas de rente de situation : son pétrole lui coûtait cher. Un dollar le baril de plus qu'aux autres compagnies. Ce qui permettait à ces dernières de demander en son nom — et d'obtenir — des prix de vente surévalués par rapport à leur prix de revient. La S.n.p.a. avait d'autres caractéristiques : en particulier, celle de venir en aide à la compagnie Le Nickel, c'est-à-dire, à Rothschild. La fusion des deux ne va rien changer, si ce n'est que la nouvelle société va pouvoir poursuivre et accélérer sa diversification, mais surtout avoir une surface financière intéressante pour pouvoir emprunter à l'étranger.

Jouons au petit jeu des scénarios. Nous sommes en 1977. A la veille d'une consultation électorale décisive. Depuis plusieurs années, le gouvernement a aidé le patronat à retrouver des profits. La crise se poursuit. Or, à la veille d'une élection, laisser l'économie aller à vau l'eau est grave. Relancer, même sectoriellement, est difficile. Sauf si on emprunte, beaucoup, sur les marchés financiers internationaux. Cela donnera une bouffée d'oxygène. Et fera peut-être « gagner » les 50 000 ou 100 000 voix nécessaires. Mais placera les firmes qui ont emprunté (Elf-Aquitaine, par exemple) dans une dépendance évidente par rapport à leurs bailleurs de fonds. Et si la gauche emporte les élections, arrive au pouvoir, applique son programme, que se passera-t-il ? Question à 1 franc. Les sociétés d'Etat n'ont plus les mains libres. Le plat de lentilles a payé : l'appareil industriel français déjà phagocyté répond mal. C'est, pour la droite et pour le patronat, toujours ça de pris.

Les grandes opérations industrielles ont toujours des objectifs à double ou triple détente. La fusion Elf-Erap-S.n.p.a. correspond à de tels objectifs : permettre une bonne opération au secteur privé, assurer le destin d'une multinationale... et prévoir l'avenir.

LA FEUILLE QUI TOMBE

Plus que d'autres, les dirigeants du Parti communiste chinois savent être « la feuille qui tombe de l'arbre pour faire du terreau ».

Les obsèques du chef du gouvernement chinois, Chou En-lai, se sont déroulées hors de la présence de tout invité étranger. Ce fut une affaire entre Chinois, réglée avec modération. La mort n'a pas la même signification là-bas qu'ici. Chou En-lai savait qu'il allait mourir. L'âge et la maladie avaient fixé son destin et il en avait conscience. Comme Mao Tsé-toung sait qu'il a 82 ans, qu'il doit mourir et qu'il y est préparé. Il est probable que, pour une immense majorité de Chinois, l'attitude est identique devant la mort considérée comme le dernier acte de la vie. L'Occident a oublié la mort. Il l'efface dans le fracas d'une quotidienneté trépidante et sous le mythe de la jeunesse éternelle. L'Occident n'a plus de vieillards, mais des gens du troisième âge. L'Occidental n'a plus le temps de mourir, puisqu'il a à peine le temps de vivre.

C'est pourquoi les spéculations traditionnelles sur les conséquences politiques de la disparition de Chou En-lai ont un côté absurde. Mis à part le fait que si les hommes font l'Histoire, jamais un homme seul ne l'a décidée, ni en Europe ni en Chine, les dirigeants du Parti communiste chinois sont moins que tous autres irremplaçables, parce qu'ils sont communistes chinois. Plus que d'autres, ils savent être « la feuille qui tombe de l'arbre pour faire du terreau », selon la formule écrite à la veille de son exécution par Jacques Decour. Une formule qui n'est pas un effet de vocabulaire. Progressivement, les combattants de la révolution chinoise vont disparaître et une nouvelle étape de la vie du peuple chinois commencera avec d'autres qui exprimeront la réalité de la Chine nouvelle, y compris dans ses contradictions.

La peine du peuple

« Depuis que le camarade Chou En-lai était tombé malade, en 1972, il avait reçu un traitement méticuleux et varié des médecins sous l'attention constante et affectueuse de notre grand dirigeant, le président Mao, et du Comité central du Parti. Il a persévéré sans cesse dans le travail et a mené une lutte tenace contre la maladie. En raison de l'aggravation de son état, en dépit de tous les soins, le camarade Chou En-lai, le grand combattant du peuple chinois, nous a finalement quittés... La nouvelle de la mort du camarade Chou En-lai a causé une grande peine à notre peuple. Nous devons faire de notre peine une force. » Les extraits du communiqué officiel annonçant la mort du chef du gouvernement méritent d'être placés dans une anthologie des oraisons funèbres — tant la signification de la mort y prend son naturel. Rappelons-nous en outre que, dès 1973, la maladie de Chou En-lai n'était plus cachée et qu'au cours des derniers mois il n'hésitait pas à recevoir des personnalités étrangères sur son lit d'hôpital. Des exemples, occidentaux ou soviétiques, reviennent vite à la mémoire pour nous dire qu'au moins, en Chine, la maladie des grands n'est pas forcément un secret d'Etat.



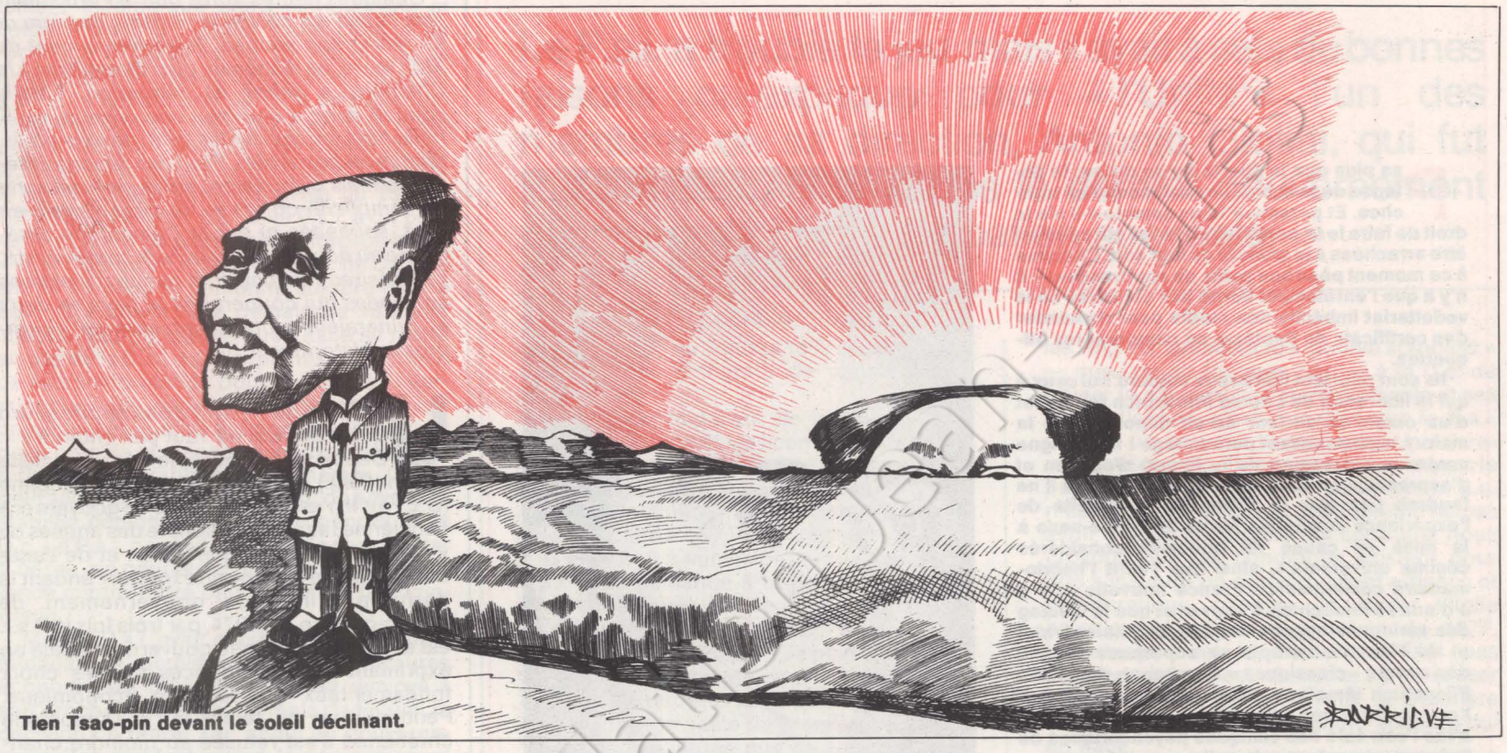
Les plus beaux panégyriques du disparu seront venus de l'Occident capitaliste. Ce qui ne doit pas surprendre. D'abord parce que chaque mort y est paré de toutes les vertus, comme si les survivants avaient besoin de prendre une assurance sur les hommages futurs. Ensuite, parce que le communisme chinois fascine. Il n'est cependant pas sûr que les compliments qu'on lui adresse, par Chou En-lai interposé, soient toujours d'une grande pureté. La brouille prolongée avec les Soviétiques rend les Chinois sympathiques, du moins verbalement, à beaucoup de réactionnaires pour qui l'essentiel est de faire de la peine à Moscou.

Ralliement à Mao

Et pourtant ! Ce que représente Chou En-lai, l'exemple auquel le peuple chinois est invité à se référer, la leçon de « l'esprit révolutionnaire prolétarien » du disparu représentent très exactement ce qui devrait être et ce qui est d'ailleurs intolérable pour nos panégyristes de circonstance. Chou En-lai est, en effet, un modèle de révolutionnaire parfaitement compréhensible pour un Occidental adversaire de la révolution et du socialisme, à la différence de Mao Tsé-toung, moins conforme au dessin habituel dans la mesure où la révolution par les paysans n'est plus, dans nos pays, de notre temps.

Ce fils de noblaillon de province, né presque avec le siècle, a fait de bonnes études. Sa jeunesse, compte tenu des différences entre la Chine et la Russie, ressemblent beaucoup à celle de Lénine : même origine, même culture, même découverte du communisme par un cheminement intellectuel à partir d'une instruction occidentalisée. A cela s'ajoute le nationalisme de la jeunesse chinoise dans le premier quart du XXe siècle, nationalisme d'autant plus compréhensible que cet immense pays, riche d'un passé glorieux — l'image des Chinois civilisés à une époque où « nos ancêtres les Gaulois » vivaient dans des huttes est une réalité connue en Chine —, était devenu le jouet des grandes puissances colonialistes. Chou En-lai a participé sans réticence à ce double combat, pour une Chine indépendante et pour une

UNE CRISE QUI VIENT DE LOIN



Tien Tsao-pin devant le soleil déclinant.

Chine emboîtant le pas à la Révolution de 1917. Il sera jusqu'en 1935 un communiste orthodoxe, pour qui la lumière ne vient que de Moscou et pour qui les règles définies par Lénine et par Staline s'appliquent sans contestation possible à la Chine. Responsable du Kuomintang pendant toute la période du soutien inconditionnel de Moscou au parti nationaliste chinois, organisateur de la commune de Changhai en 1927, le désastre subi alors par le Parti communiste, décimé par Chang Kai-chek, ne lui fera pas douter de la justesse de la ligne fixée par Moscou. Pendant que Mao commence, en marge du Parti officiel, à organiser une armée de paysans, Chou En-lai continue à chercher la révolution dans les quartiers ouvriers. Elu en 1927 membre du Bureau politique, il y restera en survivant aux épurations successives de la direction auxquelles se livre Moscou après chaque échec. Ce qui est sans doute la preuve d'une souplesse qui deviendra plus tard légendaire lorsqu'il aura à conduire la diplomatie de son parti et de son pays, mais ce qui, aussi, souligne combien il devait être considéré par les Soviétiques comme un fidèle parmi les fidèles.

A l'épreuve de la Longue Marche, le Parti chinois adopta les thèses de Mao. Il est probable que le ralliement de Chou En-lai eut une grande importance, d'autant plus que le futur Premier ministre était alors commissaire politique de l'Armée rouge, poste dont il avait d'ailleurs dépossédé Mao et qui faisait de lui le deuxième personnage du Parti. Sans doute pensait-il à ce passage de sa vie militante lorsque, à propos de la Révolution culturelle, il affirmait en parlant de Mao : « Très souvent, nous ne le comprenions pas, même lorsque nous étions à ses côtés. »

Les temps nouveaux

Dès lors, Chou En-lai qui, jusqu'ici, avait eu essentiellement des responsabilités militaires, devient le négociateur unique du Parti communiste, aussi bien avec l'Union soviétique qu'avec le Kuomintang de Chang Kai-chek. Il y fait merveille, méritant bien la réputation qu'on lui accordera plus tard. C'est lui qui obtient du chef du gouvernement chinois l'arrêt de la guerre civile en face de l'envahisseur japonais, qui discute avec Moscou dans cette trouble période du début de la Deuxième Guerre mondiale, alors que l'U.r.s.s. s'est liée à l'hitlérisme et redoute une attaque japonaise, qui gagnera du temps dans les négociations avec Chang et en face de la médiation américaine après la défaite nippone, afin de permettre à l'Armée rouge de se préparer à l'affrontement décisif. Ainsi, il aura bien contribué à la victoire écrasante de son parti, offrant à ses interlocuteurs une image infiniment moins fruste que celles de Mao et de l'armée des paysans. Et il agira, après 1935, avec une fidélité à l'égard des thèses maoïstes identique à celle qu'il avait montrée avant cette date pour les thèses soviétiques. « Loyal envers le Parti et le peuple », dit le communiqué officiel annonçant sa mort. N'est-ce pas la vertu principale d'un révolutionnaire ? Nos panégyristes de droite admirent son intelligence, sa culture, sa diplomatie, son efficacité. Ils oublient l'essentiel, ce qui sonne leur propre disparition, cette loyauté au parti et au peuple qui signifie une fidélité sans défaillance, sans remords et sans scrupule au communisme

Oui, de ce point de vue, la perte est « gigantesque » pour le communisme chinois — ce qui ne signifie pas qu'elle soit irremplaçable. Son symbole le plus évident est qu'elle marque les temps nouveaux du communisme chinois, plus peut-être que ne le marquera la disparition de Mao, déjà statufié de son vivant au point de confirmer dans leur conviction ceux qui pensent que les dieux sont immortels. Chou En-lai semblait plus à notre mesure, répondait mieux à nos habitudes de jugement des hommes politiques. Sa disparition est celle de la génération des massacrés de Changhai, des rescapés de la Longue Marche, des vainqueurs du Kuomintang. Ceux qui, de cette génération, restent encore en vie et au pouvoir n'ont pas — à part bien entendu Mao — l'envergure historique qu'avait prise Chou En-lai. Et ce sont d'autres hommes, que nous ne connaissons pas encore, qui auront à faire une réalité de l'affirmation que lançait le chef du gouvernement chinois dans son dernier grand discours devant l'Assemblée nationale : « Il est certain que, dans une nouvelle période de vingt et quelques années, c'est-à-dire avant la fin du siècle, nous parviendrons à transformer la Chine en un pays socialiste moderne et puissant. »

CLAUDE FUZIER

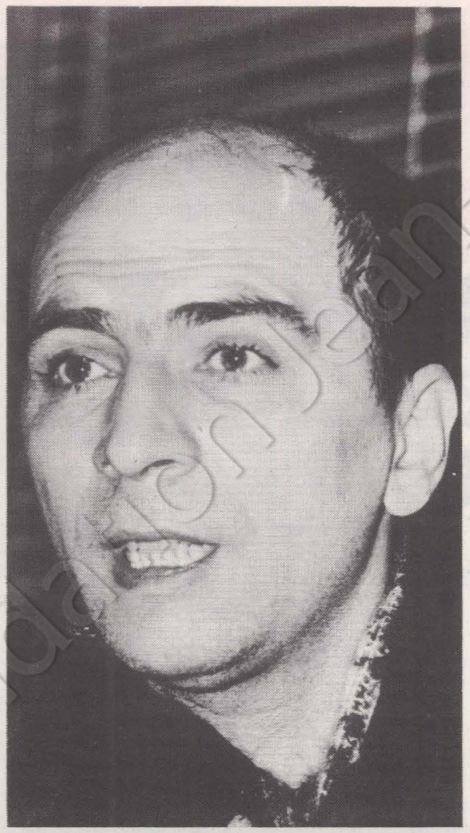
PLIOUCHTCH CONTRE « LES THERMIDORIENS D'OCTOBRE »

Pas plus que la liberté ne se divise, la défense de la liberté ne se découpe en tranches. Et personne nous semble-t-il n'a le droit de faire le tri parmi les victimes qui peuvent être arrachées à la cruauté de leur sort. Chacune à ce moment pèse son poids de souffrances — il n'y a que l'entêtement borné des sectaires ou le vedettariat imbécile des media pour demander des certificats de baptême ou comparer les étiquettes.

Ils sont pourtant nombreux aujourd'hui ceux à qui la libération de Leonid Pliouchtch fait l'effet d'un oursin qu'on leur aurait déposé dans la main. L'embarrassant personnage ! Il témoigne contre la répression de la liberté d'opinion et d'expression en U.r.s.s. ou ailleurs — car « il ne faudrait pas que la notion de spécificité de l'expérience soviétique serve de cache-sexe à la mise en cause de principes considérés comme universels », ainsi que l'écrit l'hebdomadaire communiste « France nouvelle » ; il y a d'autres Pliouchtch à sauver et que le Goulag des seringues hypodermiques, de l'halopéridol et de l'insulinothérapie se superpose à celui des camps « classiques » n'y change rien. Mais Pliouchtch témoigne d'autre chose aussi : que l'on ne peut trop vite jeter le bébé marxiste avec l'eau sale des cliniques psychiatriques de Dniepropetrovsk et autres lieux.

Car ce ne sont pas aux paladins professionnels du « monde libre » que Pliouchtch a laissé le soin d'organiser son arrivée hors des frontières d'U.r.s.s. Mais bien au Comité international des mathématiciens et à Amnesty International, à Robert Pontillon, à son hôte français Michel Broué, à la délégation (André Ouliac, Jacques Pommateau, Louis Astre) qui a préparé avec lui mardi sa prise en charge matérielle et sanitaire par le S.n.i. et la Fen (1). De la même façon que la protestation publique de nombreuses organisations de gauche dont le P.S. le 23 octobre, suivie le lendemain d'un éditorial de « l'Humanité » en faveur d'une libération rapide, a probablement pesé lourd dans la décision du gouvernement soviétique de délivrer Pliouchtch.

Il n'est évidemment pas question ici d'on ne sait quelle « récupération » du savant ukrainien. Tout au moins ne peut-on pas laisser le silence qu'il s'est provisoirement imposé — avec un souci, qu'il faut saluer, de ne parler qu'en toute responsabilité — engendrer malentendus ou interprétations abusives. De même a-t-il fallu longtemps répéter que lorsque cet autre empêcheur de danser en rond nommé Roy Medvedev prenait le risque d'être considéré comme un dangereux « dissident », c'était pour vouloir non « pas détruire les valeurs que la révolution d'Octobre a apportées au monde entier, mais les épurer et les compléter » ; de même la plupart des commentaires, parfois suspects, qui ont accompagné la lutte pour la libération de Pliouchtch et son arrivée ici ont passé sous silence qui, déjà quelques mois avant de protester contre l'assassinat du Printemps de Prague, il visait en se solidarisant avec les condamnés Guinzbourg et Galanskov, eux-mêmes solidaires de Siniavski et Daniel : les « thermidoriens d'Octobre », les « héritiers bâtards » d'après 1928 — c'est-à-dire, référence capitale, d'après l'écrasement de l'opposition de gauche soviétique.



L'un des premiers soucis qu'a exprimés Pliouchtch à Montereau a été de prévoir les examens d'un bilan de santé qui fera justice des « motifs » de son internement psychiatrique — réflexe d'homme décidé à se battre. Il s'est réjoui aussi d'être pris en charge par un syndicat, c'est-à-dire une organisation de travailleurs se donnant pour perspective le socialisme, et a affirmé sa volonté de chercher non une retraite, mais le lieu où il sera le plus près de l'activité politique et sociale.

Il n'est pas question d'en dire plus pour le moment tant que Pliouchtch lui-même n'aura pas décidé de sortir de son silence officiel. Mais cela déjà veut dire beaucoup.

SERGE RICHARD

(1) Prise en charge à laquelle on peut participer par versements au C.c.p. de la Fédération de l'Education nationale (mention « Solidarité Pliouchtch ») n° 23-91-79 Paris.

Quelques heures après que le Parti socialiste italien eut décidé la semaine dernière de lui retirer son soutien, le gouvernement de Aldo Moro, ne disposant plus de majorité à la Chambre, a donné sa démission. L'Italie connaît donc à nouveau une crise ministérielle dont les socialistes sont, de tous côtés, rendus responsables. Pour des raisons différentes mais qui créaient entre eux une sorte de complicité objective, la crise n'était, en effet, souhaitée ni par la Démocratie chrétienne au pouvoir ni par le Parti communiste, peu désireux de courir le risque d'élections anticipées qui couperaient le pays en deux et ruineraient toute éventualité de « compromis historique ».

Un dicton dit : « Il n'y a pas de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ». Depuis des années, le Parti socialiste italien (P.s.i.) dit à la Démocratie chrétienne (D.c.) qu'il n'est plus possible de gouverner à l'ancienne façon, à la manière des années du « miracle » économique italien et de l'anticommunisme de la guerre froide. Pendant la dernière année de gouvernement de centre-gauche, en 1974, par trois fois le P.s.i. est allé jusqu'à la crise gouvernementale en exprimant des divergences sur les choix fondamentaux de politique économique. Pendant tout ce temps-là, la Démocratie chrétienne s'est refusée au moindre changement, malgré la crise économique, malgré ces avertissements durs et clairs du P.s.i., malgré la défaite électorale qu'elle a subie le 12 mai 1974 au référendum sur le divorce.

Avec la crise de gouvernement de novembre 1974, le centre-gauche a été enterré. Le P.s.i. a donné son appui au gouvernement Moro (D.c.) - La Malfa (Parti républicain), mais en tant que composante autonome de la majorité parlementaire, c'est-à-dire en ayant énoncé clairement qu'il n'entendait plus participer à une coalition organique de centre-gauche. Moins d'un an après, le 30 septembre 1975, ce gouvernement était obligé de reconnaître, dans le document le plus important de politique économique qu'il ait élaboré, que les dangers de récession avaient été sous-estimés : ces mêmes dangers que les socialistes avaient vus à temps mais que les autres partenaires du centre-gauche n'avaient pas voulu voir ni affronter.

Mieux vaut tard que jamais, pourrait-on dire. Alors pourquoi faire tomber un gouvernement qui avait enfin ouvert les yeux ? Il ne suffit pas de voir, pour gouverner il faut agir. Et le gouvernement Moro-La Malfa a continué à agir dans le sens contraire à celui que la nature et la gravité de la crise demandaient.

Cela dit, il faut élargir l'horizon et regarder aussi les autres, et plus graves, dimensions de la crise italienne. Il s'agit de la crise de ce régime démocrate-chrétien qui dure depuis trente ans : essentiellement le régime d'un parti qui est parvenu, en imposant l'affron-

UNE CRISE QUI VIENT DE LOIN

Italie

tement idéologique entre catholicisme et communisme, à bloquer toute chance de rechange et d'alternative. Un régime de ce type ne prépare pas sa succession : quand il s'écroule débute une période de transition longue et difficile. Déjà, par deux fois, notre pays a indiqué clairement les signes de cet écroulement : au référendum du 12 mai 1974 et aux élections administratives du 15 juin 1975. Après ces dernières, le P.s.i. a dit clairement que le gouvernement Moro-La Malfa n'était plus qu'un anachronisme. La D.c. est entrée en crise et personne aujourd'hui ne peut dire quelle sera demain sa véritable identité. Est-il possible que l'Italie se mette au pas de la D.c., qu'elle ralentisse le rythme de sa transformation pour l'ajuster à l'interminable crise démocrate-chrétienne ? Impossible, car la crise économique et sociale nous harcèle et menace désormais les institutions démocratiques elles-mêmes. On ne peut sacrifier le développement du pays et sa stabilité démocratique aux exigences de la D.c. Le P.s.i. ne peut sûrement pas se prêter à ce jeu, ne peut être complice de cette violence contre notre pays et contre la démocratie.

Mais le P.s.i. avait décidé d'être patient. Il attendait le gouvernement aux mesures économiques d'urgence. Il avait renvoyé à son prochain congrès, au mois de février, la décision de retirer son appui au gouvernement. Car, et il faut le dire, le gouvernement n'aurait, en tout cas, pas pu tenir au delà de février. Parce que, de toute façon, on ne pouvait pas prolonger la situation équivoque et paradoxale qui s'était créée depuis qu'un parti soi-disant de la majorité était plus critique à l'égard du gouvernement que le plus grand parti — soi-disant — de l'opposition, le Parti communiste. Ce dernier émousse ses pointes contre la D.c., et donc contre le gouvernement, parce qu'il vise au « compromis historique ». Une telle confusion des rôles est dangereuse également sur le plan des rapports entre les deux partis du mouvement ouvrier, qui sont deux composantes indispensables, bien que nettement distinguées dans leur identité, de cette alternative socialiste que le P.s.i. a indiquée comme son objectif stratégique.

Sans billet de retour

La crise économique ne permettait plus d'atermoiements, ni au gouvernement ni aux forces politiques. L'heure des choix était arrivée. Le banc d'essai était inévitable. Le gouvernement et la D.c. ont choisi une fois de plus la vieille politique de reddition sans conditions aux forces capitalistes, de refus de toute ligne, de toute méthode et de tout instrument de programmation.

On a fait cadeau aux entreprises de 6 690 milliards de lires (43,1 milliards de francs lourds) de facilités de crédit :

1°) en leur laissant la faculté de licencier les travailleurs qu'il aurait fallu recaser dans une nouvelle catégorie de chômeurs au Smic assuré ;

2°) en leur imposant de justifier les demandes de crédit et les licenciements par ce que l'on appelle des « programmes de restructuration » que le gouvernement n'a ni la capacité technique ni la volonté politique d'évaluer et de négocier.

C'était tout à fait le contraire de ce que le P.s.i. avait demandé à travers des propositions spécifiques, plusieurs fois transmises au gouvernement et toujours ignorées par celui-ci. En comparaison, le plan du mois de septembre du gouvernement français, que François Mitterrand a critiqué si durement, fait figure de modèle de planification !

Nous considérons que ce type de politique économique est non seulement inadéquat, mais aussi contre-productif : il entraînerait une relance perverse, accompagnée d'une inflation et d'un déficit de la balance des paiements galopants, suivis à leur tour d'un effondrement sans billet de retour. Ce danger est d'autant plus grave que l'on rate l'occasion historique qu'offre aujourd'hui le mouvement syndical italien lorsqu'il privilégie l'emploi par rapport aux salaires et les réformes par rapport aux revendications.

Nous fallait-il encore un peu de patience ? A quoi bon ? L'opposition nette des choix en politique économique n'aurait fait qu'exaspérer les contradictions entre P.s.i. et gouvernement. Ensuite, même si l'Assemblée parvenait à tout reconstruire de bas en haut, quelle aurait été la crédibilité d'un gouvernement contraint à gérer une politique contraire à celle qu'il avait choisie ? Sans valeur non plus la considération selon laquelle le temps presse : si nous sortons de la crise avec un « gouvernement de salut national » appuyé sur un large consensus populaire et parlementaire, comme le propose le P.s.i., les nouvelles mesures peuvent être promulguées par des décrets-lois, et ainsi entrer en vigueur immédiatement, sûrement plus rapidement que des mesures dont l'Assemblée aurait débattu pendant deux ou trois mois au moins.

Alors, pourquoi cette surprise, comme si le P.s.i. avait agi sur un coup de tête absolument inattendu ? Parce que trop nombreux étaient ceux intéressés à feindre de ne pas entendre. C'est un fait bien singulier — que les Anglais appellent le « double standard » — que l'on ait toujours permis à la D.c. de freiner le pays par ses atermoiements et ses contradictions, alors que, dès que le P.s.i. pousse un peu sur l'accélérateur pour remettre le cadre politique en harmonie avec le pays, on crie au scandale, parce que la D.c. n'est pas prête et que la crise semble ne pas avoir d'issue immédiate. Au contraire, nous croyons que les conditions existent pour que s'instaure un gouvernement efficace et démocratique, capable de guider l'Italie jusqu'aux élections législatives de 1977. L'obstacle c'est la D.c. Il ne faut pas s'arrêter devant cet obstacle, et ne laisser aucun répit, à la D.c. : voilà la première tâche des forces de gauche aujourd'hui en Italie.

ANTONIO GIOLITTI

Le P.s.i. a troublé le jeu mais il avait à cela de bonnes raisons qu'explique pour « l'Unité » l'un des membres de sa direction, Antonio Giolitti, qui fut ministre du Budget dans le dernier gouvernement centre-gauche à participation socialiste.

Les entretiens du jeudi

Tous les jeudis de 19 heures à 21 heures, à la Maison du Parti, 7bis, place du Palais Bourbon à Paris, vous êtes invité à participer à des entretiens animés par des responsables et des experts du P.s. et qui ont pour thème l'actualité politique, économique, sociale et culturelle de la semaine écoulée.

Vous pourrez ainsi rencontrer :

— le 22 janvier :
Marie-Thérèse Eyquem, secrétaire nationale (Organismes associés) Roger Fajardie, secrétaire national (Contentieux, Elections).

— le 29 janvier :
Pierre Bérégovoy, secrétaire national (Relations extérieures). Robert Verdier, président du Praesidium du Comité directeur.

— le 5 février :
Jacques Attali, conseiller économique du P.s. Yvette Roudy, responsable nationale des stages de Formation.

Anciens détenus

Un homme qui sort de prison trouve difficilement du travail car même sans casier judiciaire, il y aura toujours un vide dans son curriculum. Combien de films comme ceux de Karlin, présentés à la télévision cette semaine, pour qu'un ancien détenu ne soit plus un banni à vie ?

Il n'est heureusement pas toujours nécessaire d'en passer par des révoltes dans les prisons pour réfléchir sur la condition de ceux qui les peuplent. En 4 films de 1 h 30, la série « Des hommes libres » (1) devrait réussir le tour de force de faire évoluer « à froid » les mentalités sur ce sujet. Daniel Kerlin est de ces réalisateurs témoins de leur temps dont la grande lucidité et un sens profond de la pédagogie font date. Qu'apporte sa relation de l'expérience tentée voici 10 ans dans les prisons californiennes ? Une preuve, rien qu'une, mais combien importante : le détenu moyen, celui que l'administration pénitentiaire catalogue débile, dangereux, voire asocial, celui sur lequel « le Parisien libéré » et quelques autres vomissent à longueur de colonnes leurs préjugés et leurs angoisses, celui-là reste, malgré eux, après une vie souvent difficile et son séjour en prison, un être humain. Donc s'il reçoit une formation appropriée pendant son incarcération et s'il a la confiance de son entourage, il peut parfaitement réintégrer la société.

A partir de là, on peut s'interroger sur ce qui se passe chez nous, comme va le faire ce vendredi une enquête de la télévision (2). Lorsque les geôles hitlériennes s'ouvrirent à la Libération, nombreux furent ceux qui, forts de leur douloureuse expérience, souhaitèrent transformer les prisons. Plus encore que répressives, ils les voulurent alors éducatives. L'objectif était d'amener les délinquants à « s'amender ».

C'est dans cette perspective que fut instauré, à l'époque, le régime progressif. De quoi s'agissait-il ? Essentiellement, d'une individualisation des modalités d'exécution des peines. Bien entendu, la population pénale placée en détention préventive, soit à peu près la moitié des détenus, n'était pas concernée par ce régime, qui comprenait cinq phases. La première, dite d'observation, prévoyait une période d'isolement d'un an ramenée à 9 mois par la suite. Pendant la deuxième phase, le détenu participait à des travaux en commun le jour pour se retrouver de nouveau isolé la nuit et à l'heure des repas. Tous n'accédaient pas ensuite à la troisième phase, dite de confiance, où le détenu vivait dans un quartier « privilégié », plus vaste, prenant ses repas en commun et bénéficiant d'une bibliothèque, d'une salle de réunion et de jeux collectifs. La semi-liberté, régime de la quatrième phase, lui permettait de travailler à l'extérieur avec cependant l'obligation de coucher à la prison et d'y rester les jours fériés. Ainsi préparait-il sa libération conditionnelle, considérée comme la dernière phase d'exécution de la peine.

En théorie, ce système pouvait paraître satisfaisant. Mais, dans la pratique, il n'a pas été appliqué dans de bonnes conditions. L'introduction depuis 1946 de services sociaux et éducatifs dans les prisons, la création de juges d'application des peines n'ont pas suffit à contrebalancer les vastes pouvoirs d'une administration pénitentiaire plus soucieuse d'éviter les (rares) évasions que de privilégier la réinsertion de ceux qui lui étaient confiés. Le régime progressif en a pâti pour tomber en désuétude jusqu'à son abandon officiel, à l'occasion du décret du 23 mai 1975. S'il a réformé le système pénitentiaire, ce décret n'a pas, quoi qu'en disent certains, suffit à transformer les prisons en hôtels 4 étoiles.

18000 écoliers

Le décret a, en fait, opéré une diversification des établissements en fonction du type de détenus qu'ils renferment. L'administration pénitentiaire pense atteindre ainsi un double but : éviter que ne se côtoient les jeunes délinquants, les multirécidivistes et adapter les régimes de détention aux cas intéressés, prison par prison. Est-ce un progrès sur l'exécution de peine individualisée du régime progressif ? « Rien n'est moins sûr », estime Etienne Bloch, juge d'application des peines à Versailles. Comment l'administration lutte-t-elle contre l'effet désocialisant des longues peines ? Un certain nombre de dispositions existent qui tendent à améliorer les relations avec l'extérieur. L'aménagement des droits de visite, l'extension du droit de correspondance, la possibilité de posséder la radio ou de lire la presse — sauf le journal du Comité d'action des prisonniers (Cap) — et, surtout, les permissions de sortie marquent un certain progrès, même s'il reste limité. Pour ce qui concerne les permissions de sortie, sur les 18 000 environ qui ont été accordées en 1975, l'administration pénitentiaire estime que le taux d'échec — c'est-à-dire le pourcentage de permissionnaires non rentrés — se situe entre 4 et 5%. On peut donc affirmer que l'expérience des permissions est un succès. Non seulement l'immense majorité des détenus en respectent la règle, mais surtout elles permettent de briser un peu le carcan pénitentiaire et de maintenir des liens familiaux. Malheureusement, nombreux restent ceux qui, faute de famille à l'extérieur ou tout simplement d'argent, n'y ont pas droit.

Enfin, comment admettre des attitudes comme celle dont Claude H. a été victime ? En détention préventive à Fleury-Mérogis pour une affaire d'escroquerie, cet homme n'a pas obtenu de permission pour se rendre aux obsèques de son ex-femme, morte accidentellement avec ses deux enfants. Les liens familiaux s'arrêteraient-ils si rapidement qu'on en puisse exclure les morts ? Un peu plus d'humanité ne saurait nuire et permettrait peut-être de limiter les suicides, au nombre de 46 en 1975. Sans parler des tentatives échouées, beaucoup plus nombreuses...

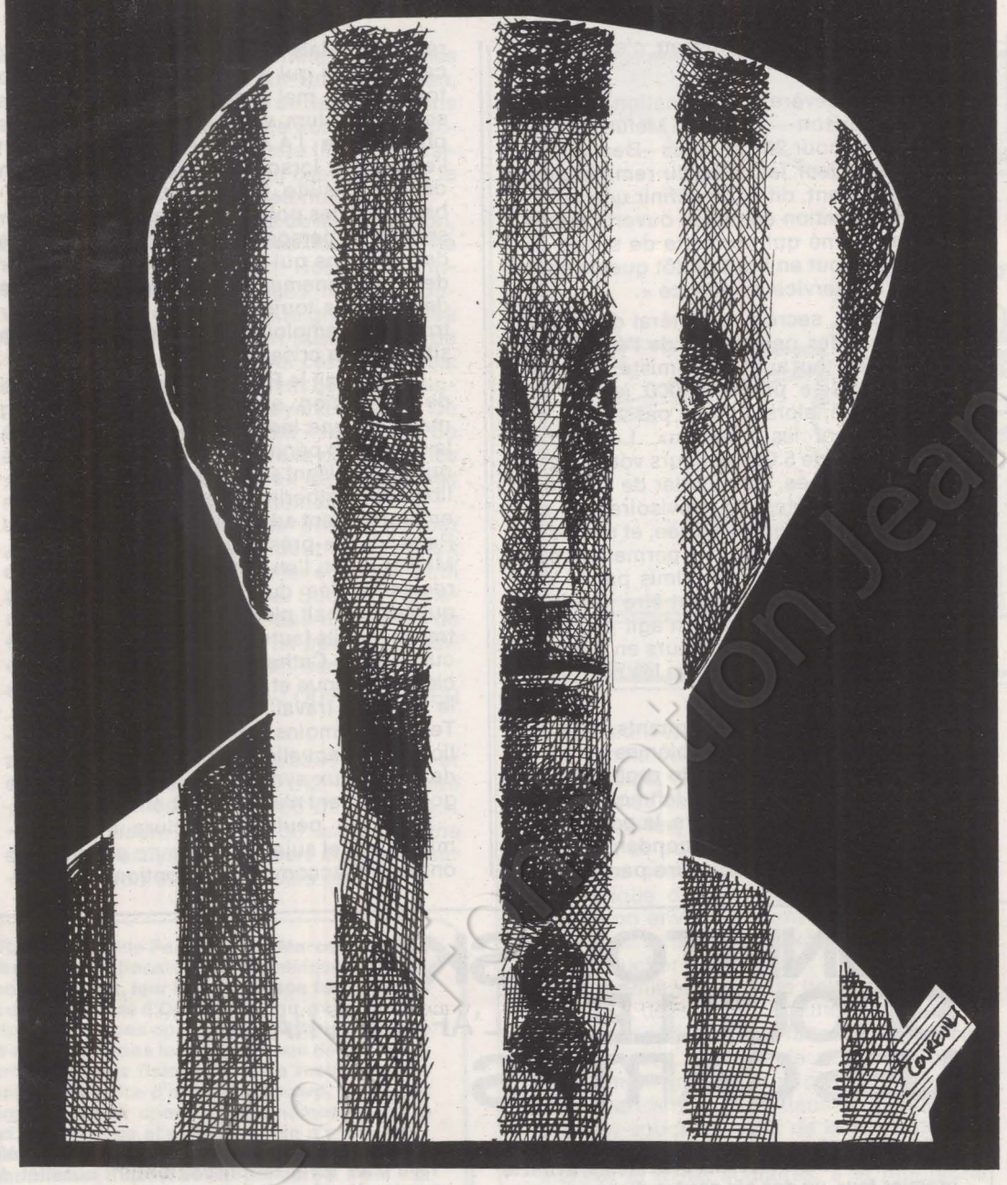
La réinsertion future des détenus devrait être assurée par leur formation professionnelle et intellectuelle. En 1974, 200 diplômés ont été délivrés par la Formation professionnelle des adultes, dont 146 C.a.p. Il existe aussi, dans plusieurs centrales, une formation professionnelle accélérée. La centrale de Melun forme à l'imprimerie, celle de Riom à la plomberie, etc.

Pour l'enseignement général, 650 personnes (instituteurs, professeurs, éducateurs, étudiants) ont contribué à le dispenser en 1974 auprès de 18 000 détenus. Cela a permis de délivrer 1 376 certificats d'études primaires ou diplômes de fin d'études, 48 baccalauréats et 54 diplômes de l'enseignement supérieur.

1 travailleur sur 1000

Rapportés aux 90 000 personnes environ qui passent chaque année en prison, même si la majorité d'entre elles sont en détention préventive, donc écartées du bénéfice d'un tel « traitement », ces chiffres ne permettent pas de se féliciter. Un effort beaucoup plus important reste à accomplir dans ce domaine. Comment admettre que certains détenus, après quelques années de prison, ne sachent rien faire d'autre que des emballages ? C'est tout le problème du travail en prison qui se trouve ici posé. Un travailleur français sur mille exerce son activité en prison. La montée du chômage, le déplacement des industries de main-d'œuvre vers les pays sous-développés et les progrès de la mécanisation sont autant de difficultés qu'a rencontrées l'administration pénitentiaire pour trouver du travail aux détenus. Après avoir privilégié les P.m.e., elle se tourne à présent plus volontiers vers les grosses entreprises.

UN VIDE DANS LE CURRICULUM



Par-delà l'inadaptation des locaux pénitentiaires à certains travaux, tous les efforts ont-ils été faits en temps utile ? Certains en doutent. Beauchaud, du Syndicat national d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire (Snepap), s'étonne par exemple de voir l'administration commander des travaux d'imprimerie au secteur privé quand le matériel neuf de la prison de Châteauroux ne tourne pas, faute de commandes !

Pour que les détenus aient le goût du travail, il convient donc en premier lieu de leur en fournir un, susceptible de les intéresser et d'avoir une suite après leur libération. Il importe également d'accorder aux travailleurs détenus les mêmes garanties et droits sociaux qu'à tous les autres. Trois textes ont été votés l'an passé au Parlement qui, malgré les restrictions imposées par les élus de la majorité, ont permis certains progrès. Désormais, les détenus qui travaillent — et donc qui cotisent — bénéficient, ainsi que leurs familles, de la Sécurité sociale, de l'assurance-maladie, des congés de maternité et de l'assurance-vieillesse. Le troisième texte, s'il reçoit son décret d'application, devrait permettre qu'à leur sortie de prison les détenus touchent une allocation d'aide publique pendant un an. A condition de s'inscrire à l'Agence nationale pour l'emploi et d'en accepter les règles. Des députés réactionnaires ont cependant fait modifier le projet de loi initial pour que les récidivistes ne puissent bénéficier de cette mesure. Cela aboutira inévitablement à rendre plus aléatoire encore leur réinsertion.

La portée d'un tel vote doit s'apprécier à la lumière d'une statistique qui montre l'importance toute particulière de l'année qui suit la libération. Pour un taux de récidive de 53% — d'après une enquête réalisée de 1970 à 1973 sur les détenus libérés 10 ans auparavant, soit entre 1960 et 1963 — dans les 10 ans qui suivent leur libération, de 20 à 25% d'anciens détenus retournent en prison dès la première année. Dans la plupart des cas, les causes de la récidive sont alimentaires. Sortant de prison avec un maigre pécule, les anciens détenus sont victimes de l'ostracisme des employeurs et de leur qualification insuffisante. Combinée avec l'allocation d'aide publique, la présence de placiers spécialisés dans les anciens détenus au sein des A.n.p.e. — il existe même, à Paris, une agence spécialisée — devrait leur faciliter la quête et l'attente d'un emploi.

Moins d'un quart d'heure

Le maintien de la semi-liberté, applicable pour les peines inférieures à un an, évite que les détenus semi-libres ne perdent leur emploi. Cette mesure n'est malheureusement appliquée qu'avec parcimonie. Le manque de places dans les centres de semi-liberté et la nécessité d'avoir un emploi n'expliquent pas qu'il n'y ait eu que 500 semi-libres au 1er décembre 1975. Un peu plus largement appliquée, la libération conditionnelle a bénéficié à 4 487 détenus en 1974. Il apparaît cependant que la majorité des condamnés ne sort qu'une fois la totalité de la peine purgée. A leur sortie, les libérés conditionnels sont confiés à des comités de probation. On en trouve un auprès de chaque tribunal de grande instance. Présidés par des juges d'application des peines et composés d'éducateurs, d'assistantes sociales, d'adjoints de probation et de délégués bénévoles, ces comités prennent également en charge les probationnaires, c'est-à-dire des personnes condamnées à une peine d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant 3 à 5 ans. Leur nombre s'élève à 38 000.

Cela revient à dire que le milieu ouvert touche désormais, et depuis près de 2 ans, plus de monde que le milieu carcéral. Est-ce une bonne chose ? Certes, le milieu ouvert est préférable à l'école criminogène de la prison. Cependant, ne faut-il pas s'inquiéter de constater que le fort accroissement du nombre des probationnaires n'est pas, a contrario, corrigé par une diminution sensible de celui des détenus ? Comme le relèvent le Syndicat de la magistrature et le Snepap, on se dirige progressivement vers une extension dangereuse du contrôle social. Passé un certain seuil, il représente une menace pour la liberté des individus et des familles. Un éducateur de Versailles a dû ainsi intervenir en faveur d'une famille des

→

Un vide dans le curriculum

Yvelines soumise aux tracasseries de 8 services d'assistance différents. Que reste-t-il du libre arbitre et de la vie familiale dans de telles conditions ?

Toutefois, le danger ne risque pas de se généraliser dans l'immédiat. Les moyens et les effectifs nécessaires pour travailler dans des conditions normales ne sont même pas réunis. A Paris, un juge d'application des peines supervise un millier de dossiers. Un éducateur tourne avec 120 à 150 dossiers en moyenne. « Au-dessus de 60, estime Beauchaud, on ne peut pas effectuer correctement notre travail. C'est pourquoi dans certains comités de probation, comme cela vient de se produire à Lyon, les éducateurs refusent désormais de prendre plus de 100 dossiers. » Bauchaud explique aussi dans quelles conditions les libérés définitifs, chaque jour très nombreux sur Paris, sont accueillis : « Il nous faut leur trouver un logement. Avant midi, faute de quoi il ne restera plus de place dans les centres d'hébergement ou les foyers, ouverts au tout-venant. Pratiquement, cela donne un quart d'heure pour s'occuper d'un gars, c'est-à-dire voir s'il a des problèmes particuliers, du boulot, un hébergement, des papiers, des tickets de métro et un peu d'argent sur lui. Dans de telles conditions, je peux dire que les services d'assistance aux libérés de Paris fonctionnent en dépit du bon sens. Parler de réinsertion sociale à ce niveau, c'est se foutre du monde ».

Tout aussi sévère sur l'utilisation des éducateurs en prison — comme à Melun, où l'on en compte 2 pour 200 détenus —Beauchaud pense qu'on leur fait faire du remplissage. « Il serait urgent, dit-il, de définir une politique de l'éducation en milieu ouvert comme en milieu fermé qui permette de suivre un individu de bout en bout plutôt que de se le repasser de service en service ».

Serge Soto, secrétaire général du Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée, est tout aussi pessimiste. « L'éducation surveillée prend 55 000 jeunes en charge par an, alors qu'il en passe près de 120 000 devant les tribunaux. Le drame, c'est que près de 5 000 mineurs vont en prison chaque année, sans parler de ceux qui sont placés en détention provisoire. Les effectifs de l'éducation surveillée, et ceux des éducateurs en particulier, ne permettent pas de répondre aux besoins admis par le VIe Plan. Rien de sérieux ne peut être fait dans de telles conditions. Si l'on n'agit pas préventivement auprès des mineurs en danger, comment s'étonner ensuite de les retrouver en prison ? »

Mais qu'il s'agisse de délinquants mineurs ou majeurs, par-delà les problèmes personnels des uns et des autres, le problème de l'emploi revient comme un leitmotiv. Bien sûr, admettent les éducateurs, la possibilité de ne pas inscrire certaines condamnations au 3e volet du casier judiciaire paraît intéressante. Mais pratiquement, même sans casier, celui qui a passé 3 ans en prison a toujours du mal à dissimuler ce vide dans son curriculum vitae. De plus, les agents placiers de l'A.n.p.e. informent souvent l'employeur lorsqu'il lui envoient un ancien détenu. Ensuite, les grosses « boîtes » embauchent des policiers en retraite dans leur service du personnel. Ceux-ci ont conservé des relations qui leur permettent de puiser des renseignements au sommier. Le passé de détenu a toujours été un obstacle pour trouver un emploi. C'est encore pire dans la situation de crise actuelle.

Or, que fait le Pouvoir ? Tandis qu'il parle de réinsertion et que Giscard d'Estaing maintient une inefficace secrétaire d'Etat à la Condition pénitentiaire, il tolère des actes qui contredisent ses belles paroles. Mère célibataire, Catherine Leguay avait trouvé un emploi d'agent administratif à l'université de Paris VII. Le président de cette université, Michel Alliot, l'en a chassée, par une lettre recommandée du 6 novembre 1975, alors qu'elle donnait pleine satisfaction dans son travail. Quelle faute avait-elle commise ? Aucune. Mais Catherine Leguay est une ancienne détenue et, comme telle, elle n'a pas le droit de travailler dans l'administration. Telle est du moins l'opinion contestable d'Alliot contre laquelle, malgré les protestations de nombreux syndicats et associations, le gouvernement n'a pas jugé bon d'intervenir.

Aussi ne peut-on conclure avec optimisme un tel sujet. Sans doute des progrès ont-ils été accomplis. L'adoption de certai-

PONIATOWSKI BROUILLE LES CARTES

L'AFFAIRE HAZAN

L'affaire du rapt de Louis Hazan, le P.d.g. de Phonogram, a curieusement disparu des « une » de nos quotidiens. Une discrétion trop subite pour être honnête.

Exemple type de cet escamotage : « France-Soir » de vendredi dernier. Dans la première édition, celle du matin, une série d'articles qui posent des questions intéressantes : quel est le lien entre le rapt de Louis Hazan et la curieuse escroquerie dont a été victime, en octobre dernier, sa société ? Quelles étaient les motivations réelles des ravisseurs ? Etc.

Dans la seconde édition, celle de l'après-midi, il n'y a plus que deux papiers. Et cette phrase, dès le second paragraphe : « On sait déjà qu'il s'agit d'une affaire somme toute assez banale, si ce n'étaient les circonstances et le montant énorme de la rançon qui était demandée. » Vingt-quatre heures après la libération de Louis Hazan, son rapt n'est plus qu'un vulgaire fait divers. Et rien de plus.

Voilà qui a dû faire plaisir à bon nombre de personnalités. A commencer par celles du show-business qui n'ont pas du tout apprécié que les journalistes s'intéressent de trop près à leur petit monde. Voilà aussi qui a dû rassurer nos éminences giscardiennes, qui devaient craindre que les Français n'en apprennent trop long sur les activités antérieures des membres du commando des ravisseurs.

Car aujourd'hui, l'affaire Hazan, c'est d'abord ce fait : trois, au moins des ravisseurs, ont fait partie du service d'ordre de Valéry Giscard d'Estaing pendant sa campagne présidentielle. Et l'un d'eux, Daniel Moschini, était même, avant le premier tour, un des six gardes du corps « rapprochés » du candidat de la droite à l'Elysée. Une vérité que, bien évidemment, Michel Poniatowski ne tient pas à voir étaler à longueur de colonnes de journaux.

Mieux : les principaux membres de ce commando n'étaient pas de simples gros bras. Ils étaient d'abord des militants politiques — pour l'essentiel, du « Parti des forces nouvelles », pâle ressucée de l'ex-Ordre nouveau. Il n'y a qu'à lire « Minute » de cette semaine pour comprendre toute la gêne de ces messieurs.

Commençons par le plus gros poisson de la bande : Jacques Prévost, geôlier de Louis Hazan dans la villa de Tremblay-le-Vicomte où il était séquestré ; actuellement en fuite. Engagé volontaire en Corée à l'âge de dix-huit ans, volontaire pour être largué sur la cuvette de Dien-Bien-Phu, ce sergent para ne s'était jamais remis des guerres coloniales. O.a.s., conjuré du Petit-Clamart, Prévost dut attendre l'amnistie de juin 1968 pour sortir de prison. Il reprit aussitôt du service. Vendeur d'armes, organisateur de la milice Peugeot (1), briseur de grève à Fos, Prévost n'a jamais désarmé. Ami de tous ceux qui comptent à l'extrême droite, on le retrouve mêlé à toutes leurs activités, et Dieu sait si elles sont nombreuses et diverses. L'affaire Hazan vient d'en apporter une nouvelle preuve.

Au-dessous de lui, Daniel Moschini (incarcéré). Un vrai de vrai, celui-là aussi. Ordre nouveau, Parti des forces nouvelles, Comité de soutien à l'armée du sergent Dupuy, rien ne manque à sa biographie. Pendant la campagne présidentielle, lui aussi gagne quelques sous à jouer de la matraque pour le compte du candidat Giscard d'Estaing. Particularité de Moschoni : il a participé à plusieurs opérations en France des Guérilleros du Christ-Roi et a effectué plusieurs voyages en Italie où il entretenait des contacts suivis avec les dirigeants de certains groupes néo-fascistes. L'extrême droite en Europe est décidément un bien petit univers...

LA GLACE BUISSONNIERE

nes lois, la volonté de limiter les peines d'emprisonnement ou, sur un autre plan, d'améliorer les conditions de détention dans de nombreuses prisons ne sont pas négligeables. Mais tout cela reste limité, parcellaire et ne suffira en aucun cas à assurer la réinsertion des anciens détenus.

Le deuxième grand volet de la réinsertion, beaucoup plus vaste et plus flou, concerne l'attitude de la population. Hostile, mal informée et pleine de préjugés, l'opinion publique ne trouve pas dans la grande presse les éléments d'information susceptibles de lui ouvrir un peu les yeux sur ces problèmes. Ce n'est pas le gouvernement qui s'en plaindrait. Il préfère voir les citoyens trembler de peur et d'indignation devant « la montée de la délinquance », alors que le chômage, les accidents du travail et ceux de la route les menacent bien plus directement.

Un homme qui sort de prison, surtout après une longue peine, peut difficilement trouver à se loger, à travailler et même à qui parler dans ces conditions. Souvent l'isolement le guette. Combien faudra-t-il donc de films comme ceux de Karlin pour qu'un ancien détenu ne soit plus un banni à vie ?

JEAN-LOUP REVERIER

(1) *« Des hommes libres », les 22 et 29 janvier à 20 h 30 sur A2 - voir notre présentation dans le n° 186 de « l'Unité ».*

(2) *« Ailleurs », à 20 h 30 sur F.r.3, une émission réalisée par Robert Mugnerot sur la réinsertion des prisonniers en France.*

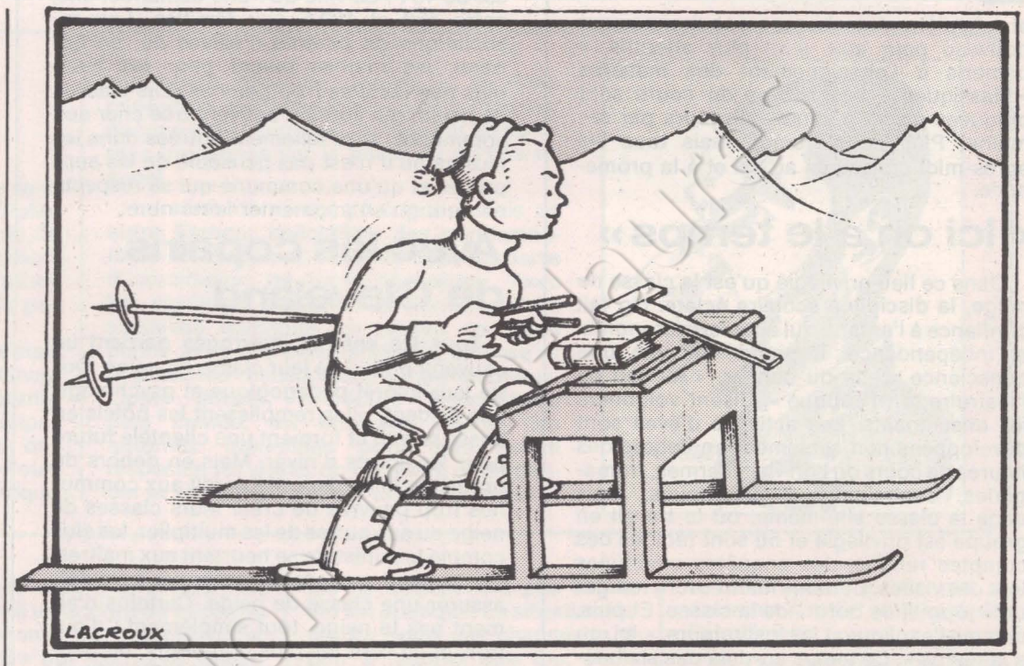
Reste la famille Pech, le père Marcel (en fuite) et ses deux fils (incarcérés), Dominique et Didier. Une vraie saga, leur histoire : Papa fut un temps un des trésoriers d'Ordre nouveau, avant de participer à quelques opérations politiques, comme les manifestations lors de la venue de Brejnev à Paris. Les deux fistons, eux, ne reculaient devant rien : service d'ordre de Giscard, Comité du sergent Dupuy, camp d'entraînement dans le sud de la France et en Corse, rien n'y manque.

Voilà pour les principaux. Les autres ne peuvent afficher d'aussi beaux palmarès. Mais eux aussi appartiennent à la même famille. L'un d'eux, par exemple, participa à l'opération des journaux anti-Mitterrand, réalisée grâce aux fonds fournis par le patronat d'extrême droite, en particulier l'Union des industries métallurgiques et minières.

Milice patronale, service d'ordre de Giscard d'Estaing, journaux anti-Mitterrand, gangstérisme, rapt : finalement, l'affaire Hazan rend parfaitement compte d'une certaine réalité de la France giscardienne. Reste le kidnapping lui-même. Et là, depuis quelques jours, on peut dire que la police s'ingénie à brouiller les cartes. Informations contradictoires, fausses confidences, bruits divers, les services de Poniatowski sont décidément passés maîtres dans l'art de la manipulation de l'information.

BENOIT COLOMBIER

(1) Voir les enquêtes publiées par « l'Unité » sur les milices patronales et la C.f.t.



Ils ont 8, 9, 10 ans et ils sont cent vingt mille cette année à aller en classe de neige. Elèves des cours moyens 1re et 2e année dans les écoles des grandes villes françaises, ils vont découvrir, de janvier à Pâques, et pour trois semaines, la montagne. Pas seulement les joies que procure la pratique du ski, mais aussi celles que donne un environnement différent de celui où « il est interdit de marcher sur la pelouse et de toucher aux fleurs ».

La première classe de neige date de janvier 1953, dans le cadre d'une expérience de mi-temps pédagogique faite dans une école de Vanves. La classe de neige se répand rapidement dans les municipalités de la banlieue parisienne, puis dans la capitale. Le premier souci est celui de la santé des enfants : on transporte la classe entière, avec maîtres et livres scolaires, à la montagne. L'école continue, mais le matin seulement. En 1961, une circulaire ministérielle précise l'organisation des classes de neige : classes expérimentales à mi-temps pédagogique permettant la pratique du ski et des sports d'hiver, organisées par les collectivités locales en accord avec les autorités académiques. « Organisées » par les collectivités locales, c'est peu dire, car les municipalités assurent la plus grande part du financement. Ainsi, à Bondy où, en 1975, sur un coût total de 330 970 F, la commune a payé 220 666 F, les familles ayant versé 99 372 F, le département 6 400 F et le ministère de l'Education nationale... 3 565 F ! Quant à l'organisation elle-même : « elle est parfaitement rodée », assure la directrice d'une école parisienne qui connaît ces grands soirs de la gare de Lyon où une trentaine de classes parisiennes assaillent le train qui les conduira vers un monde que beaucoup de partants ne connaissent même pas. Comme ces dix enfants d'une classe de perfectionnement (15 élèves) du 16e arrondissement de la capitale qui ne sont encore jamais sortis de Paris. Organisation parfaite au départ de la ville comme au cours du séjour. Un instituteur assisté d'un animateur (étudiant du Creps), d'une infirmière et d'au moins un ou deux moniteurs de ski pour une trentaine de bambins, dirige les opérations. Si naguère l'aspect cure de santé de la classe de neige était primordial, on insiste aujourd'hui sur son intérêt pédagogique. En effet, de nouvelles formes de relations qu'implique la vie communautaire s'instaurent entre maître et élèves, et entre les enfants entre eux.

« On a des révélations », assure une institutrice : des enfants ternes, souvent mauvais élèves et que l'école ennuie, en temps ordinaire, se révèlent indispensables à la classe et font montre de leur valeur dans la petite société qui s'est formée. Le ministère de l'Education nationale insiste, lui, sur le rapport maître-élève : « Les enfants découvrent que le maître est un adulte comme les autres et plutôt mieux que les autres, et transposent à la relation scolaire, sans même s'en rendre compte, la nouvelle aisance née des rapports quotidiens ; le maître, lui, se rend compte, non sans perplexité, qu'une chute bien supportée lui vaut une estime inattendue et que sa maîtrise dans l'art de border un lit, plus que trois mois de recyclage, semble expliquer l'attention accrue de ses élèves aux mathématiques modernes. » Tous les instituteurs qui ont « fait » des classes de neige sont conscients que quelque chose a changé dans leur classe. Leur enseignement est mieux accueilli, les enfants participent

et, loin d'être distraits par un environnement nouveau pour eux, sont plus attentifs, y compris à l'enseignement des matières « classiques ». Les heures de cours sont bloquées sur la matinée, six jours par semaine. Plus de mercredi, mais tous les après-midi consacrés au ski et à la promenade.

« Ici on a le temps »

Dans ce lieu privilégié qu'est la classe de neige, la discipline scolaire éclate. On fait confiance à l'enfant, qui acquiert autonomie et indépendance. Il prend très vite une conscience réelle du danger. « Au lieu de l'instruire, on l'éduque », disent volontiers les enseignants. Les activités d'éveil sont développées non seulement en dehors des heures de cours où l'on visite fermes, fromageries, centrales hydroélectriques, mais dans la classe elle-même, où le travail en groupe est privilégié et où sont rédigés des comptes rendus, des enquêtes effectuées lors des visites. Certains maîtres font rédiger un « journal de bord » de la classe. Et puis, comme l'expliquent les instituteurs, « ici, on a le temps ». Ce temps au-delà des six heures de cours ordinaires en ville et loin des problèmes quotidiens que rencontrent les enfants une fois la classe finie. Loin des conflits familiaux, loin des papa-maman omniprésents. D'ailleurs, bien peu d'enfants désirent « revenir à la maison » avant la fin du séjour. Il arrive que ce soient les lettres de parents maladroits ou rendus anxieux par la séparation qui arrachent quelques larmes aux élèves des classes de neige.

Le « chalet », qu'il ait été construit à cet effet ou que ce soit un hôtel vidé de sa clientèle habituelle par la basse saison, est en général très confortable et ravit les petits, surtout les enfants de famille modeste ou pauvre dont le cadre de vie est laid ou inconfortable. Certains pleureront au moment de rentrer chez eux, comme cette petite fille qui confiait : « Je suis heureuse d'être là, mais je sais bien que je pourrai jamais revenir ».

Le côté « luxe » de la classe de neige est aussi évident que celui des sports d'hiver eux-mêmes, quand on sait qu'à Paris et par école ne part qu'une classe tous les trois ans. On évalue, en moyenne, le séjour d'une classe à 35 000 F. Les communes les plus riches ne font d'ailleurs pas partir plus d'enfants que celles dont la population est moins fortunée. Ainsi, pour 1976, la ville de Saint-Germain-en-Laye offre à huit classes cette possibilité alors que Bondy, toujours en région parisienne, « envoie » treize classes à la neige. La participation aux frais demandée aux familles varie d'une ville à l'autre, mais est en général calculée d'après le quotient familial. Cependant si, pour des conditions de séjour équivalentes, la participation de la famille n'excède pas à Bondy 18,50 F par jour, à Saint-Germain-en-Laye cette même participation maximale est de 46 F. La ville de Paris demande, elle, entre 150 et 180 F aux familles. Les associations de parents d'élèves ou, en général, les mairies paient pour les bambins des familles trop pauvres. Les classes de neige, qui coûtent souvent très cher aux communes, sont tellement entrées dans les mœurs qu'il n'est pas pensable de les supprimer et qu'une commune qui se respecte ne peut qu'en augmenter le nombre.

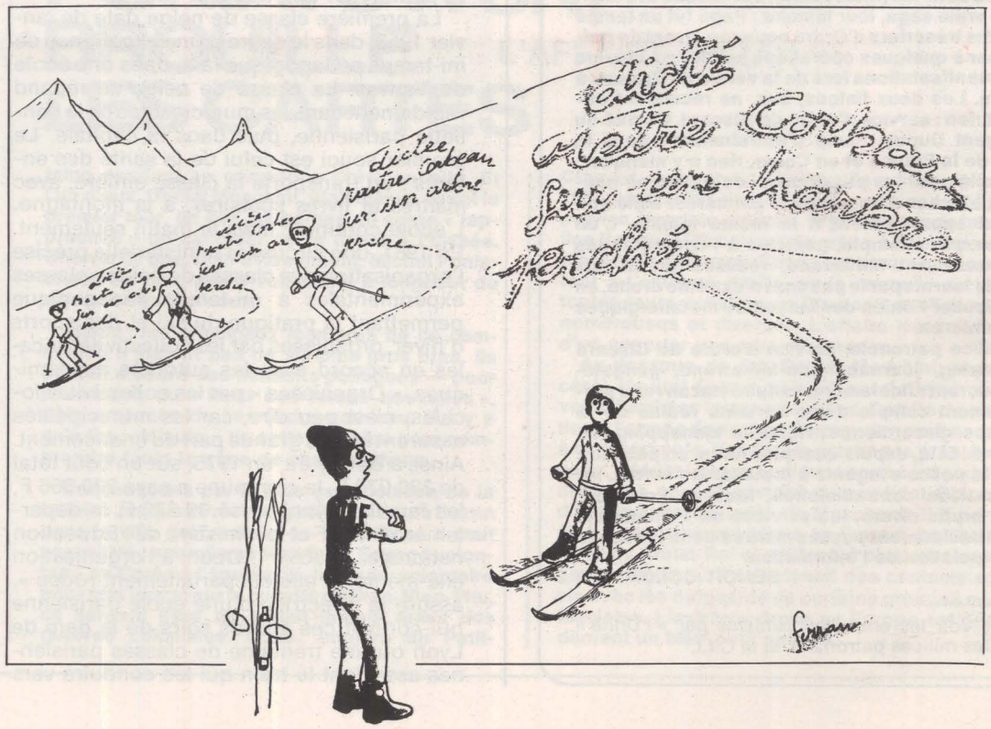
Avec les copains de Cleveland

Tous les enfants interrogés gardent un souvenir ébloui de leur classe de neige. Outre leur intérêt pédagogique et psychologique évident, elles remplissent les hôtels en basse saison et forment une clientèle future pour les sports d'hiver. Mais en dehors du problème financier qui interdit aux communes trop pauvres de créer leurs classes de neige ou aux autres de les multiplier, les élus comme le ministère se heurtent aux maîtres, qui ne sont pas assez nombreux à vouloir assurer une classe de neige. Certains n'aiment pas la neige, tout simplement ; d'autres, et ce sont les plus nombreux, ne peuvent se séparer aussi longtemps de leur famille : parmi les partants, on compte d'ailleurs plus d'hommes que de femmes et, on le devine, plus de célibataires que de gens mariés. Avoir pendant trois semaines, 24 heures sur 24, la responsabilité d'une trentaine d'enfants n'est pas non plus du goût de tous les instituteurs. « Et si l'instituteur n'est pas dans le coup, c'est raté », affirme l'un d'eux. La responsabilité est, en effet, énorme, car cette relation privilégiée qui s'instaure entre maître et élève au long du séjour à la montagne dure pendant le reste de l'année scolaire. L'intérêt pécuniaire n'est pas non plus fait pour inciter les enseignants à « faire » une classe de neige. En général, ils ne reçoivent pas d'indemnité pour ce travail exceptionnel : ils sont tout simplement logés et nourris.

En dépit de toutes ces difficultés et voulant ouvrir son expérience des classes de neige sur l'étranger, la ville de Saint-Germain-en-Laye a invité, cette année, une classe de Cleveland (Ohio). Dans son chalet de Ristolas dans les Hautes-Alpes, une classe de petits Français vivra avec une classe de petits Américains accompagnée par son propre instituteur. Versailles avait tenté l'expérience, il y a deux ans. Elle a été convaincante, semble-t-il, puisque cette année, en plus de Saint-Germain, deux autres communes de la banlieue résidentielle, Neuilly et Le Chesnay, accueilleront des classes américaines à côté des leurs. Depuis le mois de décembre, à raison de deux demi-heures par semaine, on a donné quelques rudiments d'anglais aux petits Français, et les enfants de Cleveland à qui leurs parents ont pu offrir ce voyage en Europe ont appris quelques mots de français. Les classes de neige sont inconnues aux Etats-Unis et c'est, semble-t-il une façon pour le Quai d'Orsay de promouvoir la langue française outre-Atlantique.

On se défend, côté français, d'avoir voulu faire une opération de prestige. On peut cependant se demander pourquoi cette ouverture intéressante ne profite qu'à des communes « de prestige »...

EMMANUELE PLAS



changer la vie

politique internationale

LE CHAH NOUVEAU FRANCO

Depuis le 6 janvier, 80 étudiants iraniens font une grève de la faim à la Maison d'Italie, 9 boulevard Jourdan, à Paris. Par cet acte, ils protestent contre les condamnations à mort prononcées, dans leur pays, par les tribunaux militaires d'exception contre dix patriotes iraniens, hommes et femmes.

C'est dans le plus grand secret que s'était déroulé le procès en première instance. C'est normal : aucune preuve n'a été fournie par les autorités iraniennes de la participation des condamnés aux attentats qui ont provoqué la mort du général Zandhi-Pour, chef du Comité de la Savak (police politique spécialisée dans la torture), et de trois conseillers militaires américains à Téhéran. Aucune indication n'est donnée par les autorités iraniennes sur la tenue du procès en appel.

Le chah d'Iran est plus que jamais un autre Franco, spécialiste des condamnations arbitraires et des méthodes barbares d'intimidation de toute opposition. Avec les étudiants iraniens de Paris, le Parti socialiste demande un procès en appel public avec des possibilités de défense et la présence d'observateurs internationaux. Lionel Jospin, secrétaire international tiers monde, est intervenu auprès des autorités iraniennes pour que soient respectés les droits de l'Homme et demander la vie sauve pour les dix condamnés.



Afrique

L'O.U.A. DIVISÉE

Ils se sont quittés comme ils se sont retrouvés. Un peu plus amers, c'est tout. Les chefs d'Etats réunis à Addis-Abeba pendant le week-end dernier ne sont pas parvenus à un accord sur le problème de l'Angola. La République populaire n'a pas été reconnue, la République sud-africaine n'a pas été condamnée. J.B. Vorster, qui en est le Premier ministre, peut pavoiser. Alors qu'il mène une considérable offensive militaire en territoire étranger contre une jeune République africaine, dernière-née de la décolonisation, il a obtenu la division de l'Afrique. « Progressistes » et « modérés » n'ont pas pu trancher leur différend, malgré la perche tendue. Ce sommet raté est une demi-victoire des chefs d'Etats pro-occidentaux contre les mouvements de libération. Il peut nous permettre aussi de réfléchir sur l'utilisation du racisme. Dans un premier temps, contre un M.p.l.a. multiracial, le gouvernement portugais d'avant le 25 avril 1974, les Etats-Unis et l'Afrique du Sud avaient suscité des haines tribales, force essentielle des mouvements de Jonas Savimbi et de Roberto Holden. Aujourd'hui, toujours contre le M.p.l.a., on assiste à un accord de fait entre les tenants de l'apartheid et les Noirs qui n'ont pas rompu les liens qui les unissent à l'impérialisme.

Espagne

LES TRAVAILLEURS AGISSENT

Le « libéral à poigne » du nouveau gouvernement espagnol, Fraga Iribarne, ministre de l'Intérieur, vient de menacer ceux qui de « mauvaise foi tentent de perturber le processus de consolidation et de perfectionnement du régime » leur enjoignant de ne pas espérer « d'autres traitements que ceux que tout Etat applique lorsqu'il se voit attaqué dans ses fondements ». Propos révélateurs, si l'on songe qu'ils ont été tenus en période de montée des revendications sociales, dues à la réorganisation des conventions collectives. Les fondements du nouveau régime ne sont pas bien différents de ceux du précédent !

Pendant que le ministre tonne, les travailleurs agissent, et les grèves se développent. Il est facile, de loin, de dire qu'elles ne débouchent pas sur le terrain politique. La situation de fond n'ayant pas changé ou si peu, il faudrait être fou, étant Espagnol, pour passer déjà à des formes de luttes radicalement différentes. Il y a quelques mois encore, le mot de grève n'était pas prononçable. Si Giscard d'Estaing peut faire semblant de croire qu'avec Juan Carlos plus rien n'est pareil, l'ouvrier madrilène sait que les syndicalistes « jaunes », les patrons et les flics sont toujours les mêmes...

Comme par hasard, des bombes ont été posées dans le métro de Madrid au moment de la reprise du travail. Elles indiquent peut-être la méthode choisie par l'extrême droite pour freiner toute velléité de démocratisation.

Proche-Orient

LA PARTITION, C'EST LA GUERRE

Avec onze voix en sa faveur, une contre et trois abstentions, l'Organisation de libération de la Palestine (O.l.p.) a été invitée lundi à participer aux débats du Conseil de sécurité sur la question palestinienne. Cette invitation, qui lui donne le droit de s'exprimer comme si elle était un Etat membre, marque un nouveau succès politique des Palestiniens.

Si l'O.l.p. est entendue directement, les Israéliens devront compter sur les Américains pour défendre leurs positions, puisqu'ils ont refusé de participer au débat. Les perspectives ouvertes par celui-ci restent donc limitées. Car la reconnaissance des droits des Palestiniens est indispensable à la solution du conflit, mais risquerait d'entraîner le refus d'Israël de participer à la conférence de Genève.

Ce n'est sans doute pas un hasard si, pendant le dernier week-end, les combats ont redoublé d'acharnement à Beyrouth et au Liban. Le fait nouveau est la vraisemblable participation de certains secteurs de l'armée aux côtés des forces chrétiennes de droite. Le point le plus grave reste la volonté manifestée par les chrétiens de procéder à la partition du pays — ce que confirment les récents affrontements qui ont pour but d'éliminer les poches musulmanes en zones chrétiennes. Une telle tentative entraînerait immanquablement des interventions en chaîne (Syrie, Israël, Egypte, etc.). Plus que jamais, la question palestinienne et la question libanaise sont liées. Et, au fil des mois, l'affrontement militaire semble être à nouveau certain.

LA VIE AVENTUREUSE DE MARSEILLE

De notre envoyé spécial

Dans « Elle, Adrienne » Edmonde Charles-Roux a consacré de longues et belles pages à Marseille et au Vieux Port avant sa destruction par les hordes nazies. Devenue Mme Gaston Defferre, elle vit plus souvent à Marseille qu'à Paris ; elle s'y active. Et si on lui demande quel est son rôle exact dans la vie culturelle marseillaise, elle répond avec modestie : « Officiellement, je n'ai aucun pouvoir. Je suis seulement une oreille, une présence. Par exemple, s'il a quelque chose à demander, Roland Petit me téléphone. C'est peu de chose. Mais c'est, je crois, important. Les artistes ont besoin de quelqu'un à qui parler. Le domaine culturel ne peut pas être laissé à la seule initiative des élus, des technocrates et des fonctionnaires. » Edmonde Charles-Roux serait-elle une sorte de S.v.p. de la culture ? Pas du tout. Elle ne se contente pas d'attendre des appels au secours à côté de son récepteur téléphonique. Elle est surtout partie prenante d'initiatives nouvelles.

Edmonde Charles-Roux est écrivain d'abord. Le sort des écrivains marseillais l'a fait réfléchir et agir : « Si on est un écrivain dont le tirage des livres est insuffisant pour vivre, il faut un second métier, une occupation alimentaire. Rapidement, ce métier dévore littéralement l'existence de l'auteur. A Paris, l'auteur est mangé à la sauce piquante. Mais, en province, c'est plus banal et plus triste : il est coupé de tout. Entre autres, de sa ville. Il ne participe à rien. Il est perdu, noyé anonymement dans la masse. Pourquoi ? Faut-il accepter cette situation ? Pourquoi ne pas donner droit de cité à l'écrivain ? Mais faire exister réellement le créateur suppose également de sensibiliser le public dans le même temps. On peut y parvenir avec quelques grandes signatures. Mais ce genre d'événement ne fera jamais se rencontrer des auteurs marseillais et des lecteurs marseillais... »

Alors, que faire ? Il fallait d'abord trouver une « signature » ; ce fut Régis Debray. Edmonde Charles-Roux raconte la suite : « Je me suis dit : et si on faisait profiter des écrivains marseillais de la notoriété de Régis Debray ? Nous avons donc organisé la rencontre sur la scène du théâtre du Gymnase. J'ai présenté au public les deux Marseillais : André-Louis Rouquier, auteur du « Clair du temps », chez Denoël, et Michel Guérin, auteur de « Nietzsche, Socrate héroïque », chez Grasset. Puis l'un a présenté en quelques phrases Régis Debray. Et l'autre a fait de même pour le roman de Debray. Il était aux environs de 21 h. A partir de ce moment, pendant plus d'une heure et demie, Debray et les deux Marseillais se sont bombardés de questions et de réponses. Le dialogue avec le public s'est poursuivi pendant la vente-signature qui a suivi. A minuit, il a fallu faire évacuer la scène. Il faudra continuer, poursuivre ce que nous appellerons « les Colloques du Gymnase ».

Une question s'impose : qui s'est déplacé pour cette rencontre avec Debray et les deux Marseillais ? « Il ne faut pas se le cacher, répond Edmonde Charles-Roux, le Marseillais lit peu, trop peu. Aussi faut-il considérer comme une première victoire d'avoir rassemblé ce soir-là 800 personnes. Au nombre desquelles il y avait certes des élus et des professeurs, mais aussi des étudiants et des travailleurs manuels, et, surtout, beaucoup de jeunes. Pour Marseille, c'est un peu l'espoir qui se lève. »

Le désert d'antan

Ce disant, Edmonde Charles-Roux n'exagère pas. Quelqu'un peut en témoigner : Michel Gernet, conservateur de la Bibliothèque municipale. Quand il est arrivé à Marseille, en 1961, il a fait les comptes du fichier : 1 500 inscrits pour une population d'un million d'habitants ! En 1975, on dénombre 26 000 inscrits. Ce désert d'antan mérite quelques explications : « Avant Gaston Defferre, explique Michel Gernet, c'était le règne de l'indifférence. Ce qui faisait les beaux jours des « Bibliothèques pour tous» qui dépendent de la hiérarchie catholique et protègent, selon leur expression, « contre les mauvaises lectures ». Ce qui ne permettait guère la démocratisation de la lecture. Heureusement, Gaston Defferre et le conseil municipals sont convenus qu'il fallait sortir de ce marasme. »

Comparativement à Lyon par exemple, qui ne couvre que 4 000 hectares, Marseille s'étend sur 23 000 hectares. Pour répondre aux besoins d'une telle superficie, une seule solution : décentraliser. La municipalité ne s'est donc pas contentée de construire une superbe bibliothèque centrale aux salles multiples. Elle a aussi donné au conservateur les moyens de mettre en place des « bibliothèques ambulantes ». Les annexes sont installées dans les maisons de quartier, les maisons de jeunes ou les maisons pour tous : il y a actuellement 23 bibliothèques annexes de quartier à Marseille. Par ailleurs 5 bibliobus desservent 33 lieux fixes dans la ville. Michel Gernet, en une quinzaine d'années, a réussi à réduire l'énorme décalage entre les besoins et les moyens. Ses recettes sont simples : « Dans le domaine de la lecture, recruter et intéresser ne demandent pas de grandes manœuvres ; il s'agit simplement, comme chez le libraire, de varier et animer la présentation des livres. Pour ne pas perdre un lecteur nouveau, il s'agit également de ne pas le décourager par des formalités paperassières. La souplesse de fonctionnement est primordiale pour éviter cela : à Marseille, un livre peut être emprunté en un endroit et rapporté à n'importe quel autre endroit dans la ville. Certains sont affolés par nos méthodes et nous interrogent en frémissant : « Mais où sont vos livres ? Le savez-vous ? » Je souris et leur réponds que je m'en moque. Le principal, pour moi, c'est que les livres circulent et soient lus. N'est-ce pas le but d'une bibliothèque municipale ? »

Mais il faut encore augmenter les possibilités d'intervention de la bibliothèque municipale. Actuellement une bibliothèque de secteur de 2 000 m2 est en construction ; elle sera opérationnelle en 1977 ; deux autres, du même type, sont prévues par Michel Gernet dans les 5 ans à venir. L'horizon n'est pas totalement dégagé pour autant : l'Etat ne subventionne pas la bibliothèque municipale ; tout incombe à la ville de Marseille. Mais la ville ne peut pas répondre à toutes les nécessités. Michel Gernet précise : « Nous disposons actuellement de 54 agents, alors qu'il nous en faudrait 73. En 1977, pourrons-nous ouvrir la bibliothèque de secteur sans personnel ? » Les choses sont claires : si l'Etat ne soutient pas les initiatives municipales, la lecture publique à Marseille ne rattrapera pas le retard pris il y a des décennies.

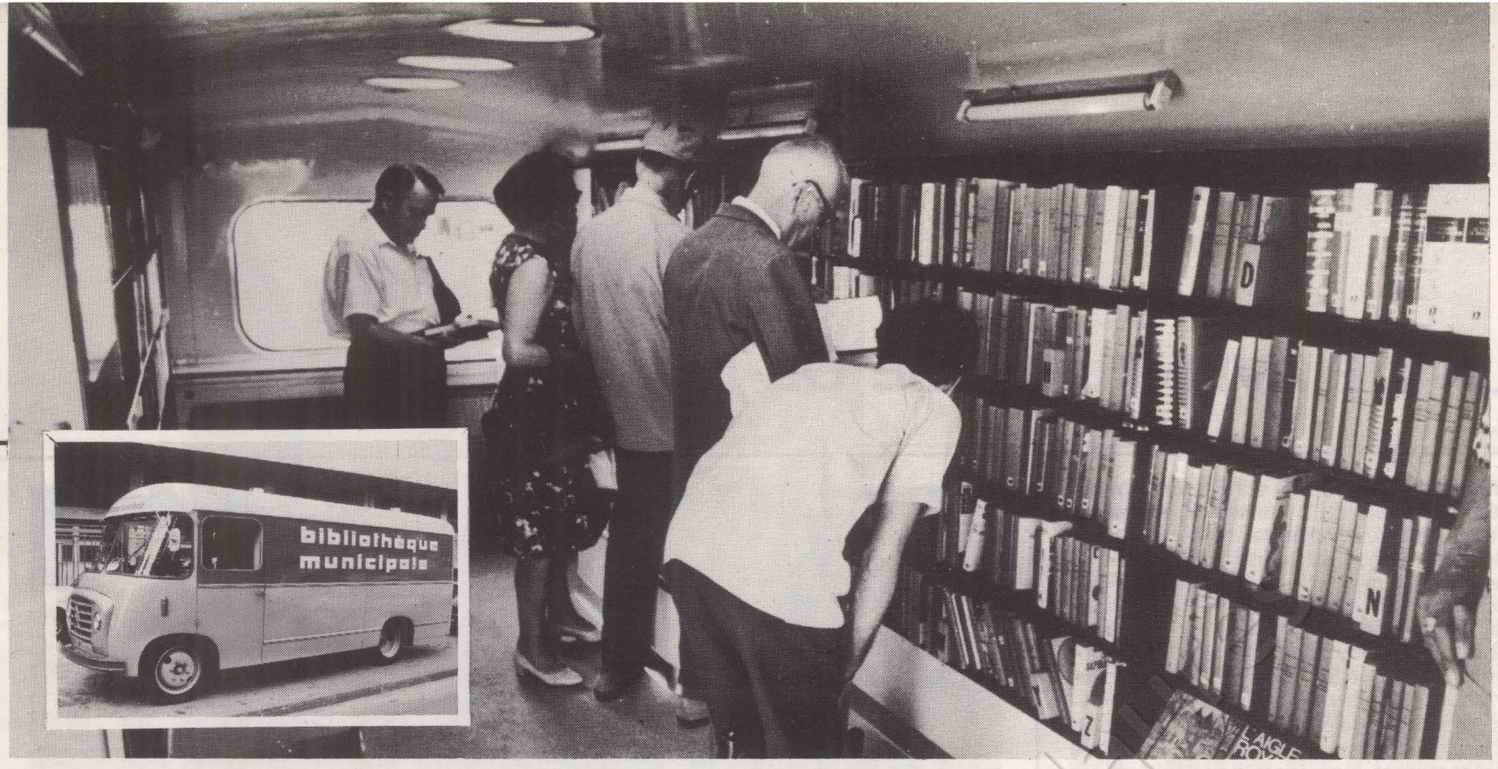
« Il a fallu tout construire »

Gaston Defferre n'a jamais accepté ce retard : « Quand j'ai été élu maire, je suis arrivé à la tête d'une ville qui vivait dans le déficit depuis un demi-siècle. Il n'y avait rien. Il a fallu tout construire : les écoles, les lycées, les hôpitaux, etc. A mon arrivée, 11 % seulement du budget était consacré à l'équipement ; aujourd'hui, ce sont 54 % qui sont attribués à ce secteur. Aujourd'hui les équipements les plus urgents ayant été construits, je peux poser les problèmes de la culture. Mais, dans ce domaine comme dans les autres, rien n'est simple. Il faut pouvoir répondre à des besoins très diversifiés, souvent très coûteux. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai signé une charte culturelle avec le secrétariat d'Etat à la Culture. Si je n'avais pas obtenu, par ce biais, des moyens accrus, je n'aurais pas signé. » C'est vrai que Gaston Defferre y a gagné plus que des promesses. Car il avait simplement dit à Michel Guy : « Je ne signerai que si j'obtiens ce dont j'ai besoin. »

Mis au pied du mur, Michel Guy a lâché des crédits : pour mettre en place un Musée d'Histoire de la ville de Marseille, pour aménager les nouvelles classes du Conservatoire de musique, pour éponger une partie du déficit de l'Opéra — que jusqu'à maintenant Marseille assumait seule chaque année —, pour assurer à la ville un centre dramatique digne de la deuxième métropole de France, pour aider au fonctionnement du Ballet de Marseille dirigé par Roland Petit, pour équiper l'ancienne Criée-aux-poissons en lieu théâtral, pour reprendre les travaux de restauration de la Vieille-Charité, etc.

La Vieille-Charité est, sans aucun doute, un des plus beaux édifices marseillais. Elevée au XVIIe siècle pour recueillir les indigents, elle devint une caserne avant d'abriter, à partir de 1945, des squatters que la municipalité décida de reloger ailleurs, en

→



Bibliothèque ambulante municipale.



La Vieille-Charité en cours de restauration.



Une exposition dans l'aile déjà restaurée.



Fresque murale réalisée par les enfants.



Initiation à la gravure dans un « Muséobus ».

LA VIE AVENTUREUSE DE MARSEILLE

→

1966. Gaston Defferre a écrit à son propos : « Cet ensemble du XVIIe siècle, unique en France, est historiquement et esthétiquement d'une très grande importance pour le passé de Marseille. Restauré, il peut l'être aussi pour son avenir. Le devoir du conseil municipal est de songer à utiliser ces vastes bâtiments pour y loger des activités modernes. » Lesquelles ? Dès 1970, Gaston Defferre répond : « Il y a beaucoup de possibilités : une école de photographie avec toutes les archives nationales, des expositions de photographies, une école de télévision, un musée d'histoire de la culture méditerranéenne... » Sous les galeries voûtées de l'aile du bâtiment dont la restauration a été achevée, les expositions se succèdent déjà. Par ailleurs, il y a quelques semaines, Gaston Defferre a pu confirmer les destinées futures de la Vieille-Charité : les Archives photographiques de la Bibliothèque nationale y seront conservées ; une antenne de l'Institut des Hautes études sociales s'y installera, Roland Barthes en tête ; ainsi qu'une Fondation universitaire méditerranéenne.

Musées vivants

La Vieille-Charité n'est qu'un des trois musées d'archéologie de la ville de Marseille ; il y a aussi celui des Docks romains et le musée Borély. Simone Bourlard-Collin est le conservateur des trois établissements. Elle ne mâche pas ses mots : « L'Etat ne classe pas les musées d'archéologie. Il fait ainsi de belles économies, puisque lesdits musées restent à la charge entière des municipalités ! Mal payés, les conservateurs écrivent des livres et se désintéressent de leur musée... A Odessa, en U.r.s.s., le musée utilise 40 conservateurs ; on comprend qu'il puisse faire 800 000 entrées par an ! » Malgré ces handicaps, Simone Bourlard-Collin a fait de Borély un vrai musée vivant. Arrivée en 1966, elle s'est trouvée devant « le musée de la Belle au Bois dormant » : les Marseillais l'appelaient ainsi parce qu'il était presque toujours fermé. Elle a d'abord été obligée de mettre sur pied un secrétariat, de faire installer le chauffage central et refaire l'éclairage, de photographier et ficher tous les objets, de faire construire des vitrines... Toutes les salles ont été refaites. Les expositions se sont succédé : Les arts du métal en Gaule méridionale, Le Nil, La préhistoire en Provence, L'Iran. Surtout, des visites-animations ont été mises en place : 10 à 12 groupes scolaires chaque jour, des cycles de conférences et des projections de films. Résultat : 3 000 entrées pour toute l'année 1966 ; 2 000 entrées par semaine en 1975. Hier, les gens découvraient le musée l'hiver quand il faisait trop froid sur le champ de courses voisin : ils venaient se réchauffer ! Aujourd'hui, les enfants se bousculent pour découvrir une fouille reconstituée : pour eux, c'est presque un jeu.

Simone Bourlard-Collin n'entend pas se contenter de ces premiers résultats : « Il faut sortir nos collections du musée et aller les montrer dans les équipements de quartier. » Une première expérience vient d'être faite dans une Maison pour tous : « L'art de la terre cuite » y a été installée. La Maison ne désemplit pas. « C'est normal, commente Simone Bourlard-Collin. Dans cet endroit, les gens viennent danser, faire du ping-pong ou du judo, emprunter des disques et des livres. Une exposition dans « leur » Maison, c'est le musée qui vient chez eux. Agir ainsi n'est pas galvauder notre travail, c'est le rendre enfin utile et efficace. »



La Criée-aux-poissons, futur théâtre.

Aventure unique pour les enfants

Marielle Latour dirige l'ensemble des Musées des beaux arts de Marseille. C'est à elle que l'on doit la création d'une aventure unique : le Musée des enfants, qu'elle a installé au premier étage du palais Longchamp. L'ouverture s'est faite en janvier 1968 ; un journaliste du « Monde » passait par là... « Immédiatement, dit Marielle Latour, son article a fait boule de neige. » Dès 1969, le Musée des enfants accueille 63 000 visiteurs. Au départ, tout se fait sans argent, avec du matériau de récupération : des œuvres de toutes les époques sont accrochées à hauteur d'enfant, au niveau de leurs yeux. L'intervention du musée se fait aussi... en dehors du musée. Sous des formes et selon des formules qui sont renouvelées chaque année. Pour ces opérations extérieures, la question du transport a été résolue par l'intermédiaire du « Muséobus ». L'an dernier les enfants y trouvaient « L'Afrique vue par les enfants ». Cette année, le car a été transformé en atelier de gravure ; des œuvres originales illustrent toutes les techniques : la gravure sur bois, le burin, la pointe sèche, l'eau-forte, l'aquatinte, la lithographie et la sérigraphie. Ces techniques sont expliquées par des livres, des travaux et des diapositives. Libre ensuite aux enfants de s'exercer.

On a vu les enfants s'adonner à la peinture murale. On les voit quotidiennement, dans les écoles, ouvrir les « mallettes pédagogiques » qui sont mises par le musée à la disposition des enseignants.

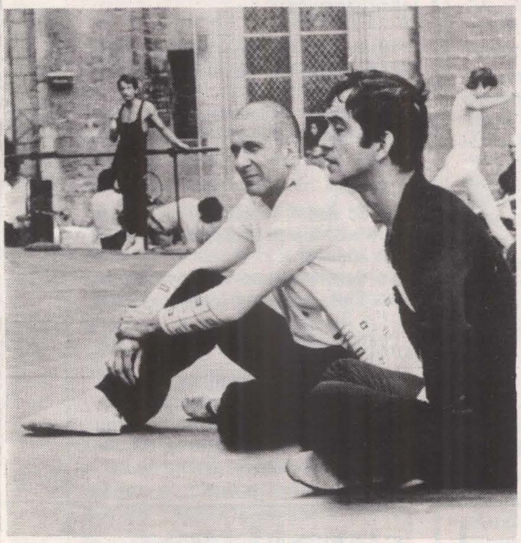
« Les gardiens du Musée des enfants sont devenus gais », dit Marielle Latour. Peut-être est-ce en s'en apercevant qu'elle a décidé de généraliser l'effet : en branchant le troisième âge sur le Musée des enfants ! Des animateurs du musée vont, en liaison avec le service d'aide sociale de la ville, dans les foyers du troisième âge. Et, après ces premiers contacts, les personnes âgées ont la possibilité de visiter dans Marseille, avec les animateurs, les musées qu'ils désirent. Car les responsables culturels marseillais pensent qu'il n'est jamais trop tard pour découvrir Van Gogh, Picasso, Calder ou les amphores romaines.

Une autre aventure commence à passionner Marseille : la venue du « gone » lyonnais Marcel Maréchal en lieu et place d'Antoine Bourseiller, à la tête du Théâtre du Gymnase. Gaston Defferre dit de lui : « J'ai rencontré Marcel Maréchal... Nous nous sommes mis d'accord, non sans discussions. Maintenant, je suis convaincu que, grâce à lui, le théâtre va faire, à Marseille, un nouveau pas en avant. »

C'est déjà bien parti : le Gymnase devient le Nouveau Théâtre national de Marseille. Maréchal aura des subventions plus consé-



Gaston Defferre avec Marcel Maréchal et Antoine Bourseiller.



Roland Petit, directeur du Ballet de Marseille.

quentes que celles de Bourseiller. Surtout, en 1977, Maréchal disposera d'un lieu théâtral nouveau : « Il faut dit-il, savoir gré, à Gaston Defferre d'avoir lui-même suggéré l'utilisation de la Criée pour abriter ce théâtre. Habituellement, les élus préfèrent commander un affreux bloc de béton inhumain à un architecte prestigieux. La Criée est un lieu familier pour les Marseillais. Il va le demeurer. Il va seulement changer de destination. C'est tout de même mieux que le sort qui a été réservé aux Halles de Paris. »

Maréchal à la Criée

Avec une équipe d'architectes et scénographes, Maréchal est déjà en train d'imaginer les futurs lieux. Les habitants du quartier sont inquiets : qu'est-ce que la venue d'un théâtre sur le Vieux Port va changer pour eux ? Maréchal est allé s'en expliquer avec les responsables du Comité d'intérêt de quartier : « Les pêcheurs partis, la Criée ne va pas devenir un endroit mort, pas un parking, pas un magasin à grande surface, mais un théâtre. C'est-à-dire un endroit vivant où les gens vont venir de 18 h à minuit et où il leur faudra trouver sur place de quoi se restaurer. Je suis prêt à laisser à leur place les bistrots qui sont à l'intérieur de la Criée. » Habitante du quartier, Edmonde Charles-Roux intervient à son tour : « Les commerçants peuvent se rassurer. Le Vieux Port ne va pas se transformer en désert. Les consommations changeront peut-être mais les bistrots resteront. » Le responsable du comité va pouvoir aller rassurer les gens du coin.

« Des comités d'intérêt de quartier, dit Gaston Defferre, il y en a 190 à Marseille. Je crois que leur existence et leurs interventions permettent à la population de prendre son existence en main d'une manière démocratique. A travers eux, les problèmes sont posés à leur vrai niveau : au ras du quotidien. Les problèmes culturels n'y échappent pas ». Les faits donnent raison à Gaston Defferre : au cours de la rencontre entre Maréchal et la population du Vieux Port, de nombreuses questions ont été abordées. Par exemple : ne serait-il pas bien que les petits pêcheurs reviennent dans le Vieux Port ? Ou encore : pourquoi l'accueil et la billeterie du nouveau théâtre ne seraient-ils pas abrités sur un bateau ancré face à la Criée ? Ce qui a entraîné : oui mais, dans ce cas, ne faudrait-il pas aussi mettre fin à la privatisation des quais que la Société nautique s'est attribuée ? Le ferry-boat du Vieux Port risquant de disparaître prochainement, quelqu'un a demandé : et s'il devenait un service municipal ? Comme quoi la culture est effectivement très liée à la vie quotidienne...

Ce n'est pas un hasard. Comme l'explique Lucien Weygand, adjoint au maire chargé des œuvres sociales : « L'action cuturelle ne doit pas être seulement une vitrine où l'on montre les produits luxueux de la classe dominante. Certes, c'est une bonne chose que la culture traditionnelle ait sa place. C'est une bonne chose que l'Opéra reçoive plus de 22 millions de francs de la municipalité, les musées plus de 8 millions, la bibliothèque et le Conservatoire plus de 6 chacun, l'Ecole d'art et d'architecture près de 10. C'est une bonne chose que Maréchal soit aidé par la Ville. Mais ce n'est pas suffisant. Car il y a des expériences moins prestigieuses mais tout aussi importantes. Aussi soutenons nous, sans ostracisme aucun, toutes les initiatives de création qui naissent au niveau des maisons de jeunes ou de quartier. La culture traditionnelle n'a de sens que si une vie culturelle existe vraiment au niveau des quartiers. Dans ce cas, elle constitue un « temps fort » utile. »

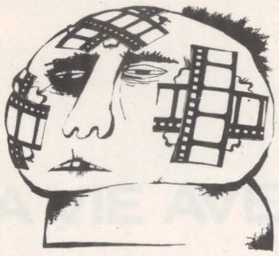
Des responsables de la Fédération Léo-Lagrange, qui sont à la tête d'un certain nombre de M.j.c. dans Marseille, confirment cette analyse : « Nous faisons le relais entre la population et ceux qui possèdent la compétence mais qui, sans nous, ne pourraient irriguer tous les quartiers de Marseille. C'est le cas avec le Conservatoire de Marseille ; avec lui nous avons mis sur pied cinq écoles de musique décentralisées qui accueillent 450 élèves ; en collaboration avec le même Conservatoire, nous avons programmé, en 9 mois, une trentaine de concerts de musique classique, musique moderne et jazz. C'est aussi le cas avec le Théâtre Toursky qui a choisi de jumeler son action avec celle d'un de nos établissements, etc. » Il y a déjà plus d'une centaine d'établissements-relais à Marseille : centres sociaux, M.j.c., Maisons pour tous, Maisons de quartier, Maisons du troisième âge... Et une autre centaine est en construction !

« Faire venir Narciso Yepes ? Oui, mais après deux mois de travail ». Par cette formule lapidaire, Lucien Weygand résume assez bien la direction fondamentale qu'a prise l'action culturelle dans la capitale phocéenne : agir en profondeur en laissant la population s'exprimer là où elle vit. Contre les expériences élitaires, Marseille a choisi les aventures nouvelles au sein des masses. Gaston Defferre est le premier à le dire : « Les gens des banlieues ouvrières ne viennent pas à l'Opéra. Car l'Opéra, ce n'est pas leur vie. Leur vie c'est leur quartier. Il faut animer les quartiers. »

Marcel Maréchal envisage de faire à Marseille un grand festival annuel du « théâtre d'expression française » : il sera « éclaté dans les quartiers ». Un autre projet a été soumis à Gaston Defferre : « Animarseille » ; il propose de confronter artistes et quartiers populaires. Inconvénient : en étant purement ponctuel, il risque, comme celui de Maréchal, de n'être qu'une « opération plaquée » de plus qui ne change pas fondamentalement les habitudes culturelles de la population, qui ne réponde qu'épisodiquement à ses besoins. Car trois semaines d'«Animarseille», cela sous-entend 49 semaines sans animation ! Ce qu'il faudrait, c'est évidemment une action permanente. Il serait bien sûr utopique d'entrevoir dès maintenant tout Marseille animé en permanence. Mais pourquoi ne pas tenter deux ou trois expériences sur des quartiers spécifiques ? Gaston Defferre semble décidé à le faire. Une récente « fête bleue » — qui rassembla 8 000 gosses le 30 novembre dernier dans les parages du Musée des enfants, après un mois d'animation — a prouvé que Marseille n'est pas au bout de ses surprenantes aventures...

JEAN-PAUL LIEGEOIS

Au risque de vous plaire



Cinéma

*** Jean-Charles Tacchella : Cousin, cousine.**

Mariages, enterrements, réveillons... Les réunions de famille se suivent et se ressemblent... Sauf lorsqu'au gré d'une rencontre, un bon nounours à la femme évaporée tombe amoureux d'une cousine par alliance, mariée à un ennuyeux don juan. L'idylle gêne la morale bourgeoise hypocrite. Gentil, tendre, interprété en sourdine par des comédiens charmants, un film humoristique et doux-amer, prix Louis Delluc 1975.

*** Thomas Klopcic : La peur.**

Dans une maison de plaisir de la fin de l'empire austro-hongrois, un aventurier fatigué, des courtisanes angoissées, des clients décadents. La mort rôde. Le souvenir de Max Ophüls aussi. Un tremblement de terre vient bouleverser provisoirement une société yougoslave guettée par la peur des lendemains. Un grand film et un nouvel auteur à suivre.

*** James Ivory : Autobiographie d'une princesse.**

Une princesse hindoue célèbre avec un distingué britannique un anniversaire en projetant de vieux films de l'ère grandiose des maharajahs. Sa nostalgie se heurte aux souvenirs de l'Anglais : décadence, injustice. Un film attachant et acerbe de l'auteur de « Shakespeare Wallah ».

*** Pierre Granier-Deferre : Adieu poulet.**

Un colleur d'affiches tué en pleine campagne électorale, un flic baroudeur décidé à patauger dans la gadoue politique au risque d'entrer dans l'illégalité... On connaît la musique. Pierre Granier-Deferre connaît la sienne, celle du film bien ficelé où l'on ne dénonce finalement rien mais où le thriller tourne autour du vaudeville. A voir pour assister à l'ascension d'un grand comédien : Patrick Dewaere.



Livres

*** Syndicat C.f.d.t. de l'Energie atomique : L'électronucléaire en France (Seuil).**

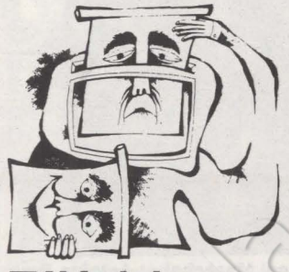
Un ouvrage de référence écrit par des salariés. Un dossier technique — pour comprendre ce qu'est l'énergie et l'industrie nucléaire — en même temps qu'un dossier économique — coût, financement, structure industrielle — et qu'un dossier sécurité — radioactivité, risque et législation. Indispensable pour tous ceux qui luttent contre le programme nucléaire gouvernemental.

*** Les Amis de la Terre : L'escroquerie nucléaire (Stock).**

L'écologie n'est pas le domaine de doux rêveurs. Elle est devenue scientifique. Face aux dangers potentiels de l'énergie nucléaire, l'équipe des Amis de la Terre le prouve. Ce livre parfois difficile — ce n'est pas un mal — prend parti. Mais il ne ment pas. Ce qui, en ce domaine, est rare.

*** Henri Segré : Les entreprises publiques en France (Editions sociales).**

L'histoire du secteur public est celle d'une longue lutte. Son utilisation actuelle par l'Etat relève du scandale. Pour demain, ce secteur, élargi par les nationalisations prévues par le programme commun, est une des clefs de l'avenir. Il faut lire les réflexions et les analyses de ce groupe d'économistes.



Télévision

VENDREDI 16 JANVIER

Au magazine Vendredi : La réinsertion des prisonniers — voir aussi notre article p. 20 (20 h 30, F.r. 3).

Le fabricant d'Histoires d'O politiques Jean-François Revel, Jacques Delors et René Andrieu au numéro spécial d'Apostrophes sur socialisme et communisme (21 h 30, A 2).

Guerre des gangs, dans les débuts du cinéma parlant : à Ciné-club, un film inédit de William Wellman, « Chinatown nights » (22 h 30, A 2).

DIMANCHE 18

Le remarquable trio Piccoli-Romy Schneider-Léa Massari dans « Les choses de la vie » de Claude Sautet (20 h 30, T.f. 1).

Pour la première fois en version originale, « Une histoire immortelle », le film le plus discuté de (et avec) Orson Welles (20 h 30, F.r. 3).

Le grand cinéaste italien Roberto Rossellini au magazine Le masque et la plume (21 h 25, F.r. 3).

Dans la série Cadets de la politique : l'U.d.r. Paul Granet, nouveau secrétaire d'Etat à l'Environnement (22 h 35, A 2).

LUNDI 19

Tribune libre : le P.c.f. (19 h 40, F.r. 3).

« Pleure pas la bouche pleine », de Pascal Thomas — chronique provinciale et adolescente (20 h 30, T.f. 1).

Dans la série Saga des Français, de Michel del Castillo : « Le combat d'Ulysse », paysan landais (21 h 45, A 2).

MARDI 20

Le premier des sept volets d'une Histoire des Jeux olympiques (20 h 30, T.f. 1).

Philippe Texier, du Syndicat de la magistrature, l'avocat Emile Pollack, les magistrats Raymond Lindon et Maurice Aydalot au magazine De vive voix (22 h 15, T.f. 1).

MERCREDI 21

Hommage à Marcel Pagnol... et à Raimu : « La femme du boulanger » (20 h 30, F.r. 3).

Opération « spécial Concorde » — voir aussi notre article p. 3 (22 h, T.f. 1).

JEUDI 22

La 3e des 4 émissions de Daniel Karlin sur les prisons américaines (20 h 30, A 2).

Le dernier grand film lyrique de Rossellini, « Vanina Vanini » (20 h 30, F.r. 3).

Portrait : Indira Gandhi (21 h 25, T.f. 1).

Les (talentueux) chanteurs Pierre Tisserand, Julos Beaucarne et Joan-Pau Verdier à l'émission de Michel Lancelot Vous avez dit bizarre... (22 h, A 2).

BULLETIN D'ABONNEMENT
A RETOURNER
41 BOULEVARD MAGENTA 75010 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à l'UNITE :

— pour six mois (70 F) ☐
— pour un an (120 F) ☐

et vous adresse la somme correspondante par chèque bancaire ☐
par chèque postal ou virement au CCP l'UNITE 3034980 La Source ☐

Date Signature

L'unité

Rédaction : 12 Cité Malesherbes
(Paris 9e) - Tél. 878.40.73

Administration : 41 Bd de Magenta
(Paris-10e) Tél. 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Serge Richard
Nicole Chaillot, Guy Perrimond

REDACTION
Michèle Backmann, Robert Butheau, Benoît Colombier, Christine Cottin, Georges Frameries, Claude Fuzier, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Revérier, Maurice Séveno, Antoine Violet.

DOCUMENTATION
Véronique Neiertz

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Teich, Lacroux.

PHOTOS
Pascal Lebrun

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : Régie Publicitaire, 2, rue du Cygne, Paris-1er. Tél. 508.45.00 (Michèle Pancaldi).
Directeur de publication : Claude Estier
Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité
Cadet-Photocomposition - 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C. 76 - Yvetot



changer la vie culturelle

Théâtre
RADIOSCOPIE D'UN CHOMEUR MOYEN

De notre envoyé spécial

Travail et vie quotidienne : tel est le nouvel axe que la Comédie de Caen a voulu donner à son répertoire. Elle l'avait amorcé avec « Liberté à Brême », de Fassbinder, où le thème principal ne pouvait se réduire à la seule problématique de la place de la femme dans la société. Elle le poursuit aujourd'hui avec « La demande d'emploi » de Michel Vinaver, mise en scène par Claude Yersin. C'est un détail qui a son importance : souvent les théâtres surprennent et déroutent leur public par des sauts de puce incessants à travers des spectacles contradictoires. Michel Dubois entend que le Centre dramatique qu'il dirige — la Comédie de Caen — tienne un discours cohérent et suivi. D'où l'actuel point de repère pour les spectateurs de Caen : à travers des divertissements successifs, à travers des spectacles divers (de ton et d'esthétique), interroger les rapports entre le travail et la vie. Question cruciale s'il en est. Sans pour autant ennuyer, « La demande d'emploi » ne pouvait que frapper les esprits. Le sujet s'y prête : un directeur des ventes, cadre moyen du genre monsieur-tout-le-monde, est au chômage ; fébrilement il consulte les annonces, ouvre son courrier et bêtement se soumet à tous les tests des embaucheurs potentiels. Terribles moments où l'on assiste à la destruction d'un être. Pris par ses fantasmes, bousculé par sa femme (qui ne supporte pas l'insécurité sociale où la voilà réduite) et par sa fille (qui lui inflige ses idées gauchisantes plus qu'idéalistes), il se déglingue comme un pantin. On pourrait crier au stéréotype, à la caricature. Mais Vinaver n'est en rien l'homme des simplifications. Il nous fait vivre la misère nouvelle de son personnage de l'intérieur. Il nous montre les ravages : les conditions de travail d'un cadre l'aliènent mais en même temps l'équilibrent ; alors que le chômage détériore tout chez un individu, jusqu'au compromis intime qui lui faisait supporter son existence « malgré tout ». La pièce de Vinaver est sans doute un des meilleurs écrits qui soient sur les « classes moyennes ». Et la mise en scène de Claude Yersin a su donner du corps et du poids à l'écriture de l'auteur. Cela aussi importe pour le spectateur qui n'est pas là pour analyser immédiatement. Il lui faut d'abord éprouver du plaisir. A Caen il le peut.

J.-P. L.

Cinéma
UN BEAU GENERIQUE

« Face à une « profession » toujours sujette aux rechutes corporatives, à une société cinématographique extraordinairement divisée contre elle-même, même parmi les victimes du système (« créateurs » contre « techniciens », « cinéastes » contre « téléastes »...), proposer un diagnostic global des maux dont elle souffre et disposer seul des moyens — théoriques et institutionnels — qui permettront de leur porter remède » : c'est l'objectif ambitieux que fixe au Parti socialiste Pascal Ory en introduisant le dossier « Cinéma et politique » que publie « la Nouvelle Revue socialiste » dans son dernier numéro. Avec la participation d'un beau générique de réalisateurs (Serge Moati, Pierre Kast, Jean A. Chérasse) et de praticiens (Fédération française des ciné-clubs), cette soixantaine de pages d'analyse et de réflexions constitue une sorte d'avant-propos au chapitre audiovisuel — à paraître au printemps — du programme socialiste.

Encore faut-il, pour que vaille cette réflexion, qu'elle s'appuie sur une approche complète, exacte et précise. D'où l'intérêt de la parution, chaque année — sous l'égide de la Ligue de l'enseignement - Ufoleis — du répertoire complet des longs métrages sortis en France : « la Saison cinématographique » (3, rue Récamier, Paris 7e). Chaque film y fait l'objet d'une analyse critique par l'un des membres de l'équipe de « la Revue du cinéma - Image et son », l'excellent mensuel de l'Ufoleis.

Au-delà du « bilan » annuel, les « Dossiers du cinéma » que publient les Editions Casterman constituent le fond même d'une information-connaissance-critique de 80 ans de cinéma. Et peuvent demeurer comme un instrument permanent. De même que les deux volumes qui l'ont précédé, le troisième tome de la série « Cinéastes » se présente sous forme (commode) de fiches dans une reliure cartonnée. Dans chacune, une étude du cinéaste concerné, accompagnée notamment d'une filmographie complète.

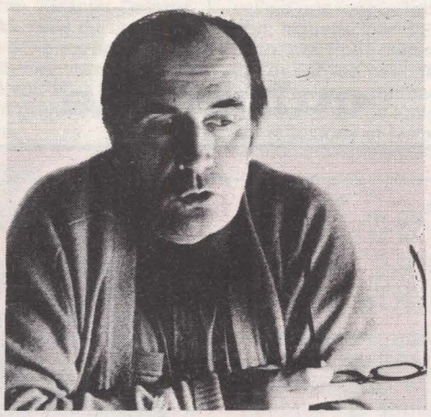
Exposition
GUIGNOL ET LES SIENS

Connaissez-vous les marionnettes ? Les aimez-vous ? Si oui, pour une fois il vous est possible d'aller à Orly pour autre chose que voir s'envoler des avions : pour rêver devant des marionnettes. En effet, jusqu'au 11 janvier, le quatrième étage de l'aréogare d'Orly-Sud accueille « Le monde merveilleux des marionnettes ». Au total 250 pièces venant d'une vingtaine de pays. De toutes les tailles, certaines atteignant trois mètres. De toutes les techniques : marionnettes à fils, à gaines, à tringles, etc... De tous les matériaux. On y retrouve les principaux héros de la tradition populaire : Guignol, Polichinelle, Punch, Lafleur, Pétrouchka, etc., dans des représentations très variables à travers les âges. On y découvre les théâtres d'ombre et de poupées de l'Inde, de l'Indonésie, de la Birmanie, de la Thaïlande, de la Chine et du Japon. Sur 2 000 m2 il y a place pour des personnages plus contemporains : toutes les créations stylisées et récentes de Tchécoslovaquie, de Hongrie, de Roumanie, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis sont montrées. L'Unima (Union Internationale des Marionnettistes) a prêté des dizaines d'affiches. Pendant toute la durée de l'exposition, un atelier est ouvert où les enfants peuvent s'initier à la fabrication des marionnettes, tandis que des spectacles ont lieu en matinée et soirée. Le Centre National des Marionnettes a fait là un excellent travail. Souhaitons que cet ensemble de manifestations attire l'attention de tous sur le mépris dans lequel les pouvoirs publics français tiennent actuellement les marionnettistes. Cet art du pauvre est pourtant source de richesses insoupçonnables.

Télévision
UN EMPIRE POUR EDELINE

Quand nous annoncions le démantèlement progressif des Buttes-Chaumont (devenues Société française de Production) on nous traitait de mauvais prophètes. Nous ne nous trompions point, pourtant. La grande braderie est commencée : Jean-Charles Edeline s'offre une vitrine qui, peu à peu, supplantera les Buttes. Depuis le 18 décembre il règne sur « l'Empire », avenue de Wagram. A priori, rien à redire : que la production télévisée nationale s'installe dans un lieu devenu célèbre (Stavisky le commandita ; Henri Varna et les frères Amar en furent propriétaires ; Maurice Chevalier, Fréhel et Damia s'y produisirent) serait plutôt dans la norme. Que les émissions de variétés y disposent d'une salle moderne, d'une scène de 800 m2 faisant face à 1 000 fauteuils, qui ne le souhaiterait ? Mais le danger est ailleurs : Edeline entend avant tout se servir de « l'Empire » pour gagner de l'argent. Il a annoncé qu'il louerait la salle à des sociétés privées pour qu'elles y organisent galas, spectacles et conférences. Le responsable d'une société nationale de télévision devient ainsi un boutiquier qui fait son beurre avec l'argent des contribuables (car c'est en partie avec le produit de la redevance de télévision qu'il finance l'installation de « l'Empire »).

MA PART DE VERITE



PAR FRANÇOIS MITTERRAND

Mardi 13 janvier

Les mots, les mots. Qui n'a rien à dire parle trop. Hier, je n'ai pu supporter jusqu'au bout le petit théâtre du président de la République. Il distillait l'insignifiance sur le ton de Socrate enseignant à Platon. Quand il en arriva au « réaménagement technique », prière de ne pas confondre, l'envie me prit de respirer, d'échapper à la confiserie sirupeuse et glacée qui dégoulinait de l'écran. J'ai éteint le poste, je me suis promené le long du quai de la Tournelle et j'ai bu l'air avec bonheur, un délicieux air mouillé. Ainsi, pensais-je, la grande affaire du moment qui mobilisait l'Etat, la presse, la classe politique, c'était qu'un Abelin cessât d'être ministre, et qu'un Tomasini le restât ! J'avais pitié de nous, avec un peu de honte.

Rentré chez moi m'attendaient sur ma table de chevet « Montaillou, village occitan » de Leroy-Ladurie et la « Thérèse de Lisieux » de Pierre Mabille, commencés quelques jours plus tôt. Mais avant d'ouvrir « Montaillou » à la page interrompue, je ne sais quelle association d'idées me pressa de rechercher le passage du « Bourgeois gentilhomme » où le maître de philosophie apprend à son élève l'orthographe. A l'intention de ceux qui me demandent pourquoi, je me contenterai de citer cet extrait :

« **Le maître de philosophie :** la voix O se forme en rentrant les mâchoires et rapprochant les lèvres par les deux coins, le haut et le bas : O.

Monsieur Jourdain : O, O. Il n'y a rien de plus juste. A, E, I, O. Cela est admirable ! I, O, I, O.

Le maître de philosophie : L'ouverture de la bouche fait justement comme un petit rond qui représente un O.

Monsieur Jourdain : O, O, O. Vous avez raison. O. Ah ! la belle chose que de savoir quelque chose. »

M. Jourdain existe et je l'ai rencontré.

Ce matin, le sommeil m'avait rasséréné. Dans le train de Nevers, j'ai travaillé sur le dossier de la conférence de Kingston. Je n'avais pas, on s'en souvient, accordé beaucoup de crédit aux chatteries de Rambouillet, mais j'étais curieux de suivre l'évolution de cette étrange comédie que se jouent les Occidentaux depuis qu'ils ont décidé de maquiller en parfaite harmonie leur désaccord fondamental sur le système monétaire. La lecture des articles rassemblés par mes collaborateurs et du texte adopté par le Comité des Vingt, chargé de négocier pour le compte du F.m.i., m'édifia. On ne s'était entendu que sur une règle : il n'y en aurait pas. Ce qui, en d'autres termes, signifiait que les Américains avaient gagné sur toute la ligne. La France, de son côté, avait cédé de A à Z. Sur les parités fixes et ajustables. Sur l'or. Sur les droits de tirage spéciaux. Sur l'aide au tiers monde. Cela n'avait pas empêché M. Fourcade de faire le glorieux. « A la Jamaïque, avait-il déclaré à l'issue des travaux, nous avons inauguré une nouvelle période de stabilité économique et monétaire ». Du coup, je retrouvai mon humeur de la veille. Comme une fatigue, comme un dégoût. Une question m'obsédait : « Pourquoi ces gens, honnêtes dans leur vie privée, se croient-ils obligés de fonder leur vie publique sur le mensonge ? » Pas un expert ne s'y trompe. Le monde occidental organise les déficits et les paie par l'inflation. Mais M. Fourcade, à l'usage des Français — qu'il juge, sans doute, plus sots que d'autres — vante la stabilité restaurée. Les mots, toujours les mots.

Ce soir à T.f. 1, festival ! Des patrons et des ministres, des ministres et des patrons. Entre eux, des journalistes visiblement flattés d'une compagnie de si haut vol. Ils sont intarissables, tirés à quatre épingles. La France qui pérore. Arrive M. Chirac. Je l'avais oublié. On lui demande ce qu'il pense de l'homélie du cardinal Marty, dimanche, en chaire de Notre-Dame, condamnant les ventes d'armes. Aussitôt, le déclic. Son visage se fige, se coule dans le moule du vide absolu. Des armes ? Le bon cardinal est mal informé. La France n'est qu'un modeste marchand d'armes, le troisième seulement au monde. Il parle, il parle. J'écoute avec une attention aiguë. Peut-être cet homme lisse, dont le regard s'isole quelquefois, va-t-il sortir du rôle où il enferme sa carrière, peut-être va-t-il prendre une autre mesure de ce qu'il est, de ce qu'il peut. Non, ce professionnel du mot nu, qu'une image écorcherait, ce rhéteur du complément direct qui n'a jamais poussé ses études jusqu'au conditionnel, n'est à l'aise que dans la simplicité des fausses évidences.

L'artifice du langage est, à mes yeux, le symptôme majeur du mal dont souffre l'Occident. En un demi-siècle, pas une idée, pas un symbole ne sont venus de lui pour donner un sens à la vie des hommes. Il est trop occupé par la bouffe et l'argent pour sentir que flotte déjà autour de lui l'odeur de mort. Je ne m'en réjouis pas. Je n'ai pas appris autre chose depuis le premier jour que de me savoir lié à ce fleuve et à ces coteaux dont le ciel atlantique a la couleur de mon enfance. Et la France, pourtant, la France...

Diffusion N.m.p.p. Commission paritaire n° 52325